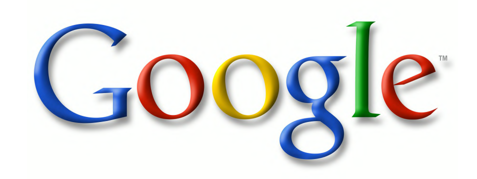






Arthur Atherley.

HISTOIRE
AMOUREUSE
DES GAULES;

Par BUSSI-RABUTIN.

TOME CINQUIEME



A LONDRES.

M. DCC. LXXXIX.

LA FRANCE GALANTE, OU LES DERNIERS DÉRÉGLEMENS DE LA COUR.

PREMIERE PARTIE.

JAMAIS Cour ne fut si galante que celle du grand Alcandre. Comme il étoit d'une complexion amoureuse, chacun se piquant de suivre l'exemple de son Prince, fit ce qu'il put pour se mettre bien auprès des Dames ; mais celles-ci leur en épargnerent bientôt la peine. Soit qu'elles se plussent à faire des avances ou qu'elles eussent peur de n'être pas du nembre des élues, l'on remarqua que sans attendre, comme la bien-

séance le leur ordonne., elles se mirent dans peu de tems à courir après les hommes. Cela fut cause qu'il y en eut beaucoup qui les mépriserent : d'où se seroit ensuivi la reconnoissance de leur faute, si ce n'est que le tempérament l'emporta sur la réflexion.

Madame de Montespan fut de celles-là. Elle passoit pour une des plus belles personnes du monde. Cependant elle avoit encore plus d'agrément dans l'esprit que dans le visage ; mais toutes ces belles qualités étoient effacées par les défauts de l'ame, qui étoit accoutumée aux plus insignes fourberies, tellement que le vice ne lui coûtoit plus rien. Elle étoit d'une des plus anciennes maisons du royaume, & son alliance autant que sa beauté avoit été cause que monsieur de Montespan l'avoit recherchée en mariage, & l'avoit préférée à quantité d'autres qui auroient beaucoup mieux accommodé ses affaires.

Madame de Montespan, qui n'avoit souhaité d'être mariée que pour pouvoir prendre l'essor, ne fut pas plutôt à la Cour, qu'elle fit de grands desseins sur le cœur du grand Alcandre. Mais comme il étoit pris en ce tems là, & que madame de la Valiere, personne d'une médiocre beauté, mais qui avoit mille autres

bonnes qualités en récompense, le possédoit entiérement; elle fit bien des avances inutiles, & fut obligée de chercher parti ailleurs.

Comme elle méprisoit tout ce qui n'approchoit pas de la couronne, elle jetta les yeux sur le cœur de Monsieur, frere du grand Alcandre, qui lui témoigna de la bonne volonté, plutôt pour faire croire qu'il pouvoit être amoureux des Dames, que parce qu'il ressentît aucune chose pour elle qui approchât de l'amour. Monsieur surprit par-là un grand nombré de personnes qui ne le croyoient pas sensible pour le beau sexe; mais le chevalier de Lorraine, jaloux de ce nouvel attachement, fit revenir bientôt ce jeune Prince à ses premieres inclinations, & comme il avoit son étoille, madame de Montespan n'eut que des apparences, pendant qu'il eut toute la part dans ses bonnes graces.

Madame de Montespan, qui ne s'étoit retranchée au cœur de Monsieur que pour n'avoir pû réussir sur celui du Roi, en fut encore plus dégoutée quand elle vit qu'il le falioit partager avec le chevalier de Lorraine, qui n'avoit rien de recommandable que la naissance: elle résolut de mépriser qui la méprisoit, &

fit de grands reproches à Monſieur, qui s'en conſola avec le chevalier de Lorraine.

La beauté de madame de Monteſpan étoit cependant le ſujet des deſirs de toute la Cour, & particuliérement de monſieur de Lauzun, favori du grand Alcandre, homme d'une taille peu avantageuſe & d'une mine fort médiocre, mais qui récompenſoit ces deux défauts par deux grandes qualités, c'eſt-à dire, par beaucoup d'eſprit & par un je ne ſais quoi qui faiſoit que quand une Dame le connoiſſoit une fois, elle ne le quittoit pas volontiers pour un autre. D'ailleurs, la faveur où il étoit auprès du Roi le rendoit recommendable; ſi bien que madame de Monteſpan, qui avoit ouï parler de ſes belles qualités, & qui vouloit ſavoir par expérience ſi on ne lui en donnoit point plus qu'il n'en avoit effectivement, ne dédaigna pas les offres de ſervice qu'il lui fit. Cependant, comme il y avoit beaucoup de politique mêlée avec ſa curioſité, elle le fit languir pendant cinq ou ſix ſemaines ſans lui vouloir accorder la derniere faveur; & pendant qu'elle le faiſoit attendre, il arriva une affaire à ce favori qui le devoit perdre auprès de ſon Maître s'il n'eût été plus heureux que ſage.

Le grand Alcandre, tout élevé qu'il étoit par-dessus les autres hommes, n'étoit pas d'une autre humeur ni d'un autre tempérament que les hommes du commun. Quoiqu'il aimât passionnément Madame de la Valiere, il se sentoit épris quelquefois de la beauté de quelque Dame, & étoit bien aise de satisfaire son envie. Il étoit dans ce sentiment pour la Princesse de Monaco, dont monsieur de Lauzun possédoit les bonnes graces ; & comme monsieur de Lauzun se croyoit capable, à cause de ses grandes qualités, que j'ai remarquées ci-devant, de conserver l'amitié de la Princesse de Monaco, & de se mettre bien dans le cœur de madame de Montespan, il défendit à la Princesse de Monaco, qui lui avoit découvert la passion du grand Alcandre, d'y répondre aucunement, & la menaça, s'il s'appercevoit du contraire, de la perdre de réputation dans le monde.

Ces menaces, au lieu de plaire à la Princesse de Monaco, lui firent penser à sortir de la tyrannie qu'il vouloit exercer sur elle ; & prenant en même-tems des mesures avec le grand Alcandre, ce qu'elle n'avoit point fait auparavant, elle le fit résoudre d'envoyer monsieur de Lauzun à la guerre, où il

avoit une grande charge. Ainsi le grand Alcandre ayant dit à monsieur de Lauzun qu'il se tînt prêt à partir dans deux ou trois jours, monsieur de Lauzun demeura tout surpris à cette nouvelle, & en devinant la cause aussi-tôt, il dit au grand Alcandre, qu'il n'iroit point à l'armée, à moins qu'il ne lui en donnât le commandement; qu'il voyoit bien cependant pourquoi il vouloit l'y envoyer, que c'étoit pour jouir paisiblement de sa maîtresse pendant son absence; mais qu'il ne seroit pas dit qu'on le trompât si grossiérement sans qu'il fît voir du moins qu'il s'appercevoit qu'on le trompoit; que cette action étoit d'un perfide plutôt que d'un grand Prince, tel qu'il l'avoit toujours estimé; mais qu'il étoit bien aise de le connoître afin de ne s'y pas tromper dorénavant.

Quoique le grand Alcandre eût toujours accoutumé de parler en maître, & que personne n'eût osé jusques-là lui faire aucun reproche, il ne laissa pas d'écouter monsieur de Lauzun jusqu'au bout. Mais voyant que sa folie continuoit toujours de plus en plus, il lui demanda froidement s'il extravaguoit, & s'il se souvenoit bien qu'il parloit à son maître, & à celui qui pouvoit l'a-

baisser en aussi peu de tems qu'il l'avoit élevé. Monsieur de Lauzun lui répondit, qu'il le savoit tout aussi-bien que lui ; qu'il savoit bien encore que c'étoit à lui seul à qui il étoit redevable de sa fortune, n'ayant jamais fait sa cour à aucun ministre, comme tous les autres Grands du Royaume ; mais que tout cela ne l'empêchoit pas de lui dire les vérités : & continuant sur le même ton, il alloit dire encore quantité de choses ridicules & extravagantes, quand le grand Alcandre le prévint, lui disant qu'il ne lui donnoit que vingt-quatre heures pour se résoudre à partir, & que s'il ne lui obéissoit, il verroit ce qu'il auroit à faire.

L'ayant quitté après ce peu de paroles, monsieur de Lauzun entra en un désespoir inconcevable ; & comme il attribuoit tout ce qui venoit d'arriver à l'intelligence que la princesse de Monaco commençoit d'avoir avec lui, il s'en fut chez elle, & ne l'ayant point trouvée, il cassa un grand miroir, comme s'il eût été bien vengé par là. La princesse de Monaco s'en plaignit au grand Alcandre, qui lui répondit, que c'étoit un fou, dont elle alloit être assez vengée par son absence : qu'il en avoit souffert lui-même

des choses surprenantes; mais qu'il lui pardonnoit tout cela, considérant bien qu'il devoit être au désespoir de perdre les bonnes graces d'une Dame qui avoit autant de mérite qu'elle en avoit.

Au bout de vingt-quatre heures, il demanda à monsieur de Lauzun à quoi il étoit résolu: à quoi ayant répondu que c'étoit à ne point partir s'il ne lui donnoit le commandement de l'armée, le grand Alcandre se mit en colere contre lui, & le ménaça tout de nouveau de le réduire en tel état, qu'il auroit lieu de se repentir de l'avoir poussé à bout. Mais monsieur de Lauzun n'en devenant pas plus sage pour toutes ces menaces, lui répondit que tout le mal qu'il lui pouvoit faire étoit de lui ôter la charge de Général des Dragons qu'il lui avoit donnée, & que, comme il l'avoit bien prévu, il en avoit la démission dans sa poche. Il la tira en même tems, & la lui jetta sur une table auprès de laquelle il étoit assis; ce qui fâcha tellement le grand Alcandre, qu'il l'envoya à l'heure même à la Bastille. On fut étonné de sa disgrace, personne ne sachant encore ce qui étoit arrivé, & devinant encore moins jusqu'où avoit été la brutalité de ce favori.

Madame de Montefpan ayant appris fon malheur, fut ravie du retardement qu'elle avoit apporté à fon intrigue, & ne fe mit pas beaucoup en peine de le confoler, croyant qu'après fa folie, dont on commençoit à parler dans le monde, il n'y auroit plus de retour pour lui aux bonnes graces du grand Alcandre. Cependant fa difgrace ne dura pas fi long-tems qu'on fe l'étoit imaginé, car le grand Alcandre n'ayant pas trouvé dans la poffeffion de la princeffe de Monaco affez de charmes pour le retenir, n'eut pas plutôt paffé fa fantaifie, qu'il pardonna à monfieur de Lauzun, qui revint à la Cour avec plus de crédit que jamais, dont néanmoins chacun demeura affez étonné, ne croyant pas que de l'humeur dont étoit le grand Alcandre, il dût jamais oublier le manque de refpect qu'il avoit eu pour lui.

Le retour de monfieur de Lauzun à la Cour ayant fait concevoir à tout le monde, qu'il falloit qu'il eût un grand afcendant fur l'efprit du grand Alcandre, chacun s'empreffa de lui donner des marques de fon attachement. Madame de Montefpan entr'autres ne lui put refufer fes dernieres faveurs. Cette nouvelle in-

trigue, qui devoit consoler monsieur de Lauzun de l'infidélité de la princesse de Monaco, n'empêcha pas qu'il ne songeât à s'en venger. Il en trouva l'occasion quelques jours après. Cette dame étoit assise avec plusieurs autres sur un lit de gazon, & ayant la main sur l'herbe, il mit son talon dessus, comme par mégarde: puis ayant fait une pirouette pour appuyer davantage, il se tourna vers elle, faisant semblant de lui demander pardon.

La douleur que la princesse de Monaco sentit, lui fit faire un grand cri; mais y étant encore moins sensible qu'à un rire moqueur que monsieur de Lauzun affectoit en s'excusant, elle lui dit mille injures, & fit comprendre à tous ceux qui étoient là, qu'on ne pouvoit tant s'emporter contre un homme sans en avoir d'autres raisons. Monsieur de Lauzun, qui avoit intérêt de conserver sa réputation auprès des dames, laissa évapôrer son ressentiment en réproches, sans y vouloir répondre que par des soumissions & des excuses; & les dames qui étoient là s'étant mêlées de les acommóder, la princesse de Monaco fut obligée de s'appaiser, pour ne pas leur donner à connoître clairement que son chagrin procédoit d'ailleurs.

La princeſſe de Monaco ayant ainſi perdu ſon amant, & n'ayant fait que tâter, s'il faut ainſi dire, du grand Alcandre, elle chercha à s'en conſoler par la conquête de quelqu'autre. Mais comme ſon tempérament ne la rendoit pas cruelle, & que ſon appétit ne lui permettoit pas d'ailleurs de ſe contenter d'un ſeul, elle tenta tant de hazards qu'elle y ſuccomba à la fin. Un Page beau & bien fait, mais qui couroit tout Paris, à la maniere des Pages, lui ayant plu, elle voulut voir ſi elle s'en trouveroit mieux que de quantité de gens de qualité, dont elle avoit eſſayé juſques-là. Mais celui-ci s'étant trouvé malade, il lui communiqua ſa maladie, dont ne ſe faiſant pas traiter aſſez promptement, peut-être pour ne pas ſavoir d'abord ce qne c'étoit, peut-être auſſi par la peine qu'elle avoit à ſe découvrir, elle mourut dans les remedes, faiſant voir par ſa mort quelle appréhenſion doivent avoir celles qui l'imitent dans ſes débauches.

Les parens de la princeſſe de Monaco cacherent avec grand ſoin la nature de ſa maladie : mais Monſieur, Frere du grand Alcandre, qui avoit eu quelque commerce avec elle, quoique de peu

de durée, & qui pour récompenſe de ſes ſervices, & pour ceux qu'elle avoit rendu au chevalier de Lorraine, lui avoit donné la charge de Sur-Intendante de la maiſon de ſa femme, eut peur d'être enveloppé dans ſon malheur. Ainſi il n'eut point de repos juſqu'à ce qu'il eût aſſemblé quatre perſonnes des plus habiles dans ce genre de maladie, pour ſavoir s'il n'y avoit rien à craindre pour lui. Ils l'aſſurerent que non, ce qui remit ſon eſprit entiérement, & lui fit oublier cette perſonne, dont il avoit peur de ſe ſouvenir malgré lui.

Le grand Alcandre ſoupçonna l'intrigue de madame de Monteſpan & de monſieur de Lauzun, & comme l'amour entre de pluſieurs manieres dans le cœur des hommes, la réflexion qu'il fit ſur le bonheur de ſon favori, lui fit conſidérer de plus près qu'il n'avoit fait juſques-là, le mérite & la beauté de cette dame. D'ailleurs la poſſeſſion de madame de la Valiere commençoit a lui donner du dégoût, malheur inſéparable des longues poſſeſſions. Comme madame de Monteſpan avoit une attention toute particuliere ſur la perſonne du grand Alcandre, elle s'apperçut bientôt à ſes regards & à ſes actions qu'il n'étoit

n'étoit pas insensible pour elle; & comme elle savoit que pour fomenter des sentimens amoureux, la présence est la chose du monde la plus nécessaire, elle fit tout son possible pour s'établir à la Cour : ce qu'elle crut pouvoir faire si elle entroit une fois dans la confidence de madame de la Valiere, qui cherchoit de son côté à se décharger sur quelque bonne amie du déplaisir qu'elle avoit de la tiédeur des feux du grand Alcandre. Les avances que madame de Montespan faisoit à madame de la Valiere, lui ayant plu, il se lia une espece d'amitié entre ces deux dames, ou du moins quelque apparence d'amitié, car je sais bien que madame de Montespan qui avoit son but, n'avoit garde d'aimer madame de la Valiere, elle qui étoit l'unique obstacle à ses desseins. Le grand Alcandre, qui se sentoit déjà quelque chose de tendre pour elle, fut ravi de la voir tous les jours avec madame de la Valiere, qui en étoit charmée pareillement, parce qu'elle entroit adroitement dans tous ses intérêts, & avoit une complaisance toute particuliere pour elle. De fait, elle blâmoit non-seulement le grand Alcandre de son indifférence, mais lui fournissoit encore des moyens pour le

faire revenir, sachant bien que quand deux amans commencent à se dégoûter l'un de l'autre, il est comme impossible de les rapatrier.

Cependant le grand Alcandre, pour avoir le plaisir de voir madame de Montespan, alloit plus souvent chez Madame de la Valiere qu'il n'avoit coutume; & madame de la Valiere se faisant l'application de ces nouvelles assiduités, en aimoit encore davantage madame de Montespan, croyant que c'étoit par ses soins qu'elle jouissoit plus souvent de sa vue. Mais enfin comme elle avoit eu part dans les véritables affections de son cœur, elle s'apperçut bientôt qu'il y avoit du déguisement dans tout ce qu'il lui disoit; & la passion qu'elle avoit pour lui, lui tenant lieu d'esprit, dont elle n'étoit pas trop bien partagée de sa nature, elle conçut que madame de Montespan la jouoit, & que le grand Alcandre étoit mieux avec elle qu'elle n'avoit cru jusques-là.

D'abord que ce soupçon se fut emparé de son esprit, elle les observa de si près, qu'elle n'eut plus de doute qu'on la trompoit; & sa passion ne lui permettant pas de garder plus long-tems le secret, elle s'en plaignit tendrement au grand Alcan-

dre, qui lui dit, qu'il étoit de trop bonne foi pour l'abuser davantage, qu'il étoit vrai qu'il aimoit madame de Montespan, mais que cela n'empêchoit pas qu'il ne l'aimât comme il devoit; qu'elle se devoit contenter de tout ce qu'il faisoit pour elle, sans desirer rien davantage, parce qu'il n'aimoit pas à être contraint.

Cette réponse, qui étoit d'un maître plutôt que d'un amant, n'eut garde de satisfaire une maîtresse aussi délicate qu'étoit madame de la Valiere: elle pleura, elle se plaignit; mais le grand Alcandre n'en étant pas plus attendri pour tout cela, il lui dit pour une seconde fois, que si elle vouloit qu'il continuât de l'aimer, elle ne devoit rien exiger de lui au-delà de sa volonté: qu'il desiroit qu'elle vécût avec madame de Montespan comme par le passé, & que si elle témoignoit la moindre chose de désobligeant à cette dame, elle l'obligeroit à prendre d'autres mesures.

La volonté du grand Alcandre servit de loi à madame de la Valiere. Elle vécut avec madame de Montespan dans une concorde qu'on ne devoit point vraisemblablement attendre d'une rivale, & elle surprit tout le monde par sa con-

duite, parce que tout le monde commençoit à être persuadé que le grand Alcandre se retiroit d'elle peu à peu, & se donnoit entiérement à madame de Montespan.

Cependant, comme le grand Alcandre étoit un amant délicat, & qu'il ne pouvoit souffrir qu'un mari partageât avec lui les faveurs de sa maîtresse, il résolut de l'éloigner sous prétexte de lui donner de grands emplois. Mais ce mari ayant l'esprit peu complaisant, il refusa tout ce qu'on lui offrit, se doutant bien que le mérite de sa femme contribuoit plus à son élévation, que tout ce qu'il pouvoit y avoir de recommandable en lui.

Madame de Montespan, qui avoit pris goût aux caresses du grand Alcandre, ne pouvant plus souffrir celles de son mari, ne lui voulut plus rien accorder; ce qui mit monsieur de Montespan dans un tel désespoir, que quoiqu'il l'aimât tendrement, il ne laissa pas de lui donner un soufflet. Madame de Montespan, qui se sentoit alors de l'appui, le maltraita extrêmement de paroles, & s'étant plaint au grand Alcandre de son procédé, il exila monsieur de Montespan, qui s'en alla avec ses enfans dans son pays, pro-

che les Pyrénées. Il prit là le grand deuil, comme si véritablement il eût perdu sa femme ; & comme il y avoit beaucoup de dettes dans sa maison, le grand Alcandre lui envoya deux cents mille francs pour le consoler de la perte qu'il avoit faite.

Cependant, quelque tems après que monsieur de Montespan fut parti, madame sa femme devint grosse : & quoiqu'elle s'imaginât bien que tout le monde savoit ce qui se passoit entre le grand Alcandre & elle, cela n'empêcha pas qu'elle eût de la confusion qu'on la vît dans l'état où elle étoit. Cela fut cause qu'elle inventa une nouvelle mode, qui étoit fort avantageuse pour les femmes qui vouloient cacher leur grossesse, qui fut de s'habiller comme les hommes, à la réserve d'une jupe, sur laquelle, à l'endroit de la ceinture, on tiroit la chemise que l'on faisoit bouffer le plus qu'on pouvoit, & qui cachoit ainsi le ventre.

Cela n'empêcha pourtant pas que toute la Cour ne vît bien ce qui en étoit : mais comme il s'en falloit peu que les Courtisans n'adorassent ce Prince, leur encens passa jusqu'à sa maîtresse, chacun commençant à rechercher ses bonnes graces.

Comme elle avoit infiniment d'esprit, elle se fit des amis autant qu'elle put; cè que n'avoit pas fait madame de la Valiere, qui pour montrer au grand Alcandre qu'elle n'aimoit que lui, n'avoit jamais voulu rien demander pour personne. Ainsi on ne se fut pas plutôt apperçu du crédit de sa rivale, que chacun prit plaisir à s'éloigner d'elle. De quoi s'étant plainte au maréchal de Grammont, il lui répondit, que pendant qu'elle avoit sujet de rire, elle devoit avoir eu soin de faire rire les autres avec elle, si pendant qu'elle avoit sujet de pleurer, elle vouloit que les autres pleurassent aussi.

Madame de la Valiere se voyant ainsi abandonnée de tout le monde, résolut de se jetter dans un couvent; & ayant choisi celui des Carmélites, elle s'y retira, & prit l'habit quelque tems après, où elle vit, dit-on, en grande sainteté: ce que je n'ai pas de peine à croire, parce qu'ayant éprouvé, comme elle a fait, l'inconstance des choses du monde, elle voit bien qu'il n'y a qu'en Dieu seul qu'on doive mettre son espérance.

Sa retraite satisfit également le grand Alcandre & madame de Montespan:

celle-ci, parce qu'elle appréhendoit toujours qu'elle ne rentrât dans les bonnes graces du grand Alcandre, dont elle avoit possédé les plus tendres affections; celui-là, parce que sa présence lui reprochoit toujours son inconstance. Cependant le tems des couches de cette dame approchant, le grand Alcandre se retira à Paris, où il n'alloit que rarement, espérant qu'elle y pourroit accoucher plus secrétement que s'il demeuroit à Saint-Germain, où il avoit coutume de demeurer.

Le terme venu, une femme-de-chambre de madame de Montespan, en qui le grand Alcandre & elle se confioient particuliérement, monta en carrosse, & fut dans la rue Saint-Antoine, chez le nommé Clément, fameux chirurgien Accoucheur, à qui elle demanda s'il vouloit venir avec elle pour en accoucher une qui étoit en travail. Elle lui dit en même tems, que s'il vouloit venir, il falloit qu'on lui bandât les yeux, parce qu'on ne desiroit pas qu'il sût où il alloit. Clément, à qui de pareilles choses arrivoient souvent, voyant que celle qui le venoit quérir avoit l'air honnête, & que cette aventure ne lui préságeoit rien que de bon,

dit à cette femme, qu'il étoit près de faire tout ce qu'elle voudroit; & s'étant laissé bander les yeux, il monta en carrosse avec elle, d'où étant descendu après avoir fait plusieurs tours dans Paris, on le conduisit dans un appartement superbe, où on lui ôta son bandeau.

On ne lui donna pas cependant le tems de considérer le lieu, & devant que de lui laisser voir clair, une fille qui étoit dans la chamble, éteignit les bougies : après quoi le grand Alcandre, qui s'étoit caché sous le rideau du lit, lui dit de se rassurèr & de ne rien craindre. Clément lui répondit qu'il ne craignoit rien, & s'étant approché, il tâta la malade, & voyant que l'enfant n'étoit pas encore prêt à venir, il demanda au grand Alcandre, qui étoit auprès de lui, si le lieu où ils étoient, étoit la maison de Dieu, où il ne fût permis ni de boire ni de manger; que pour lui il avoit grand'faim, & qu'on lui feroit plaisir de lui donner quelque chose.

Le grand Alcandre, sans attendre qu'une des deux femmes qui étoient dans la chambre s'entremît de le servir, s'en fut en même tems lui-même à

une armoire, où il prit un pot de confitures qu'il lui apporta ; & lui étant aller chercher du pain d'un autre côté, il le lui donna de même, lui disant de n'épargner ni l'un ni l'autre, & qu'il y en avoit encore au Logis. Après que Clément eut mangé, il demanda si on ne lui donneroit point à boire. Le grand Alcandre fut quérir lui même une bouteille de vin dans l'armoire avec un verre, & lui en versa deux ou trois coups l'un après l'autre. Comme Clément eut bu le premier coup, il demanda au grand Alcandre s'il ne boiroit pas bien aussi ; & le grand Alcandre lui ayant répondu que non, il lui dit que la malade n'en accoucheroit pourtant pas si bien, & que s'il avoit envie qu'elle fût délivrée promptement, il falloit qu'il bût à sa santé.

Le grand Alcandre ne jugea pas à propos de repliquer à ce discours ; & ayant pris dans ce temps-là une douleur à madame de Montespan, cela rompit la conversation. Cependant elle tenoit les mains du grand Alcandre, qui l'exhortoit à prendre courage, & il demandoit à chaque moment à Clément si l'affaire ne seroit pas bientôt faite. Le travail fut assez rude, quoiqu'il ne fut

pas bien long, & madame de Montespan étant accouchée d'un garçon, le grand Alcandre en témoigna beaucoup de joie. Mais il ne voulut pas qu'on le dît sitôt à madame de Montespan, de peur que cela ne fût nuisible à sa santé.

Clément ayant fait tout ce qui étoit de son métier, le grand Alcandre lui versa lui-même à boire, après quoi il se remit sous le rideau du lit, parce qu'il falloit allumer de la bougie, afin que Clément vît si tout alloit bien avant que de s'en aller. Clément ayant assuré que l'accouchée n'avoit rien à craindre, celle qui l'étoit allé quérir lui donna une bourse où il y avoit cent louis d'or. Elle lui rebanda les yeux après cela, puis l'ayant fait remonter en carrosse, on le remena chez lui avec les mêmes cérémonies; je veux dire qu'on lui banda les yeux, comme on avoit fait en l'amenant.

Cependant monsieur de Lauzun tâchoit de se consoler dans les bras d'une autre; & tout glorieux de ce que le grand Alcandre n'avoit que son reste, il n'envioit aucunement son bonheur, soit qu'il n'eût jamais eu de véritable passion pour madame de Montespan,

ſoit qu'il eût reconnu en elle des défauts cachés que ſon mari publioit être fort grands ; mais ſur quoi on ne l'en croyoit pas, parce qu'on ſavoit qu'il avoit intérêt à en dégoûter. Quoi qu'il en ſoit, Lauzun n'étant plus ſon amant, vécut avec elle en bon ami, du moins ſelon toutes les apparences. Mais pour elle, elle ne le pouvoit ſouffrir, parce que lui ayant donné de ſi grandes priſes, elle avoit peur qu'il ne la perdît auprès du grand Alcandre, où il n'avoit pas moins de pouvoir qu'elle.

Comme on n'aime jamais guere ceux qu'on appréhende, elle eût bien voulu en être défaite ; mais elle n'oſoit encore l'entreprendre, de peur de n'être pas aſſez puiſſante pour en venir à bout. Comme elle étoit dans ces ſentimens, la charge de dame d'honneur de la femme du grand Alcandre vint à vaquer par la mort de la ducheſſe de Montauſier ; & les ducheſſes de Richelieu & de Crequi y prétendant toutes deux, chacune employa ſes amis pour l'avoir. Madame de Monteſpan ſe déclara pour la ducheſſe de Richelieu, & monſieur de Lauzun pour la ducheſſe de Crequi, ce qui commença à jetter ouvertement de la diviſion entr'eux. Car monſieur de Lauzun

vouloit à toute force que madame de Montespan se désistât de parler en faveur de la duchesse de Richelieu ; & madame de Montespan ne pouvant pas s'en désister honnêtement après avoir fait les premiers pas, trouva étrange que monsieur de Lauzun, après avoir su qu'elle avoit entrepris cette affaire, fût vénu à la traverse prendre les intérêts de la duchesse de Crequi. C'étoit au grand Alcandre à décider ou en faveur de son favori, ou en faveur de sa maîtresse : mais ce Prince ne voulant mécontenter ni l'un ni l'autre, demeura long-tems sans donner cette charge, espérant qu'ils s'accorderoient ensemble, & que leur réunion lui donneroit lieu de se déterminer. Mais sa longueur au contraire leur faisant croire à l'un & à l'autre que le grand Alcandre n'avoit point d'égard à leurs prieres, ils s'en voulurent encore plus de mal qu'auparavant, & même monsieur de Lauzun commença à tenir des discours si désavantageux de madame de Montespan, qu'elle ne les put apprendre sans desirer d'en tirer vengeance.

Madame de Montespan s'en plaignit au grand Alcandre, qui en fit une sévere réprimande à monsieur de Lauzun. Mais

Mais celui-ci d'autant plus animé contre elle, qu'il voyoit que son crédit l'emportoit par dessus le sien, (car le grand Alcandre venoit de donner la charge de la duchesse de Montausier à la duchesse de Richelieu) ne laissa pas de se déchaîner contre elle, & en fit des médisances en plusieurs rencontres. Le grand Alcandre l'ayant su par un autre que par madame de Montespan, en reprit encore aigrement monsieur de Lauzun, qui, voyant que le grand Alcandre n'entendoit point raillerie là-dessus, lui promit d'être sage à l'avenir ; & pour lui faire voir que son dessein étoit de bien vivre dorénavant avec madame de Montespan, il le pria de les remettre bien ensemble, ce que le grand Alcandre lui promit.

En effet, ayant disposé l'esprit de madame de Montespan à lui pardonner, il les fit embrasser le lendemain en sa présence, obligeant monsieur de Lauzun de lui demander pardon, & de lui promettre qu'il n'y retourneroit plus.

Cet accommodement fait, monsieur de Lauzun fut plus puissant que jamais sur l'esprit du grand Alcandre ; & comme ce favori avoit une ambition démesurée que rien ne pouvoit remplir, il se laissa

aller à la pensée d'épouser Mademoiselle de Monpensier, cousine germaine du grand Alcandre, dans laquelle il y avoit déjà long-tems que sa sœur, confidente de la Princesse, l'entretenoit. Cette Princesse étoit déjà dans un âge assez avancé : mais comme elle étoit extraordinairement riche, & que monsieur de Lauzun estimoit plus cette qualité, & le sang dont elle sortoit, que tous les agrémens du corps & de l'esprit, il pria sa sœur de lui continuer ses soins ; & dans la vue de parvenir à un si grand mariage, il fit mille avances à madâme de Montespan, ne doutant pas qu'il n'eût grand besoin de son crédit en cette rencontre.

Car, quoique celui qu'il avoit sur l'esprit de son amant lui fît présumer beaucoup de choses en sa faveur, comme ce qu'il entreprenoit néanmoins étoit de grande conséquence, il avoit peur qu'il n'y donnât pas les mains si facilement. Ainsi il songea à le gagner par quelque endroit où il eût intérêt lui-même, ce qu'il fit de cette maniere. Il dépêcha un Gentilhomme en qui il avoit beaucoup de confiance, vers le Duc de Lorraine, qui étoit dépouillé de ses Etats, pour lui offrir cinq cents mille livres de rente

en fonds de terre pour lui & pour ses héritiers, s'il vouloit lui céder ses droits. Le duc de Lorraine, qui ne voyoit pas grande apparence de pouvoir jamais rentrer dans son bien, goûta cette proposition, d'autant plus que c'étoit un homme à tout faire pour de l'argent, ce qui l'avoit mis dans l'état où il étoit. Ainsi monsieur de Lauzun se voyant en état de réussir, en témoigna quelque chose au grand Alcandre, à qui il insinua qu'il lui seroit beaucoup avantageux que le duc de Lorraine cédât ses prétentions à quelqu'un qui lui rendît foi & hommage de la duché de Lorraine.

Le grand Alcandre ayant approuvé la chose, monsieur de Lauzun lui découvrit que dans la pensée qu'il avoit eue de lui rendre ce service, il avoit écouté quelques propositions de mariage qui lui avoient été faites de la part de Mademoiselle de Monpensier, par l'entremise de sa sœur: qu'il lui demandoit pardon s'il ne l'en avoit pas averti plutôt: mais qu'il avoit cru ne le pouvoir faire qu'il n'eût tâché auparavant de mettre les choses en état de réussir; que c'étoit à lui à approuver ce mariage, qui, tout extraordinaire qu'il paroissoit, n'étoit pas néanmoins sans exemple; que

ce ne ſeroit pas la premiere fois que des mortels ſe ſeroient alliés au ſang des Dieux, & que l'Hiſtoire lui apprenoit que beaucoup de perſonnes, qui n'étoient pas de meilleure maiſon que lui, étoient arrivées à cet honneur.

Le grand Alcandre fut ſurpris de cette propoſition, qui lui parut bien hardie pour un homme de la volée de monſieur de Lauzun. Cependant, faiſant réflexion que ce n'étoit pas là la premiere fois qu'une Princeſſe du ſang royal auroit épouſé un ſimple Gentilhomme, & ſur les avantages qu'il pouvoit retirer lui-même de cette alliance, Il s'accoutuma bientôt à en entendre parler. Madame de Monteſpan, que monſieur de Lauzun avoit engagée dans ſes intérêts, trouvant le grand Alcandre déjà bien ébranlé, ſut lui repréſenter ſi adroitement qu'il n'y avoit point de différence en France entre les Gentishommes, quand ils étoient une fois Ducs & Pairs, (ce qu'il lui étoit aiſé de faire en faveur de monſieur de Lauzun) & les Princes étrangers, à l'un deſquels il avoit donné, il n'y avoit pas long-tems, une ſœur de Mademoiſelle de Montpenſier, qu'elle acheva de le réſoudre.

Quand le grand Alcandre eut ainſi

donné son consentement à madame de Montespan, il prit des mesures avec elle & avec monsieur de Lauzun, afin de se disculper dans le monde du consentement qu'il donnoit à ce mariage. Cependant il ne crut rien de plus propre à cela que de paroître y avoir été forcé. Pour cet effet il voulut deux choses; l'une, que mademoiselle de Montpensier vînt elle-même le prier de lui donner monsieur de Lauzun en mariage; l'autre, que les plus considérables d'entre les parens de monsieur de Lauzun vinssent en corps lui demander la permission que leur parent épousat cette Princesse. On vît donc arriver ces Ambassadeurs & cette Ambassadrice tout en même-tems, & ceux-là ayant eu audience les premiers, il dirent au grand Alcandre: Que quoique la grace qu'ils avoient à lui demander en faveur de leur parent semblât être au-dessus de leur mérite, & même au-dessus de leurs espérances, ils le prioient néanmoins de considérer que ce seroit le moyen de porter la Noblesse aux plus grandes choses, chacun espérant dorénavant de pouvoit parvenir à un si grand honneur pour récompense de ses services.

Ils repréſenterent encore au grand Alcandre ce que j'ai touché ci-devant, ſavoir, qu'il y avoit beaucoup d'autres Gentilshommes à qui l'on avoit accordé la même grace : tellement que le grand Alcandre paroiſſant ſe laiſſer aller à leurs prieres, il leur répondit, qu'il vouloit bien à leur conſidération, comme étant de la premiere Nobleſſe de ſon Royaume, que leur parent eût l'honneur d'épouſer mademoiſelle de Montpenſier, mais qu'il vouloit cependant ſavoir d'elle-même ſi elle ſe portoit volontiers à cette alliance, ce qu'il ne ſavoit pas encore tout-à-fait.

On fit donc entrer en même tems cette Princeſſe, qui, ſans conſidérer que ce n'étoit guere la coutume que les femmes demandaſſent les hommes en mariage, pria le grand Alcandre de lui permettre d'épouſer monſieur de Lauzun. A quoi le grand Alcandre s'étant oppoſé d'abord, mais d'une maniere à lui faire voir ſeulement qu'il vouloit ſauver les apparences, la Princeſſe réitéra ſes prieres, & obtint enfin ce qu'elle demandoit.

La nouvelle de ce mariage fit grand bruit, non-ſeulement dans tout le Royaume, mais encore beaucoup plus

loin, chacun ne se pouvant lasser d'admirer les effets de la fortune qui favorisoit tellement un homme qui en paroissoit si indigne, qu'ôté ses vertus cachées, il y en avoit cent mille dans le Royaume qui valoient beaucoup mieux que lui.

Cependant, quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, il fit une grande faute en cette rencontre; car, au lieu d'épouser mademoiselle de Montpensier au même tems, il s'amusa à faire de grands préparatifs pour ses noces, & cela les retardant de quelques jours, le Prince de Condé & son fils furent se jetter aux pieds du grand Alcandre, pour le prier de ne pas permettre qu'une chose si honteuse à toute la maison Royale s'achevât. Le grand Alcandre fut fort ébranlé à ces remontrances; & comme il ne savoit, pour ainsi dire, à quoi se résoudre, étant combattu d'un côté par leurs raisons, & de l'autre par la parole qu'il avoit donnée aux parens de monsieur de Lauzun, Monsieur joignit ses remontrances à celles de ces Princes, & l'obligea à se retracter. Madame de Montespan de son côté, quoiqu'elle parût agir ouvertement pour monsieur de Lauzun, tâchoit en secret de rompre

son affaire, craignant que s'il étoit une fois allié à la maison Royale, il ne prît encore bien plus d'ascendant sur l'esprit du grand Alcandre, qu'elle vouloit régenter toute seule.

Le grand Alcandre avoit cependant tant de foiblesse pour monsieur de Lauzun, qu'il ne savoit comment lui annoncer sa volonté. Mais comme c'étoit une nécessité de le faire, il le fit entrer dans son cabinet, & lui dit là, qu'après avoir bien fait réflexions sur son mariage, il ne vouloit pas qu'il s'achevât; qu'en toute autre chose, il lui donneroit des marques de son affection, mais qu'il ne lui devoit plus parler de celle-là, s'il avoit dessein de se maintenir dans ses bonnes graces.

Monsieur de Lauzun reconnaissant à ce langage que quelqu'un l'avoit desservi auprès de lui, ne crut pas devoir s'efforcer de le fléchir, s'imaginant bien que cela seroit inutile; mais s'en allant en même tems chez madame de Montespan qu'il soupçonnoit, il lui dit tout ce que la rage & la passion peuvent faire dire d'emporté & d'extravagant. Il lui dit qu'il avoit eu tort de se confier en une femme de sa sorte, puisqu'il devoit savoir que celles qui lui ressem-

bloient, ayant fait banqueroute à leur honneur, la pouvoient bien faire à leurs amans : qu'il alloit employer tout le crédit qu'il avoit sur l'esprit du grand Alcandre, pour le faire revenir d'un amour qui le perdroit de réputation dans le monde, & dont il ne connoissoit pas l'indignité.

Il lui dit encore plusieurs choses de la même force ; après quoi il s'en fut chez mademoiselle de Montpensier, à qui il annonça la volonté du grand Alcandre. Cette Princesse, qui s'attendoit à des douceurs, après quoi il y avoit nombre d'années qu'elle soupiroit, n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'elle tomba évanouie ; de sorte que toute l'eau de la Seine n'auroit pas été capable de la faire revenir, si monsieur de Lauzun n'eût approché son visage contre le sien pour lui dire à l'oreille, qu'il n'étoit pas tems de se désespérer ainsi, mais de prendre des mesures qui les pussent mettre à couvert l'un & l'autre de la haine de leurs ennemis : que cela ne consistoit cependant que dans une extrême diligence, parce que la perte d'un seul moment entraînoit une étrange suite : que pour lui, il étoit d'avis que sans s'arrêter aux ordres du grand Alcan-

dre, ils se mariassent secrétement; que quand la chose seroit faite, il y consentiroit bien, puisqu'il y avoit déjà consenti, & qu'en tout cas, cela n'empêcheroit pas toujours leur intelligence & leur commerce.

La Princesse revint de sa pâmoison à un discours si éloquent & si agréable, & s'étant enfermés tous deux dans un cabinet, ils y appellerent la comtesse de Nogent en tiers, qui leur confirma qu'ils ne pouvoient prendre une résolution plus avantageuse au bien de leurs affaires & à leur contentement. On dit même qu'elle fut d'avis qu'ils devoient consommer leur mariage d'avance, & que comme ils déféroient beaucoup à ses avis, la chose fut exécutée sur le champ. Après cela on convint, dans ce conseil d'amour, que la Princesse iroit trouver le grand Alcandre, pour essayer si elle ne pouvoit point lui faire changer de sentiment; & en effet, elle monta en carrosse en même tems pour y aller.

Le grand Alcandre étant averti qu'elle demandoit à lui parler en particulier, se douta bien de ce que ce pouvoit être, & quoiqu'il ne fût pas résolu de lui accorder sa demande, comme il ne

pouvoit honnêtement se dispenser de lui donner audience, il la fit entrer dans son Cabinet, après en avoir fait sortir tous ceux qui y étoient avec lui. La Princesse se jetta là à ses pieds, & se cachant le visage de son mouchoir, moins cependant pour essuyer ses larmes que pour cacher sa confusion, elle lui dit qu'elle faisoit là un personnage qui la devoit combler de honte, si lui-même ne lui avoit donné de la hardiesse, en approuvant, comme il avoit fait, les desseins de monsieur de Lauzun; que c'étoit sur cela qu'elle avoit pris des engagemens qu'il lui étoit bien difficile de rompre; que quoiqu'il ne fût pas trop bienséant à une personnne de son sexe de parler de la sorte, le mérite de monsieur de Lauzun, à qui il n'avoit pu refuser lui-même ses affections, pouvoit bien lui servir d'excuse; qu'enfin quiconque considéreroit que ses feux étoient légitimes & approuvés par son Roi, n'y trouveroit peut-être pas tant à redire que l'on pourroit bien s'imaginer.

Le grand Alcandre, qui lui avoit commandé plusieurs fois de se lever, sans qu'elle eût voulu lui obéir, lui dit, voyant qu'elle avoit cessé de parler,

que si elle ne se mettoit dans une autre posture, il n'avoit rien à lui répondre. La Princesse se leva l'entendant parler de la sorte, & attendant avec une crainte inconcevable l'arrêt de sa mort ou de sa vie. Mais le grand Alcandre ne la laissa pas long-tems dans l'incertitude; il lui dit: Que s'il avoit eu la foiblesse de consentir à son mariage, il étoit assez puni par les remords qu'il en avoit; que c'étoit une chose dont il se repentiroit toute sa vie; & qu'il ne concevoit pas comment elle, qui avoit toujours fait paroître un courage au-dessus de son sexe, pouvoit se résoudre à une action qui la devoit combler d'infamie.

Mademoiselle de Montpensier, ayant eu cette réponse, s'en retourna chez elle la rage dans le cœur contre le grand Alcandre; & y ayant trouvé monsieur de Lauzun; qui attendoit avec impatience des nouvelles de ce qu'elle auroit fait, ils convinrent ensemble que, puisque rien n'étoit capable de le fléchir, ils devoient pour achever leur mariage, y faire mettre les cérémonies. Un Prêtre fut bientôt trouvé pour cela; & ayant épousé dans le cabinet de la Princesse, ils attendirent du tems & de la fortune quelque occasion favorable pour divulguer leur mariage.

Cependant

Cependant il ne put être fait si secrétement que le grand Alcandre n'en fût averti par un domestique de la Princesse, que monsieur de Louvois, ennemi juré de monsieur de Lauzun, avoit gagné pour l'avertir de tout ce qui se passoit dans sa maison. Le grand Alcandre en témoigna une grande colere. Monsieur de Louvois & madame de Montespan, qui étoient d'intelligence ensemble pour l'abaissement de monsieur de Lauzun, tâcherent encore de l'animer davantage; car il faut savoir que monsieur de Lauzun avoit maltraité monsieur de Louvois en plusieurs rencontres, & que ce ministre, qui commençoit déjà à entrer en grande faveur, cherchoit à s'en venger par toutes sortes de moyens.

Ils conseillerent néanmoins au grand Alcandre de dissimuler son ressentiment, soit qu'ils crussent ne pouvoir encore procurer la perte de monsieur de Lauzun, ou qu'ils appréhendassent de choquer la Princesse, qui ne pardonnoit pas volontiers quand on lui avoit donné une fois sujet de vouloir du mal. Le Roi continua donc d'en user en apparence avec lui comme il faisoit auparavant; Mais il donna ordre à monsieur de

Monfieur de Lauzun ...
ant des airs de grandeur avec sa nou
velle épouse, auxquels il n'avoit dé
que trop de disposition naturellement
l'en faisoit accroire tous les jours d
plus en plus, si bien qu'il avoit presqu
toute la Cour pour ennemie. Il soute
noit cependant tout cela avec une hau
teur extraordinaire ; mais il lui survin
bientôt une occasion qui fut cause d
sa disgrace, que l'on méditoit il y avo
déjà long-tems.

Le comte de Guiche, fils aîné
maréchal de Grammont, étoit Colo
du Régiment des Gardes du grand A
candre, en survivance de son pere
le grand Alcandre l'ayant exilé pour
...chans de ceux de m

[redacted]

toute la Cour, ceux qui avoient du crédit auprès du grand Alcandre, y prétendoient, monsieur de Lauzun entre autres, que le grand Alcandre avoit fait, il n'y avoit pas long-tems, Capitaine de ses Gardes. Cependant il n'osoit la lui demander, soit qu'il se fût apperçu qu'il commençoit à n'être plus si bien dans son esprit qu'il avoit été autrefois, ou qu'il ne voulût pas à toute heure & à tous momens l'importuner pour de nouvelles graces.

Il avoit fait la paix en apparence avec madame de Montespan, qui pour le faire donner plus adroitement dans le panneau, avoit fait semblant de lui pardonner. Monsieur de Lauzun croyant donc qu'elle ne lui refuseroit pas son entremise, la pria de vouloir le servir en cette rencontre, mais de ne pas dire au grand Alcandre qu'il lui eût fait cette priere. Madame de Montespan le lui promit; mais allant en même tems trouver le grand Alcandre, elle lui dit, que monsieur de Lauzun n'étoit plus rien que mystere: qu'il lui avoit fait promettre de lui demander la charge du comte de Guiche, mais qu'il avoit *exigé en même* tems de ne lui pas dire *qu'il l'en avoit* priée; qu'elle ne com-

sçavoit pas pourquoi tous ces détours avec un Prince qui l'avoit comblé de tant de graces, & qui l'en combloit encore tous les jours : que quoiqu'il n'y eût pas lieu de croire qu'il pût avoir de méchans desseins en demandant cette charge, néanmoins il ne la lui accorderoit pas si elle étoit à sa place, puisque toutes les bontés qu'il avoit pour lui, méritoient bien du moins que pour toute reconnoissance il fît paroître plus de franchise.

Quoique le procédé de monsieur de Lauzun ne fût rien dans le fond, comme madame de Montespan néanmoins y donnoit les couleurs les plus noires qu'il lui étoit possible, le grand Alcandre y fit réflexion ; & témoignant à madame de Montespan qu'il ne pouvoit comprendre le dessein que monsieur de Lauzun pouvoit avoir, elle lui conseilla de lui en parler lui-même, pour voir s'il useroit toujours des mêmes détours. Le grand Alcandre approuva ce conseil ; & s'étant enfermé avec monsieur de Lauzun dans son cabinet, après lui avoir parlé de choses & d'autres, il l'entretint de tous ceux qui aspiroient à la charge du comte de Guiche, lui disant que son dessein n'étoit pas d'en gratifier aucun, parce

qu'ils ne lui sembloient pas avoir assez d'expérience pour remplir une si grande charge.

Monsieur de Lauzun ravi de voir le grand Alcandre dans ces sentimens, tâcha de l'y confirmer, ajoutant à ce qu'il avoit dit de ces personnes-là, quelques choses à leur désavantage. Mais comme il ne venoit point à ce que le grand Alcandre desiroit de lui, c'est-à-dire, à lui demander si elle ne l'accommoderoit pas, & s'il n'avoit pas envie de l'avoir lui-même; Monsieur de Lauzun lui répondit, qu'après avoir reçu tant de graces de Sa Majesté, il n'avoit garde d'en prétendre de nouvelles; qu'ainsi il osoit lui assurer qu'il n'en avoit pas eu seulement la pensée, se rendant assez de justice pour savoir qu'il y en avoit mille autres qui en étoient plus dignes que lui. Cette modestie vous sied bien, répondit un peu froidement le grand Alcandre; à quoi il ajouta, que cependant Madame de Montespan lui avoit parlé pour lui, ce qu'il ne croyoit pas qu'elle eût fait s'il ne l'en avoit priée: qu'il ne concevoit pas pourquoi il faisoit mystere d'une chose à laquelle il pouvoit prétendre préférablement à tant d'autres, & qu'il vouloit qu'il lui en

dît la vérité. Monsieur de Lauzun se voyant pressé de cette sorte par le grand Alcandre, lui jura tout de nouveau qu'il n'y avoit jamais pensé : sur quoi le grand Alcandre prenant tout-d'un-coup un air à le faire trembler, il lui dit, qu'il s'étonnoit extrêmement de la hardiesse qu'il avoit de lui mentir avec tant d'impudence ; qu'il n'avoit que faire de déguiser davantage, que madame de Montespan lui avoit tout dit, & qu'il pouvoit s'assurer qu'il n'auroit jamais aucune confiance en tout ce qu'il lui pourroit dire. En même tems il se leva, & l'ayant congédié sans vouloir entendre ses excuses, monsieur de Lauzun s'en alla plein de désespoir & de rage.

Il rencontra, au sortir du cabinet du grand Alcandre, le duc de Crequi, qui le voyant tout changé, lui demanda ce qu'il avoit ; il lui répondit qu'il étoit un malheureux, qu'il avoit la corde au cou, & que celui qui voudroit l'étrangler seroit le meilleur de ses amis. Il s'en fut chez madame de Montespan, où il n'y eut sorte d'injures qu'il ne lui dît, & même de si grossieres, qu'on n'eût jamais cru que c'eût été un homme de qualité que les eût pu avoir à la

bouche. Madame de Montespan lui dit, que si ce n'étoit qu'elle espéroit que le grand Alcandre lui en feroit justice, elle le dévisageroit à l'heure même, mais qu'elle vouloit bien s'en remettre à lui.

Après qu'il lui eut encore dit tout ce que le désespoir & la rage peuvent inspirer de plus sale & de plus vilain, il s'en fut chez mademoiselle de Montpensier, qu'il ne put caresser comme il avoit acoutumé, tant l'abattement de l'esprit avoit contribué à celui du corps. Cependant, comme la Princesse n'y trouvoit pas son compte, elle voulut savoir d'où cela provenoit, lui jurant que la chose seroit bien difficile, si elle ne tâchoit d'y apporter remede. Monsieur de Lauzun se croyant obligé de lui dire ce que c'étoit, lui fit part de la conversation qu'il avoit eue avec le grand Alcandre, & de la visite qu'il avoit rendue ensuite à madame de Montespan, ne lui cachant rien de tout ce qu'il lui avoit dit de désobligeant.

La Princesse, à qui l'âge avoit donné plus d'expérience qu'à lui, qui naturellement avoit beaucoup d'esprit, mais fort peu de jugement, le blâma de ce qu'il avoit fait, lui disant que toutes véritès

n'étoient pas toujours bonnes à dire. Elle appréhenda le ressentiment du grand Alexandre ; & dans la crainte qu'elle avoit que cette conjoncture ne fût nuisible à ses plaisirs, elle fit ce qu'elle put pour en prendre par provision, de peur qu'il ne lui fût pas permis d'en prendre toutes fois & quantes qu'elle en auroit la volonté.

En effet, le grand Alexandre ayant su que monsieur de Lauzun, nonobstant ses ordres réitérés tant de fois, s'étoit encore déchaîné contre madame de Montespan, résolut de le faire arrêter. Les remontrances de monsieur de Louvois, qui ne cessoit de lui représenter qu'il ne pourroit ramener autrement cet esprit à la raison, y servirent beaucoup. Enfin, après avoir vaincu tous les secours qu'il avoit encore pour cet indigne Favori, l'ordre en fut donné au chevalier de Fourbin, Major des gardes du Corps, qui se transporta à l'heure même chez monsieur de Lauzun, où ayant appris qu'il étoit allé à Paris, il laissa un garde en sentinelle à la porte, avec ordre de le venir avertir dès le moment qu'il seroit revenu. Monsieur de Lauzun arriva une heure après, & la garde en étant venu avertir

le chevalier de Fourbin, il posa des gardes autour de la maison, puis entra devant & le trouva auprès du feu, qui ne songeoit guere à son malheur; car d'aussi loin qu'il le vit venir, il s'enquit de lui ce qui l'amenoit, & s'il ne venoit point de la part du grand Alexandre pour lui dire de le venir trouver. Le chevalier de Fourbin répondit que non; mais qu'il lui envoyoit demander son épée : qu'il étoit fâché d'être chargé d'une telle commission; mais que comme il étoit obligé de faire ce que son maître lui commandoit, il n'avoit pu s'en dispenser.

Il est aisé de juger de la surprise de monsieur de Lauzun à un compliment si peu attendu; car, quoiqu'il eût donné lieu au grand Alcandre d'en user encore plus rigoureusement avec lui, comme on ne se rend jamais justice, & que d'ailleurs on se flatte toujours, il croyoit que l'amitié qu'il lui avoit toujours témoignée, prévaudroit par-dessus son ressentiment. Il demanda au chevalier de Fourbin s'il n'y avoit pas moyen qu'il lui pût parler; mais lui ayant dit que cela lui étoit défendu, il s'abandonna au désespoir. On le garda à vue pendant toute la nuit, comme

cevoit pas pourquoi tous ces détours avec un Prince qui l'avoit comblé de tant de graces, & qui l'en combloit encore tous les jours : que quoiqu'il n'y eût pas lieu de croire qu'il pût avoir de méchans desseins en demandant cette charge, néanmoins il ne la lui accorderoit pas si elle étoit à sa place, puisque toutes les bontés qu'il avoit pour lui, méritoient bien du moins que pour toute reconnoissance il fît paroître plus de franchise.

Quoique le procédé de monsieur de Lauzun ne fût rien dans le fond, comme madame de Montespan néanmoins y donnoit les couleurs les plus noires qu'il lui étoit possible, le grand Alcandre y fit réflexion ; & témoignant à madame de Montespan qu'il ne pouvoit comprendre le dessein que monsieur de Lauzun pouvoit avoir, elle lui conseilla de lui en parler lui-même, pour voir s'il useroit toujours des mêmes détours. Le grand Alcandre approuva ce conseil ; & s'étant enfermé avec monsieur de Lauzun dans son cabinet, après lui avoir parlé de choses & d'autres, il l'entretint de tous ceux qui aspiroient à la charge du comte de Guiche, lui disant que son dessein n'étoit pas d'en gratifier aucun, parce

qu'ils ne lui sembloient pas avoir assez d'expérience pour remplir une si grande charge.

Monsieur de Lauzun ravi de voir le grand Alcandre dans ces sentimens, tâcha de l'y confirmer, ajoutant à ce qu'il avoit dit de ces personnes-là, quelques choses à leur désavantage. Mais comme il ne venoit point à ce que le grand Alcandre desiroit de lui, c'est-à-dire, à lui demander si elle ne l'accommoderoit pas, & s'il n'avoit pas envie de l'avoir lui-même; Monsieur de Lauzun lui répondit, qu'après avoir reçu tant de graces de Sa Majesté, il n'avoit garde d'en prétendre de nouvelles; qu'ainsi il osoit lui assurer qu'il n'en avoit pas eu seulement la pensée, se rendant assez de justice pour savoir qu'il y en avoit mille autres qui en étoient plus dignes que lui. Cette modestie vous sied bien; répondit un peu froidement le grand Alcandre; à quoi il ajouta, que cependant Madame de Montespan lui avoit parlé pour lui, ce qu'il ne croyoit pas qu'elle eût fait s'il ne l'en avoit priée; qu'il ne concevoit pas pourquoi il faisoit mystere d'une chose à laquelle il pouvoit prétendre préférablement à tant d'autres; & qu'il vouloit qu'il lui en

secrettes, si elle ne vouloit se résoudre d'apprêter a rire, non-seulement à ses ennemis, mais encore à toute la France, qui avoit les yeux tournés sur elle, pour voir de quelle façon elle recevroit la disgrace de son bon ami. Cela ne l'empêcha pourtant pas de prendre l'homme d'affaires de monsieur de Lauzun, dont elle fit son Intendant ; & de recevoir à son service son Ecuyer & ses plus fideles domestiques, qui furent ravis de pouvoir surgir à ce port après le naufrage de leur maître.

Cependant le grand Alcandre, ni plus ni moins que si monsieur de Lauzun n'eût jamais été son favori, écoutoit tout ce qu'on lui en disoit sans en être touché, & même sans y répondre ; ce qui étoit cause que ceux qui étoient encore de ses amis, dont le nombre néanmoins étoit très-petit, n'osoient plus lui en parler. On n'osoit même presque plus lui demander la charge du comte de Guiche, parce que chacun sachant que c'avoit été là la pierre d'achoppement, on craignoit qu'elle ne fît le même effet pour les autres qu'elle avoit fait pour lui. Comme on étoit cependant tous les jours dans l'attente, pour voir à qui le grand Alcandre la donneroit

donneroit, on fut tous surpris qu'un matin à son lever il dit au duc de la Feuillade, que s'il pouvoit trouver cinquante mille écus, il lui donneroit le reste pour avoir la charge du comte de Guiche, à qui il falloit compter six cens mille francs avant que d'avoir sa démission. Le duc de la Feuillade répondit en riant au grand Alcandre, qu'il les trouveroit bien s'il lui vouloit servir de caution ; & après l'avoir remercié sérieusement de la grace qu'il lui faisoit, il prit congé de lui pour aller chercher à Paris la somme qu'il lui demandoit.

Comme la nouvelle de ce que le grand Alcandre faisoit pour lui s'étoit répandue parmi les courtisans, il en trouva un grand nombre dans l'antichambre & sur le degré qui lui en vinrent faire leurs complimens. Mais ne les ayant pas à demi-écoutés, il s'en retourna avec son air brusque dans la chambre du grand Alcandre, à qui il dit qu'on n'avoit plus que faire d'avoir recours aux Saints pour voir des miracles ; que Sa Majesté en faisoit de plus grands que tous les Saints du Paradis ; que quand il étoit arrivé le matin à son lever il n'avoit été regardé de personne, parce que

personne ne croyoit que Sa Majesté dût faire ce qu'elle avoit fait pour lui ; mais que chacun n'avoit pas plutôt entendu la grace qu'elle lui avoit accordée, qu'on s'étoit empressé à l'envi l'un de l'autre de lui faire des offres de service, mais des offres de service à la mode de la Cour, c'est-à-dire, sans que pas un lui eût offert sa bourse pour y pouvoir prendre les cinquante mille écus dont il avoit tant de besoin.

Le grand Alcandre se mit à rire à la saillie du duc de la Feuillade ; & voyant qu'il s'en retournoit avec autant de précipitation qu'il étoit venu, il lui dit de ne pas s'en aller si vîte, s'il n'avoit affaire à Paris que pour aller chercher de l'argent ; qu'il consentoit de lui en prêter, mais à condition qu'il le lui rendroit quand il se trouveroit en état. Ainsi le grand Alcandre ayant abaissé en un jour son favori, en éleva un autre presqu'en aussi peu de tems. Car il est constant que le matin que le grand Alcandre fit ce présent au Duc de la Feuillade, il étoit si mal dans ses affaires, que lui étant mort un de ses chevaux de carrosse, il n'avoit pas trouvé d'argent chez lui pour en ravoir un autre.

Quoique la disgrace de M. de Lauzun eût privé les Dames de la Cour d'un de leurs meilleurs combattans, comme d'un moment à l'autre il s'en présente là de tout frais ; la vigueur de ceux-ci les consola de la perte de l'autre, & elles ne l'eurent pas plutôt perdu de vue qu'elles ne songerent plus à ses bravoures. Parmi les jeunes gens qui se présenterent pour remplir sa place, le duc de Longueville étoit sans doute le plus considérable pour le bien & pour la naissance ; car'il descendoit de Princes qui avoient possédé la Couronne avant qu'elle tombât dans la branche du grand Alcandre, & il avoit bien six cent mille livres de rente en fonds de terre pour soutenir une origine si illustre. Pour ce qui est de sa personne, sa jeunesse accompagnée de je ne sais quoi la rendoit toute charmante : ainsi, quoiqu'il ne fût ni de si belle taille ni de si grand air que beaucoup d'autres, il ne laissoit pas de plaire généralement à toutes les femmes ; de sorte qu'il ne parut pas plutôt à la Cour, qu'elles firent toutes des desseins sur sa personne.

La Maréchale de la Ferté fut de celles-là ; & trente-sept ou trente-huit ans qu'elle avoit sur la tête ne lui per-

mettant pas d'espérer qu'il la préferât à tant d'autres, qui étoient plus jeunes & plus belles qu'elle, elle crut qu'elle ne feroit point mal de lui faire quelques avances, & que les avances pourroient lui tenir lieu de mérite. Comme on jouoit chez elle, & que c'étoit le rendez-vous de tous les honnêtes gens, & de tous ceux qui n'avoient que faire, elle pria le duc de Longueville de la venir voir; & lui ayant marqué une heure pour le lendemain où il ne devoit encore y avoir personne, elle eut le plaisir de l'entretenir tout à son aise. Cependant ce fut avec peu de profit; car le jeune Prince étoit encore si neuf dans les mysteres amoureux, qu'il n'entendit ni ce que cent œillades, ni ce que cent minauderies lui vouloient dire, & qui en eussent néanmoins assez averti un autre qui en auroit été mieux instruit que lui.

Cependant comme la Maréchale, toute vieille qu'elle étoit, ne lui avoit pas déplu, il la fut revoir le lendemain à la même heure, & la trouvant à sa toilette, il lui dit qu'il lui vouloit faire présent d'une poudre admirable. La Maréchale lui demanda quelle poudre c'étoit, & le duc de Longueville lui ayant

dit que c'étoit de la poudre de Polleville: à peine eut-il lâché la parole, qu'elle s'écria qu'elle le dispensoit de lui en envoyer; que c'étoit une poudre abominable, & qu'il faudroit faire brûler celui qui l'avoit inventée. Elle demanda aussi-tôt au duc de Longueville s'il s'en servoit; & le Duc lui ayant dit qu'oui, elle lui dit de ne la pas approcher, & que cette poudre étoit pire que la peste. Le Duc, qui ne savoit ce que cela vouloit dire, la pria de lui expliquer cette énigme; & la Maréchale lui demandant s'il n'avoit pas entendu parler de ce qui étoit arrivé au comte de Saux: comme il lui eut répondu que non, elle lui dit qu'il n'avoit qu'à le lui demander à lui-même, & qu'après cela elle ne croyoit pas qu'il mît encore de la poudre de Polleville.

Elle ne voulut jamais lui rien dire davantage jusqu'à ce qu'elle fut coëffée; mais celle qui coëffoit s'en étant allée, elle lui dit après cela, que le comte de Saux ayant eu un rendez-vous avec Madame de Cœuvres, il n'en étoit pas sorti à son honneur, à cause du Polleville, & qu'elle croyoit bien qu'il lui en pourroit arriver autant s'il se trouvoit en pareille rencontre. Ce reproche fit rire

le duc de Longueville ; & comme la force de sa jeunesse lui faisoit croire qu'il ne haïssoit pas la Maréchale, qu'il avoit trouvé jolie femme à son miroir, il lui dit qu'il avoit mis ce jour-là du Polleville, mais qu'il parieroit bien qu'il ne lui arriveroit pas le même accident qui étoit arrivé au comte de Saux. Là-dessus il se mit en état de la caresser, & la Maréchale feignant de lui savoir mauvais gré de sa hardiesse pour l'animer encore davantage, se défendit jusqu'à ce qu'elle fût proche d'un lit où elle se laissa tomber. Elle éprouva là que ce qui se disoit du comte de Saux étoit un effet de sa foiblesse, & non pas du Pollevile, comme il avoit été bien aise de le faire accroire.

Le Duc de Longueville, ravi de son aventure, en usa en jeune homme, ce qui ne déplut pas à la Maréchale, qui lui recommanda le secret, lui faisant entendre qu'elle avoit affaire à un mari difficile, & qui n'entendroit point de raillerie, s'il venoit à découvrir qu'ils eussent commerce ensemble. Le duc de Longueville lui promit d'en user sagement, & qu'elle auroit lieu d'en être contente ; mais il lui recommanda de son côté, de ne lui point faire d'infidé-

lité, ajoutant qu'il l'abandonneroit dès le moment qu'il en reconnoîtroit la moindre chose.

Cette loi fut dure pour la Maréchale, qui avoit cru jusques-là qu'un homme étoit trop peu pour une femme. Mais comme elle aimoit le Duc, & que d'ailleurs elle venoit d'éprouver qu'il ne s'en falloit pas de beaucoup qu'il n'en valût deux autres, elle résolut de faire effort sur son naturel, & de lui tenir parole tant qu'elle le pourroit. Ainsi dès ce jour-là elle congédia le Marquis d'Effiat, qui tâchoit de se mettre bien auprès d'elle, & qui auroit bientôt réussi sans la défense du duc de Longueville.

Le marquis d'Effiat étoit un petit homme, têtu, brave, quoiqu'il n'aimât pas la guerre, adonné à ses plaisirs, & peu capable de raison quand il s'étoit mis une fois une chose en tête. Il trouva de la dureté dans le commandement de la Maréchale, avec qui il s'étoit vu à la veille de la conclusion; & ne doutant point qu'il n'y eût quelqu'autre amant en campagne, il soupçonna aussitôt le duc de Longueville. Ses soupçons étant tombés sur lui, quoique cette Dame en vît bien d'autres, il fut fâché

d'avoir affaire à un Prince, avec qui il n'osoit se mesurer sans s'exposer à d'étranges suites. Cependant sa passion étant plus forte que sa raison, il voulut, avant que de le quereller, savoir au vrai s'il ne se méprenoit pas, & ayant mis pour cela des espions en campagne; il fut averti d'un rendez-vous que ces amans avoient pris ensemble; & il se trouva lui-même devant la porte en gros manteau, afin d'être plus sûr si cela étoit vrai ou non. Comme il eut vû de ses propres yeux qu'on ne lui avoit dit que la vérité, il résolut de quereller le duc de Longueville à la première occasion, & l'ayant rencontré bientôt après; il lui dit à l'oreille, qu'il le vouloit voir l'épée à la main. Le duc de Longueville lui répondit sans s'émouvoir, qu'il devoit apprendre à se connoître; qu'il se pouvoit battre contre ses égaux, mais que pour lui, il avoit appris à ne se jamais commettre avec des gens dont il n'y avoit pas long-tems qu'on connoissoit les ancêtres.

Ce reproche fut sensible au Marquis d'Effiat, de l'extraction duquel l'on n'avoit pas grande opinion dans le monde. Cependant comme il n'étoit pas tout seul dans l'endroit où il avoit parlé au duc

de Longueville, il s'éloigna sans faire semblant de rien, & sans donner même aucun soupçon de ce qu'il lui avoit dit. Le duc de Longueville sortit peu de tems apres : mais comme il avoit quantité de Pages & de Laquais à sa suite, d'Effiat crût à propos d'attendre une occasion plus favorable, pour tirer raison & de l'injure qu'il venoit de recevoir & du vol qu'on lui avoit fait de sa Maîtresse.

Cependant le duc de Longueville voyant que d'Effiat n'étoit point venu après lui, prit pour un effet de son peu de courage ce qui n'étoit qu'un effet de son jugement ; si bien qu'il commença à en faire des médisances, lesquelles étant rapportées à d'Effiat, le mirent dans un tel excès de colere, qu'il résolut de se perdre ou d'en tirer vengeance. Pour cet effet il dépêcha deux ou trois espions pour savoir quand le duc de Longueville sortiroit tout seul, ce qu'il lui arrivoit souvent, ayant outre l'intrigue de la Maréchale quelques amourettes en ville, qui lui donnoient de l'occupation. Deux ou trois jours après, un de ses espions l'étant venu avertir que le Duc étoit sorti tout seul en chaise, & étoit allé à quelque de-

couverte, il se fut poster sur son chemin, tellement que comme il s'en revenoit à deux heures après minuit, il se présenta devant lui, tenant un bâton d'une main & l'épée de l'autre, lui criant de sortir de sa chaise, sinon qu'il le maltraiteroit. Le duc de Longueville ayant fait en même tems arrêter ses porteurs, voulut mettre l'épée à la main: mais d'Effiat le chargeant devant qu'il eût le tems de la tirer du fourreau, il lui donna quelques coups de canne; ce que voyant les porteurs, ils tirerent les bâtons de la chaise, & alloient assommer d'Effiat, s'il n'eût jugé à propos d'éviter leur furie par une prompte fuite.

Il est aisé de comprendre le désespoir du Duc après un affront si sensible, & combien il desira de s'en venger. Il défendit aux porteurs de chaise de parler jamais de cette aventure, & n'en parlant lui-même qu'à un de ses bons amis, celui-ci lui conseilla de se donner de garde de s'en plaindre. Car quoique le grand Alcandre n'eût pas manqué d'en faire une punition exemplaire; comme il ne croyoit pas qu'un Prince, à qui on avoit fait un tel affront, pût se venger par le ministere d'autrui, il lui

dit, qu'il n'y avoit rien à faire que de faire assassiner son ennemi. En effet, c'étoit le seul parti qu'il y avoit à prendre en cette occasion; car quoiqu'il ne soit pas généreux de faire des actions de cette nature, toutefois comme c'eût été s'exposer à être battu que de prendre d'Effiat en brave homme, il n'étoit pas juste, & sur-tout à un Prince, de recevoir deux affronts en un même tems.

Quoi qu'il en soit, le Duc s'étant déterminé à suivre ce conseil, il ne chercha plus que les occasions de le faire réussir. Mais c'étoit une chose bien difficile, parce que d'Effiat, après avoir fait une pareille folie, n'alloit plus que bien accompagné, & se tenoit sur ses gardes. Cependant il arriva que la maréchale de la Ferté devint grosse, ce qui alarma extrêmement cette Dame. Car il faut savoir qu'elle ne couchoit point avec son mari, qui étoit un vieux goutteux, grand chemin du cocuage, sur-tout quand on a une femme de bon apétit, comme étoit la Maréchale. Ainsi elle s'imaginoit, avec raison, que s'il venoit à le savoir, il l'enfermeroit aussi-tôt pour toute sa vie; si bien qu'il lui fallut user de grande pré-

caution pour le lui cacher. Mais elle le découvrit au duc de Longueville; qui, ravi de se voir renaître, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant lui-même, en aima plus tendrement la Maréchale. Comme elle fut grosse de quatre ou cinq mois, elle ne voulut plus se commettre à aller dans la chambre du Maréchal, & demeurant à jouer toute la nuit, elle restoit le jour au lit, où elle se faisoit apporter à manger, & ne se levoit point que les joueurs ne revinssent, devant qui elle ne bougeoit point de son fauteuil, de peur qu'ils ne vinssent à découvrir le sujet de ses inquiétudes.

Quoique le Maréchal ne se défiât de rien, il ne laissa pas de trouver à redire à cette maniere de vivre, & lui ayant fait dire qu'il seroit bien-aise de lui parler, elle se hasarda à venir dans sa chambre, où il lui lava la tête comme il faut. Mais la Maréchale, qui ne demandoit qu'un prétexte pour n'y plus revenir, feignant d'être fort offensée de ses corrections, les reçut tout en colere; si bien que la conversation s'échauffant de paroles à autres, ils se dirent l'un & l'autre beaucoup de pauvretés, ce qui donna lieu à la Maréchale

de lui dire, qu'elle lui permettoit de la quereller quand elle le reviendroit voir ; & sortant en même tems de la chambre, elle n'y remit point le pied qu'après ses couches.

Comme elle fut à six semaines ou deux mois près de son terme, elle feignit une indisposition, pour se délivrer de la compagnie qui l'accabloit. Enfin le terme étant venu, elle accoucha dans sa maison, tout de même que si elle eût été grosse de son mari. Ce fut Clément qui l'accoucha, & le duc de Longueville, qui étoit présent à l'accouchement, lui fit promettre le secret, moyennant deux cents pistoles qu'il lui donna.

Cependant il venoit souvent de pareilles aubaines à cet accoucheur ; car peu de tems après, madame de Montespan étant encore devenue grosse du grand Alcandre, on eut recours à lui, de sorte qu'on le fut quérir de la même maniere, & avec la même cérémonie qu'on avoit fait la premiere fois. Il y eut cependant de la distinction dans la récompense, car on lui donna cette fois-là deux cents louis d'or, au lieu qu'on ne lui en avoit donné que cent la premiere fois. L'on observa toujours

la même chose tant que l'on eut besoin de lui, ayant eu jusqu'à quatre cents louis d'or pour le quatrieme enfant, dont il acoucha madame de Montespan. Mais soit que cela parût violent à cette Dame, qui naturellement est fort ménagere, ou qu'elle en eût d'autres raisons, le grand Alcandre l'ayant encore laissée grosse quelque tems après & étant obligé de s'en aller en campagne, elle envoya marchander avec Clément, pour lui envoyer un de ses garçons à Maintenon, où elle avoit résolu d'aller accoucher. Elle passa là pour une des bonnes amies de la Marquise de Maintenon, si bien que le garçon qui l'accoucha, ne sut pas qu'il avoit accouché la maîtresse du grand Alcandre.

Cependant, pour revenir au duc de Longueville, comme il n'épioit, ainsi que j'ai déjà dit, que l'occasion de se venger de d'Effiat, il fut obligé de se préparer à suivre le grand Alcandre, qui avoit déclaré la guerre aux Hollandois. Cette campagne fut extrêmement glorieuse à ce grand Prince, mais fatale à ce Duc : car s'étant amusé à faire la débauche une heure ou deux avant que le grand Alcandre fit passer

le Rhin à ses troupes, le vin lui fit tirer mal-à-propos un coup de pistolet contre les ennemis, qui parloient déja de se rendre ; ce qui fut cause que ceux-ci firent leur décharge sur lui & sur les principaux de l'armée du grand Alcandre, dont il y en eut beaucoup de tués, & lui entr'autres, qui étoit cause de ce malheur.

La nouvelle en étant apportée à Paris la Maréchale en pensa mourir de douleur, aussi-bien que plusieurs autres Dames qui prenoient intérêts à sa personne. Il fut regretté d'ailleurs généralement de tout le monde, excepté de d'Effiat, qui se voyoit délivré par-là d'un puissant ennemi. En faisant l'inventaire de ses papiers, on trouva son testament qu'il avoit fait avant que de partir, dans lequel on fut tout surpris de voir qu'il reconnoissoit le fils qu'il avoit eu de la Maréchale pour être à lui, & lui laissoit cinq cents mille francs, en cas qu'il vînt à mourir devant que d'être marié.

Comme cette nouvelle fut bientôt publiée par toute la Ville, la Maréchale en fut avertie par madame de Berthillac sa bonne amie, qui en même tems lui dit de prendre garde qu'elle ne vînt aux

oreilles de ſon mari. La Maréchale penſa enrager, voyant que ſon affaire devenoit ainſi publique : mais comme le tems conſole de tout, elle ſoutint cela le mieux du monde, & s'accoutuma à la fin à en entendre parler ſans en rougir. Le grand Alcandre ſachant que le duc de Longueville avoit un fils de la Maréchale, en eut beaucoup de joie ; car comme il y avoit du rapport entre l'aventure du duc de Longueville & la ſienne ; je veux dire, comme le fils que ce Duc laiſſoit venoit d'une femme mariée, auſſi-bien que ceux qu'il avoit de madame de Monteſpan ; il voulut que cela lui ſervît de planche pour faire légitimer ſes enfans, quand la volonté lui en prendroit. Il envoya donc ordre au Parlement de Paris de légitimer le fils du duc de Longueville ; ſans qu'on fût obligé de nommer la mere, ce qui étoit néanmoins contre l'uſage & contre les loix du Royaume.

Quand les premiers bruits que cette nouvelle avoit apportés furent un peu appaiſés, la Maréchale, qui voyoit ſa réputation perdue parmi tous les honnêtes gens, réſolut de faire Banqueroute à toute la pudeur qui lui pouvoit reſter. Elle tâta de tous ceux qui voulurent bien ſe

contenter des restes du duc de Longueville & du reste de plusieurs autres ; & ayant lié une forte amitié avec madame de Berthillac, qui étoit une des plus belles femmes de Paris, elle furent confidentes l'une de l'autre, & goûterent de bien des sortes de plaisirs. La Maréchale avoit un laquais qui fut roué, & qui avoit une des plus belles têtes du monde ; & la médisance vouloit qu'il eût part dans ses bonnes graces, parce qu'on voyoit qu'elle le distinguoit des autres laquais.

Une si grande liaison de madame de Berthillac avec la Maréchale, ne plut pas à monsieur de Berthillac son beau-pere, qui craignoit que pendant que son fils étoit à l'Armée, sa femme ne vint à se débaucher. Mais c'étoit une chose faite ; & elle n'avoit pu entendre parler à la Maréchale du plaisir qu'il y avoit à faire une infidélité à son mari, sans vouloir éprouver ce qui en étoit. Monsieur de Berthillac y tenoit la main cependant autant qu'il lui étoit possible, avoit l'œil sur elle, & lui recommandoit d'avoir l'honneur en recommandation : mais comme il étoit beaucoup occupé à la garde des Trésors du grand Alcandre, que ce Prince lui avoit confiés, autant

qu'il lui étoit difficile de pouvoir répondre de la conduite de sa belle-fille, autant il étoit aisé à sa belle-fille de lui en faire accroire.

Cependant madame de Berthillac étant allée un jour à la Comédie avec la Maréchale, comme celle-ci eut vu danser le Basque, Sauteur, elle dit à l'autre, qu'elle s'imaginoit qu'un homme qui avoit les reins si souples étoit un admirable acteur, lui avouant en même tems qu'elle seroit ravie d'en faire l'expérience elle-même. L'ingénuité de la Maréchale ayant obligé madame de Berthillac de lui parler aussi à cœur ouvert, elle dit qu'elle croyoit bien qu'il y auroit beaucoup de plaisir à faire ce qu'elle disoit, mais que pour elle, si elle étoit tentée de quelque chose, c'étoit de savoir si Baron Comédien avoit autant d'agrément dans la conversation qu'il en avoit sur le Théâtre. Cette confidence fut suivie de l'approbation de la Maréchale, elle releva le mérite de Baron, afin que madame de Berthillac relevât celui du Basque, & s'encourageant toutes deux à tâter de cette aventure autrement que dans l'idée, elles ne furent pas plutôt sorties de la Comédie, qu'elles se résolurent d'écrire à

ces deux hommes, pour les prier de leur accorder un moment de leur conversation.

Baron & le Basque furent surpris de l'honneur qu'on leur faisoit, & n'ayant pas manqué d'y répondre civilement, l'entrevue se fit à Saint-Cloud, d'où les Dames s'en revinrent si contentes, qu'elles convinrent avec eux que ce ne seroit pas là la derniere fois qu'ils se verroient. Elles se firent part après cela l'une à l'autre de ce qui leur étoit arrivé, & elles furent obligées de tomber d'accord que ce n'étoit pas toujours des gens de qualité qu'on tiroit les plus grands services. A l'égard des hommes, ils n'eurent pas tous deux pareil sujet de contentementr Si Baron fut satisfait de sa fortune; il n'en fut pas de même du Basque, qui trouvoit que la Maréchale étoit insatiable. Il dit à Baron que quoiqu'il fatiguât beaucoup à la Comédie, il aimeroit mieux être obligé d'y danser tous les jours, que d'être seulement une heure avec elle. Baron le consola sur le bonheur d'être bien avec une femme de grande qualité, & il fut assez fou pour se laisser repaître de cette chimere.

Cependant madame de Berthillac se

laissa tellement aller à l'extravagance, qu'elle ne pouvoit plus être un moment sans Baron ; & ayant su qu'il avoit perdu une somme fort considérable au jeu, elle le força à prendre ses pierreries, qui valoient bien vingt mille écus. Mais il arriva, par malheur pour elle, qu'une des amies de son beau-pere en ayant eu affaire pour quelque assemblée, elle le pria de les emprunter de sa belle-fille ; & monsieur de Berthillac étant bien aise d'obliger cette dame, dit à madame de Berthillac de les lui prêter, ce qui l'embarrassa extrêmement.

Comme d'abord elle avoit paru surprise, monsieur de Berthillac crut que comme elle étoit joueuse, elle les avoit jouées ou engagées quelque part ; & la pressant de lui dire où c'étoit, afin qu'il les pût retirer, elle s'embarrassa encore davantage, disant tantôt qu'elle les avoit prêtées à une de ses amies, tantôt qu'elles étoient chez le Jouailler qui les raccommodoit. Monsieur de Berthillac, qui étoit homme d'expérience, vit bien qu'il y avoit quelque mystere là-dessous : mais n'en pouvant rien tirer davantage, il fut obligé de divulguer l'affaire dans la famille de sa belle-fille,

qui la tourna de tant de côtés, qu'elle avoua enfin qu'elle les avoit données à Baron, ce qu'elle tâcha néanmoins de déguiser sous le nom de prêter. Les parens furent en même tems chez ce Comédien, qui nia d'abord la chose, croyant qu'on ne lui en parloit que par soupçon : mais sachant un moment après que c'étoit madame de Berthillac même qui avoit été obligée de le dire ; & que même on en avoit déjà parlé au grand Alcandre, si bien que cela l'alloit perdre, il prit le parti de les rendre, & évita par-là de se faire beaucoup d'affaires.

Monsieur de Berthillac croyant que son fils, qui étoit à l'Armée, ne pouvoit pas manquer d'être averti de ce qui se passoit, se mit en tête qu'il valoit mieux que ce fût lui qui lui en donnât les premiers avis, qu'un autre. Mais madame de Berthillac, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de son mari, l'ayant prévenu par une lettre, monsieur de Berthillac fut fort surpris qu'au lieu de remercimens qu'il attendoit de son fils, il n'en reçut que des plaintes, comme si sa femme eût encore eu raison. Madame de Berthillac poussa l'artifice encore plus loin : elle manda à

laissa tellement aller à l'extravagance, qu'elle ne pouvoit plus être un moment sans Baron ; & ayant su qu'il avoit perdu une somme fort considérable au jeu, elle le força à prendre ses pierreries, qui valoient bien vingt mille écus. Mais il arriva, par malheur pour elle, qu'une des amies de son beau-pere en ayant eu affaire pour quelque assemblée, elle le pria de les emprunter de sa belle-fille ; & monsieur de Berthillac étant bien aise d'obliger cette dame, dit à madame de Berthillac de les lui prêter, ce qui l'embarrassa extrêmement.

Comme d'abord elle avoit paru surprise, monsieur de Berthillac crut que comme elle étoit joueuse, elle les avoit jouées ou engagées quelque part ; & la pressant de lui dire où c'étoit, afin qu'il les pût retirer, elle s'embarrassa encore davantage, disant tantôt qu'elle les avoit prêtées à une de ses amies, tantôt qu'elles étoient chez le Jouailler qui les raccommodoit. Monsieur de Berthillac, qui étoit homme d'expérience, vit bien qu'il y avoit quelque mystere là-dessous : mais n'en pouvant rien tirer davantage, il fut obligé de divulguer l'affaire dans la famille de sa belle-fille,

qui la tourna de tant de côtés, qu'elle avoua enfin qu'elle les avoit données à Baron, ce qu'elle tâcha néanmoins de déguiser sous le nom de prêter. Les parens furent en même tems chez ce Comédien, qui nia d'abord la chose, croyant qu'on ne lui en parloit que par soupçon : mais sachant un moment après que c'étoit madame de Berthillac même qui avoit été obligée de le dire, & que même on en avoit déjà parlé au grand Alcandre, si bien que cela l'alloit perdre, il prit le parti de les rendre, & évita par-là de se faire beaucoup d'affaires.

Monsieur de Berthillac croyant que son fils, qui étoit à l'Armée, ne pouvoit pas manquer d'être averti de ce qui se passoit, se mit en tête qu'il valoit mieux que ce fût lui qui lui en donnât les premiers avis, qu'un autre. Mais madame de Berthillac, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de son mari, l'ayant prévenu par une lettre, monsieur de Berthillac fut fort surpris qu'au lieu de remercimens qu'il attendoit de son fils, il n'en reçut que des plaintes, comme si sa femme eût encore eu raison. Madame de Berthillac poussa l'artifice encore plus loin : elle manda à

son mari de lui permettre de se retirer dans un Couvent, disant qu'elle ne pouvoit plus vivre avec monsieur de Berthillac, qui en usoit avec elle d'une maniere que, s'il n'avoit pas été son beau-pere, elle auroit cru qu'il auroit été amoureux d'elle, tant il étoit devenu jaloux.

Ces nouvelles fâcherent son mari, qui l'aimoit tendrement, & qui étoit bien éloigné de la croire infidelle; & attribuant toute la faute à son pere, le reste de la campagne lui dura mille ans, tant il étoit pressé d'aller consoler cette chere épouse. Cependant il manda à monsieur de Berthillac, qu'il le prioit de laisser sa femme en repos; qu'il connoissoit sa vertu, & que c'en étoit assez pour ne rien croire de tous les bruits qui couroient à son désavantage. Pour ce qui est d'elle, il lui écrivit de se donner bien de garde d'aller dans un Couvent, à moins qu'elle ne le voulût faire mourir de douleur; qu'elle prît patience jusqu'à la fin de la campagne, & qu'après cela il donneroit ordre à tout. En effet, il ne fut pas plutôt revenu, qu'il ne voulut écouter personne à son préjudice. Ainsi il vécut avec elle comme à l'ordinaire, de sorte que si elle n'étoit point morte

quelque tems aprés, elle auroit pris un si grand ascendant sur son esprit, qu'elle auroit fait tout ce qu'elle auroit voulu, sans qu'il y eût jamais trouvé à redire.

La mort de madame de Berthillac fit rentrer la Maréchale en elle-même. Elle dit à ses amis, qu'elle vouloit renoncer à toutes les vanités du monde: mais comme elle en avoit dit autant à la mort du duc de Longueville, & cependant n'en avoit rien fait, on ne crut pas qu'elle tînt mieux parole cette fois-là que l'autre, en quoi l'on ne se trompa pas; car la mort de son mari, qui arriva quelque tems aprés, l'ayant mise en liberté de vivre à sa mode, elle fit succéder au Basque un nombre infini de fripons qui valoient encore moins que lui. Le chevalier du Liscouet l'entretint jusqu'à ce qu'il en fût las, à qui succéda l'abbé de Lignerac; & comme elle lui faisoit part de son lit, elle l'obligea de lui faire part de sa bourse. Enfin l'abbé de Lignerac ayant quitté la belle-mere pour la belle-fille, elle est réduite aujourd'hui à se liver au petit du Pré (a), qui ne lui

(a(Fils d'un Opérateur.

donne pas seulement de son Orviétan, mais qui lui apprend encore tous les tours de cartes & de souplesse avec lesquels ils dupent ensemble les nouveaux venus, & ceux qui sont assez fous de croire que l'on puisse jouer honnêtement chez une femme qui a renoncé depuis si long-tems à l'honnêteté.

L'exemple de la Maréchale avoit excité la duchesse de la Ferté sa belle-fille à n'être pas plus vertueuse. Cependant, comme elle étoit plus jeune & qu'elle se croyoit plus belle, elle ne jugea pas à propos de se jetter à la tête de tout le monde, comme faisoit sa belle-mere. Présumant au contraire assez de sa beauté pour s'imaginer qu'elle pouvoit toucher le cœur du fils du grand Alcandre, elle commença, non pas à lui faire la cour, mais à lui faire l'amour si ouvertement, que tout le monde ne put voir sans en rougir pour elle l'effronterie avec laquelle elle le poursuivoit.

La Maréchale de la Motte, sa mere, qui avoit été Gouvernante du fils du grand Alcandre, & qui avoit marié une autre de ses filles au Duc de Ventadour, de la conduite de laquelle elle n'étoit pas

pas déja trop contente, s'appercevant bientôt des desseins de celle-ci, résolut d'en arrêter le cours, pour conserver ce qui restoit de réputation à sa Maison. Elle dit donc à la Duchesse de la Ferté tout ce que l'expérience & l'autorité d'une mere lui pouvoient faire dire : mais toutes ses remontrances ne servirent qu'à la faire cacher d'elle, pendant qu'elle exposoit aux yeux des autres des desseins qui faisoient murmurer les moins retenus. Car un jour ayant trouvé le fils du grand Alcandre d'assez bonne humeur, elle lui dit des choses du monde les plus hardies ; & ce Prince ayant loué la beauté de ses cheveux, qui à la vérité sont fort beaux & d'une fort belle couleur, elle lui dit que s'il l'avoit vu décoëffée, il les trouveroit encore bien plus à son gré : que quand il voudroit elle lui donneroit cette satisfaction ; & baissant en même tems la tête pour lui faire voir la quantité qu'elle en avoit, elle mit sa main dans un endroit que la bienséance m'empêche de nommer, pendant que le Prince considéroit sa tête sans penser peut-être à ce qu'elle faisoit.

Comme ce Prince étoit beaucoup plus jeune qu'il n'est aujourd'hui, l'action de

qui alla un peu trop loin, & qui fit beaucoup de bruit & à la Cour & dans la Ville. Car après avoir passé toute la journée chez des Courtisanes, où ils avoient fait mille désordres, ils furent souper aux Cuillers dans la rue aux Ours. Ils se prirent là de vin, & étant saouls, pour ainsi dire comme des cochons, ils firent monter un Oublieur à qui ils couperent les parties viriles, & les lui mirent dans son corbillon. Ce pauvre malheureux se voyant entre les mains de ces Satellites, alarma non-seulement toute la maison, mais encore toute la rue par ses cris & ses lamentations : mais quoiqu'il survînt beaucoup de monde qui les vouloient détourner d'un coup si inhumain, ils n'en voulurent point démordre, & l'opération étant faite, ils renvoyerent le malheureux Oublieur, qui s'en alla mourir chez son maître.

Cet excès de débauche, ou plutôt cet excès de rage ayant été su du grand Alcandre, il en fut en une colere épouvantable. Mais la plupart de ces désespérés appartenant aux premiers de la Cour & aux Ministres, il jugea à propos, à la considération de leurs parens, de se contenter de les éloigner. Les parens trouverent cet arrêt si doux en compa-

raison de ce qu'ils méritoient, qu'ils en furent remercier le grand Alcandre, avouant de bonne foi qu'un crime si énorme ne méritoit pas moins que la mort.

Le marquis de Biran & le chevalier Colbert, qui étoient de la débauche, & toujours des premiers à mettre les autres en train, furent un peu mortifiés avant que de partir, car celui-ci qui étoit fils du fameux monsieur de Colbert, en fut régalé d'une volée de coups de bâtons, qu'il lui donna en présence de tout le monde : parce que comme il étoit grand Politique, il étoit bien aise qu'on fût dire au grand Alcandre qu'il n'avoit pu savoir un tel déreglement, sans qu'il fût suivi d'un châtiment proportionné à la faute. A l'égard du marquis de Biran, le grand Alcandre dit, en parlant de lui, qu'il n'avait que faire de prétendre de sa vie de devenir Duc, & qu'il seroit toujours plus prêt à lui donner des marques de son mépris, qu'à faire aucune chose qui tendît à sa fortune. Cependant nous venons de voir il n'y a guere, que ce Prince ne s'est pas ressouvenu de sa parole; à moins qu'on ne veuille dire que ce n'est pas au marquis de Biran

qu'il vient d'accorder le rang de Duc ; mais à mademoiselle de Laval qu'il a épousée.

Le bruit qu'avoit fait cette débauche étant un peu appaisé ; les parens des éxilés solliciterent leur retour, pendant que la duchesse de la Ferté souhaitoit que son mari ne revînt pas sitôt, par des raisons fortes, & que je rapporterai succinctement. Comme elle avoit reconnu que c'étoit inutilement qu'elle avoit prétendu à la conquête du fils du grand Alcandre, elle s'étoit rabattue sur le premier venu, dont elle n'avoit point lieu du tout d'être contente. Quelqu'un lui avoit fait un fort méchant présent ; & comme elle ne connoissoit rien à un certain mal qui l'incommodoit, elle prit le parti d'aller incognito ch.z un fameux Chirurgien, pour en être éclaircie. Y étant arrivée toute seule avec une chaise à porteurs, ce qui ne faisoit rien présumer de bon d'une femme de son air, elle lui exposa son affaire sans façon, lui disant qu'elle ressentoit, depuis quelques jours, quelques incommodités, qui lui faisoient craindre que son mari, qui étoit un peu débauché, n'eût pas eu toute la considération qu'il étoit obligé d'avoir

pour elle; qu'elle le prioit d'examiner la chose, & de lui en dire son sentiment; & faisant en même tems exhibition de ses pieces, elle s'attendoit que le Chirurgien alloit du moins se montrer pitoyable en entrant dans ses intérêts; mais celui-ci étant accoutumé tous les jours à entendre rejetter sur les pauvres maris des choses dont ils sont le plus souvent innocens, il lui dit, qu'il étoit tant rebattu de ces sortes de contes, qu'il ne pouvoit plus avoir de complaisance pour celles qui les lui faisoient: que sans se mettre davantage en peine d'accuser son mari, elle songeât seulement à se faire traiter promptement, parce que le mal qu'elle avoit pouvoit devenir pire, si par hasard elle venoit à le négliger.

Cet arrêt étonna la Duchesse, qui avoit oui parler plusieurs fois à son mari de ces sortes de maux, dans lesquels l'expérience le rendoit savant. Ainsi étant bien-aise de savoir si celui qu'elle avoit étoit le plus grand de tous, elle s'en informa du Chirurgien. Le Chirurgien lui dit que non; mais que, comme il lui avoit déjà dit, il falloit y remédier promptement, sinon qu'il pouvoit le devenir. Comme elle eut entendu cela, elle

lui dit, qu'elle avoit tant de confiance en lui, sur la réputation qu'il avoit dans le monde, qu'elle s'abandonnoit entiérement entre ses mains; & se nommant en même tems, elle surprit le Chirurgien, qui sachant qu'il avoit affaire à une personne de la premiere qualité, fut fâché de lui avoir parlé si nettement. Il lui demanda pardon de ce qu'il s'étoit montré si libre en paroles, s'excusant que comme les plus abandonnées lui tenoient le même langage qu'elle lui avoit tenu, il avoit cru être obligé de lui répondre ce qu'il avoit fait, n'ayant pas l'honneur de la connoître.

La Duchesse lui pardonna aisément, à condition néanmoins qu'il la sortiroit bientôt d'affaire; ce que le Chirurgien lui promit, si elle vouloit observer un certain régime de vivre. Elle lui dit qu'elle feroit tout ce qu'il lui ordonneroit, & même fit encore davantage; car elle voulut garder le lit tant qu'elle fut dans les remedes, craignant que si elle continuoit de vivre comme elle avoit coutume, les veilles n'échaufassent son sang, & ne rendissent la guérison plus difficile.

Cependant quoiqu'elle ne voulût voir personne, comme elle se feroit beau-

coup ennuyée d'être toute seule, elle permit à monsieur l'Avocat, Maître des Requêtes, qui lui disoit depuis longtems qu'il l'aimoit sans en pouvoir tirer aucune faveur, de la venir voir. L'Avocat étoit fils d'un Juif de la ville de Paris, qui, après avoir gagné deux millions de bien par ses usures, s'étoit laissé mourir de froid de peur de donner de l'argent pour avoir un fagot. Sa mere étoit encore de race Juive; cependant comme s'il n'eût pas été connu de tout Paris, il faisoit l'homme de qualité. On lui avoit mis une charge de robe sur le corps, comme on fait une selle à un cheval; mais il étoit si peu capable de s'en acquitter, que tout le monde se moquoit de lui. Cela faisoit qu'il ne se plaisoit qu'avec les gens d'épée, à qui il servoit de divertissement. Il affectoit de paroître chasseur, quoiqu'il ne sût aucuns termes de l'art; & quand il lui arrivoit de tirer un coup de fusil ce qui ne lui arrivoit pas souvent, il tournoit la tête en arriere de peur que le feu ne prît à ses cheveux: au reste, grand parleur & grand menteur, mais avec tout cela le meilleur homme du monde, offrant ses services à un chacun sans jamais en rendre à personne.

La réputation où il étoit de n'être pas trop dangereux avec les femmes, à qui l'on disoit même qu'il ne pouvoit faire ni bien ni mal, ayant fait croire à la duchesse de la Ferté qu'il s'appercévroit moins qu'un autre du sujet qui la retenoit au lit, elle lui manda de la venir voir, & lui faisant valoir cette grace, elle en reçut des remercîmens proportionnés à son esprit. Il lui protesta qu'après des marques d'une si grande distinction, il vouloit vivre & mourir son serviteur très-humble; & pour lui donner des témoignages plus essentiels de son attachement, il lui jura qu'elle & ses amis n'auroient jamais de procès par-devant lui, qu'il ne leur fît gagner, sans entrer en connoissance de cause qui auroit raison ou non; que c'étoit ainsi que les bons amis en devoient agir, sans rien examiner davantage que le plaisir de leur rendre service.

Après mille autres protestations de service de la même force, il en revint enfin à l'amour qu'il avoit pour elle depuis si long tems; & tâchant d'accorder ses yeux avec ses paroles, il les tourna languissamment sur elle, lui demandant si elle étoit résolue de le faire mourirr. La Duchesse luidit qu'apparem-

ment ce n'étoit pas là son dessein, ce qu'il pouvoit bien juger lui-même, puisqu'elle l'avoit envoyé querir, se ressouvenant qu'il lui avoit dit plusieurs fois qu'il ne pouvoit vivre sans la voir. Cette réponse fit que l'Avocat recommença ses complimens, qui n'auroient point eu de fin si elle ne les eût interrompus pour lui demander comment il gouvernoit Louison d'Arquien. Il rougit à cette demande, & la Duchesse s'en étant apperçue, lui dit qu'elle estimoit les hommes qui avoient de la pudeur; qu'il étoit bien vrai que cette fille étant une courtisane publique, il n'y avoit pas trop d'honneur à la voir: mais que le comte de Saux, le marquis de Biran, le duc de la Ferté même, & enfin toute la Cour la voyant, il n'y avoit pas plus d'inconvénient pour lui à la voir, qu'à tant de personnes de qualité; que pourvu qu'il ne l'entretînt pas publiquement, comme le bruit en couroit, il n'y avoit pas grand mal; mais que pour elle, elle n'en avoit jamais voulu rien croire, l'ayant toujours reconnu trop sage & trop homme d'honneur pour cela.

Monsieur l'Avocat, Maître des Requêtes, soutint hautement que c'étoit

une médisance, & même il auroit encore soutenu qu'il ne l'avoit jamais vue, si la Duchesse, qui le voyoit embarrassé, ne lui eût donné moyen de s'excuser, tournant la conversation comme elle avoit fait. Il lui dit donc qu'il n'y avoit jamais été que par compagnie; & croyant dire les plus belles choses du monde, il lui jura que quelque beauté qu'eussent ces sortes de femmes-là, il faisoit bien de la différence entr'elles & une personne de son mérite. Et tâchant de faire son portrait en même-tems, il lui fit voir qu'il avoit beaucoup de mémoire s'il n'avoit pas beaucoup de jugement; car la Duchesse se ressouvint d'avoir lu, il y avoit quelques jours, dans un livre de galanterie, toutes les choses dont il lui faisoit alors l'application.

Cependant elle fut toute prête de se scandaliser de la comparaison qu'il sembloit avoir faite d'elle & de Louison d'Arquien: car quelque distinction qu'il y eût apportée, elle ne laissoit pas de la choquer, & cela apparemment parce que, sachant elle-même la vie qu'elle menoit, elle croyoit que c'étoit un avertissement secret que l'Avocat lui donnoit de se corriger. Cependant, comme elle fit réflexion qu'il n'étoit pas malicieux de

son

ſon naturel, & que cette parole lui étoit échappée plutôt par hazard qu'à aucun méchant deſſein, elle calma ſa colere, enſorte que la converſation ſe termina ſans aigreur.

Le lendemain il la revint voir, & trouva la Ducheſſe fort mal, car elle avoit pris ce jour-là un grand remede. Elle ſe plaignit fort d'une grande douleur qu'elle ſouffroit, & l'attribuant à une médecine qu'elle avoit priſe, dont il reſtoit encore environ la moitié dans un verre, il fut prendre ce verre, & avala ce qui étoit dedans. Il dit avant que de le faire, qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit que la perſonne du monde qu'il aimoit le plus, ſouffrît pendant qu'il étoit en ſanté.

La Ducheſſe ne put s'empêcher de rire de cette extravagance, qu'il faiſoit cependant ſonner bien haut, comme une marque de la plus belle amitié qui fût jamais. Mais faiſant réflexion enſuite que cette médecine l'empêcheroit peut-être de ſortir le lendemain, & qu'il ne pourroit par conſéquent voir la Ducheſſe ce jour-là, il pouſſa des regrets & des ſoupirs, qui l'auroient fait crever de rire, nonobſtant la douleur qu'elle reſſentoit, ſi elle eût oſé témoigner ſa penſée.

Ce fut par-là que se termina cette comédie ; car des tranchées l'ayant pris en même tems, à peine eut-il le tems de gagner son carrosse & de se retirer chez lui.

Comme il y avoit du mercure dans la médecine, il fut tourmenté comme il faut toute la nuit & tout le lendemain ; & ne pouvant aller chez la Duchesse, il lui écrivit un billet, dont je ne puis pas rapporter les paroles, n'étant jamais tombé entre mes mains ; mais dont ayant assez ouï parler dans le monde, comme d'une chose ridicule, j'en puis dire le sens, que voici.

« Qu'il ne pouvoit avoir l'honneur de la voir de tout le jour, parce qu'il étoit devenu comme ces filles de joie, lesquelles ne peuvent plus répondre de ne point faire de folies de leur corps, tant elles y sont accoutumées ; que le sien étoit tellement habitué à de certaines choses, qu'il n'osoit dire, qu'il falloit qu'il gardât la chambre jusqu'à ce qu'il fût entiérement remis de son indisposition ; qu'il la prioit cependant d'être persuadée qu'il n'avoit pas pris la médecine comme un remede contre l'amour, mais pour lui montrer qu'il seroit amoureux d'elle toute sa vie. »

La Ducheſſe lut & relut ce billet, s'étonnant comment un homme, qui avoit cinquante ans paſſés, & qui avoit vu le monde, pouvoit être ſi fou; & étant bien-aiſe de continuer à s'en divertir, elle eut de l'impatience de le revoir, & qu'il fût quitte de ſa ſottiſe. L'Avocat, après avoir ſouffert deux jours tout ce qu'on peut ſouffrir dans ces ſortes de remedes, lui vint dire, qu'enfin il étoit quitte, graces à Dieu, du mal qu'il avoit enduré: qu'il lui ſouhaitoit une ſanté pareille à celle dont il jouiſſoit, & que s'il ſavoit qu'en faiſant encore ce qu'il avoit fait, il dût avancer ſa guériſon, il étoit prêt de ſe dévouer à toutes ſortes de tourmens pour l'amour d'elle.

La Ducheſſe le remercia de ſa bonne volonté, & lui dit, que commençant à ſe mieux porter, il y avoit eſpérance que ſon mal ne ſeroit que peu de choſe. Que cependant à meſure que le corps ſe guériſſoit, l'eſprit devenoit malade, qu'elle avoit beſoin de deux cents piſtoles pour une affaire preſſée, & ne ſachant où les trouver, elle n'avoit aucun repos ni jour ni nuit.

Quoique l'Avocat fût fils, comme j'ai dit ci-devant, d'un homme riche,

trois choses contribuoient néanmoins à le rendre peu à son aise. La premiere, que son pere avoit laissé beaucoup d'enfans; la seconde, que sa mere Juive, qui avoit apporté la moitié du bien, vivoit toujours ; la troisieme, qu'il avoit une charge qui lui avoit coûté beaucoup, & qui ne lui rapportoit pas grand revenu. Tout cela faisant, dis-je, qu'il étoit brouillé le plus souvent avec l'argent comptant, il ne put offrir à l'heure même les deux cents pistoles dont elle avoit affaire ; il lui promit qu'il les lui apporteroit le lendemain, & en effet, il ne manqua pas à sa parole, ce qui étoit une chose bien extraordinoire pour lui.

Je ne puis pas dire quel besoin la Duchesse avoit de cet argent, cela étant au-dessus de ma connoissance : mais, s'il m'est permis d'en juger par les circonstances qui suivirent, je dirai qu'il falloit qu'il fût grand. Car voyant l'Avocat arriver avec une bourse, elle l'embrassa non pas tendrement, mais avec des apparences du moins d'une grande tendresse. L'avocat, en étant excité à des choses qui surpassoient, ce me semble, ses forces naturelles, il chercha à ne pas laisser échapper une occasion qui ne se pré-

sentoit pas tous les jours chez lui, & à laquelle la Duchesse ne faisoit aucune résistance.

Enfin soit que la Duchesse ne se souvînt plus du régime de vivre que le Chirurgien lui avoit ordonné, ou qu'elle s'imaginât d'avoir quelqu'un entre ses bras de plus agréable que l'Avocat; elle ne voulut pas avoir quelque chose pour rien, & lui donna des faveurs au lieu de son argent. Comme l'Avocat n'étoit pas importun sur l'article, il se contenta de cè témoignage d'amour de la Duchesse, sans lui en demander d'autres. Apres cela il se retira chez lui le plus content du monde, & ne s'entretenant que des grandeurs où il étoit appellé, il en devint encore plus fou, & encore plus vain qu'à l'ordinaire.

Cependant, comme il avoit soin de sa santé, & qu'il avoit oüi dire que l'excès en toutes choses est nuisible, il fut trois ou quatre jours sans retourner chez la Duchesse, au bout desquels il commença à s'appercevoir qu'on tomboit souvent malade lorsqu'on en avoit le moins d'envie. Il eut peine à croire d'abord ce qu'il voyoit; mais enfin, sachant que les plus incrédules avoient cru quand ils avoient vu, il commença

à se laisser persuader qu'il en pouvoit bien être quelque chose, sur-tout quand après une consultation où il avoit appellé Janot & deux autres Chirurgiens de même trempe, ils lui dirent qu'il avoit besoin de passer par leurs mains. Ce fut un étrange retour pour un homme enflé de vanité comme lui. Cependant il ne put dire, dans un tel accident, à quoi il étoit le plus sensible, ou au dépit ou à la joie. Car si d'un côté il lui sembloit que la Duchesse en avoit mal usé en le ménageant si peu pour la premiere fois; d'un autre côté, il considéroit que c'étoit toujours un présent d'une Duchesse, & comme la vanité avoit beaucoup de pouvoir sur lui, il se disoit en même tems, que les faveurs de telles personnes, quelque minces qu'elles fussent, étoient toujours considérables. Une autre réflexion se joignit encore à celle-ci; savoir, que cet accident étant répandu dans le monde, il alloit rétablir sa renommée chez toutes les femmes, qui, l'ayant pris jusques-là pour un parent du marquis de Langés, c'est-à-dire, pour un homme qu'il auroit fallu démarier, s'il avoit eu une femme, elles seroient obligées d'avouer qu'on se trom-

pe souvent dans le jugement que l'on fait de son prochain.

Aussi étoit-ce pour cette raison-là qu'il avoit entretenu Louison d'Arquien si publiquement, comme lui avoit reproché la Duchesse, ainsi que j'ai rapporté ci-dessus. Mais on n'avoit pas eu meilleure opinion pour cela de sa bravoure, & il fallut cette derniere circonstance pour détromper tout le monde. Au lieu donc de se cacher comme un autre auroit fait, il se mit dans les remedes publiquement, & ses bons amis se doutant de son incommodité, il les confirma dans leurs soupçons, & en fit galanterie comme un jeune homme auroit pu faire.

Cependant cette circonstance, qu'il croyoit si avantageuse à sa réputation, fût plus nuisible à sa fortune qu'il ne pensoit; car outre que pour avoir été mal pansé dans les commencemens, ou peut-être, pour être d'un tempérament difficile à guérir, il fut obligé d'entrer dans le grand remede: le grand Alcandre ayant su son désordre, perdit le peu d'estime qu'il pouvoit avoir pour lui, & lui refusa la charge de Prévôt des Marchands de la ville de Paris, qu'il étoit disposé à lui accorder, à la re-

commandation de monſieur de Pompone ſon beau-frere, qui étoit l'un de ſes Miniſtres.

L'aventure de monſieur l'Avocat, que tout le monde ne manqua pas d'imputer à la ducheſſe de la Ferté, donna un grand chagrin à la maréchale de la Motte ſa mere, qui d'ailleurs n'étoit guere plus contente de la ducheſſe de Ventadour, qui accuſoit ſon mari de lui avoir fait préſent d'une galanterie; mais qui, ſous prétexte qu'il étoit débauché, s'en donnoit à cœur-joie avec monſieur de Tilladet, couſin-germain du marquis de Louvois. Le duc de Ventadour étoit un petit homme tout contrefait, mais qui ne manquoit pas de courage; tellement qu'ayant eu quelque vent de l'intrigue de ſa femme, il réſolut de l'obſerver ſi bien qu'il pût la prendre ſur le fait. Pour cet effet il lui permit de faire un voyage avec la ducheſſe d'Aumont ſa ſœur, ſe doutant bien qu'en cas qu'il en fût quelque choſe, le galant ne manqueroit pas de ſe rencontrer en chemin. Cependant il monta à cheval, pour voltiger ſur les aîles: & il arrivoit tous les ſoirs incognito à la même hôtellerie où ſa femme logeoit. Il n'eut pas fait ce

manége cinq ou six jours, qu'il vit arriver en poste monsieur de Tilladet, qui fut si pressé de voir madame de Vantadour, qu'il ne se donna pas le tems de se faire débotter, ni même de se donner un coup de peigne. Il fit semblant devant le duc d'Aumont, qui étoit aussi du voyage, que le hasard l'avoit conduit dans l'hôtellerie: mais le duc de Ventadour, qui savoit bien ce qu'il en devoit penser, ne lui donnant pas le tems d'entrer en conversation, monta en haut en même tems, & mettant l'épée à la main, il surprit toute la compagnie, qui ne songeoit guere à lui, & qui le croyoit bien éloigné de-là.

Le duc d'Aumont, qui avoit épousé en premieres noces la sœur de monsieur de Louvois, cousine-germaine de monsieur de Tilladet, prit son parti contre le duc de Ventadour son beau-frere, prenant pour prétexte, que comme il avoit si peu de considération pour lui, que de venir attaquer jusques dans sa chambre un homme qui ne lui avoit jamais donné sujet d'être son ennemi, il ne méritoit pas qu'il fît nulle réflexion sur leur proximité. Ainsi, avec l'aide de ses gens, il empêcha qu'il

n'arrivât du désordre ; & ayant reconnu qu'il y avoit de la jalousie sur le jeu, il conseilla à la Duchesse de Ventadour de se donner bien de garde de s'en aller avec son mari, qui la vouloit emmener à toute force ; à quoi elle obéit ponctuellement.

Ce refus de madame de Ventadour outra entiérement son mari, & comme il étoit beaucoup mutin, il défia au combat le duc d'Aumont, à qui il dit des choses tout-à-fait outrageantes, mais à quoi celui ci crut ne devoir pas prendre garde, parce qu'elles partoient d'un homme qui n'étoit pas en grand estime dans le monde.

Cependant le duc de Ventadour ayant été obligé de partir sans sa femme, il fut se plaindre au grand Alcandre, du procédé du duc d'Aumonst ; & les plus grands de la Cour ayant pris parti dans cette querelle, le Prince de Condé, qui étoit proche parent du duc de Ventadour, dit des choses fâcheuses à la maréchale de la Motte, qui prétendant excuser sa fille & le duc d'Aumont, tâchoit de déshonorer le duc de Ventadour. Le grand Alcandre défendit les voies de fait de part & d'autre, & ayant pris connoissance de l'affaire, il

donna le tort au Duc, & permit à sa femme de retourner avec lui, ou de se retirer en religion, selon que bon lui sembleroit.

Ces deux partis n'accommodoient guere la Duchesse, qui en eut bien mieux aimé un troisieme, s'il eût été à son choix, qui étoit de demeurer avec la duchesse d'Aumont sa sœur, où elle eût pu voir tous les jours monsieur de Tilladet : mais le grand Alcandre ayant prononcé, ce fut à elle à se soumettre à son jugement ; ce qu'elle fit, en se retirant à un petit Couvent au Fauxbourg Saint-Marceau. Monsieur de Tilladet la vit là deux ou trois fois incognito, du consentement de la Supérieure.

Peu de tems après, les exilés dont j'ai parlé tantôt, revinrent à la Cour, & ils furent obligés de se montrer plus sages. Le duc de la Ferté trouva sa femme guérie : mais l'Avocat ne l'étoit pas ; & quoiqu'il se fût consolé d'abord dans l'espérance, comme j'ai dit, d'être après cela en meilleure réputation dans le monde, il lui en coûta si cher, qu'il auroit renoncé de bon cœur à toutes les vanités du monde, & être sorti du bourbier où il étoit. Enfin son Chirurgien l'ayant tiré d'affaire, il ne se sou-

vint plus du mal qu'il avoit eu ; & comme il avoit ouï parler de l'affaire du duc d'Aumont & du duc de Ventadour, & que son fort étoit de s'entremettre pour les accommodemens, comme je dirai ci-après, il dit à l'un & à l'autre, qu'il étoit bien fâché de n'avoir point été en bonne santé dans ce temps-là ; & qu'il auroit tâché de leur rendre service.

Cependant, comme il avoit la couleur d'un véritable mort, chacun demanda s'il revenoit de l'autre monde ; à quoi il fut fort embarrassé de répondre. Mais s'étant à la fin aguerri à toutes ces demandes, il fut le premier à en rire avec les autres, ce qui fit cesser toutes les railleries qu'on lui en faisoit. Cependant la duchesse de la Ferté lui en ayant un jour voulu faire la guerre, comme naturellement il est fort brutal : Morb . . Madame lui répondit-il, cela est bien de mauvaise grace à vous, qui après m'avoir mis vous-même dans l'état où je suis, devriez du moins avoir l'honnêteté de me ménager. Croyez moi, ce sera pour la premiere & pour la derniere fois de ma vie, que j'aurai affaire à vous ; & quoique j'aie vu Louison d'Arquien un an tout entier,

tier, ce que je veux bien vous avouer maintenant, je n'ai jamais eu le moindre sujet de m'en repentir toute ma vie.

La duchesse de la Ferté ne put souffrir ses reproches sans entrer dans un emportement épouvantable. Elle prit les pincettes du feu, dont elle lui déchargea un coup de toute sa force, & faisant succéder les injures aux coups, elle lui dit, que c'étoit bien à faire à un petit bourgeois comme lui, de vouloir se familiariser avec une femme de sa qualité : que quand ce qu'il disoit seroit vrai, elle lui avoit fait encore trop d'honneur ; qu'il prît la peine de sortir de sa maison ; sinon qu'elle l'en feroit sortir par les fenêtres ; & le poussant dehors avec le bout des pincettes, l'Avocat, qui voyoit qu'il n'y avoit point de raillerie avec elle, se jetta à ses pieds, la priant de lui vouloir pardonner ; qu'il connoissoit bien qu'il avoit tort, mais qu'il lui étoit dur de voir qu'elle l'insultoit, s'imaginant que ce qu'elle en faisoit n'étoit que par mépris ; que c'étoit là le sujet de ses plaintes ; qu'elle entrât dans ses sentimens, qu'il n'y avoit rien à redire à sa délicatesse ; & que si elle avoit été présente à ses tourmens,

elle auroit vu qu'il les avoit soufferts avec tant de résignation; qu'elle avoueroit qu'il étoit un véritable martyr d'amour.

Toutes ces raisons n'adoucirent point l'esprit de la Duchesse, qui étoit hautaine & méprisante; & l'ayant fait sortir de sa chambre, elle lui défendit de la revenir voir jamais, s'il ne vouloit s'exposer à un traitement beaucoup plus rude. L'Avocat s'en alla le cœur gros, poussant des soupirs, & ayant enfin toutes les envies du monde de pleurer: mais comme il avoit à passer la cour de l'hôtel de la Ferté, qui est fort grande, & qu'il craignoit là de rencontrer quelqu'un, il retint ses larmes jusqu'à ce qu'il fût dans son carrosse.

Comme il y montoit, il vint un des gens du maréchal de la Ferté lui dire que son maître vouloit lui parler avant qu'il s'en allât; ce qui fut cause qu'il tâcha encore de les retirer. Et après avoir raccommodé sa perruque & son rabat qui étoient un peu en désordre, il monta dans l'appartement du Maréchal, où il trouva une Dame fort bien faite avec quelques Gentilshommes, qui étoient là les uns & les autres pour une querelle qu'ils avoient ensemble.

Le Maréchal lui dit, qu'il lui avoit donné la peine de monter, pour voir s'il n'y auroit point moyen de les accommoder, sans les obliger de venir à une assemblée générale des Maréchaux de France; & que comme il y avoit eu quelque procédures de faites de part & d'autre, & que cela le regardoit, (car le grand Alcandre lui avoit attribué la connoissance de ces sortes de choses) il étoit bien aise qu'il lui en dît son sentiment.

L'Avocat lui demanda de quoi il s'agissoit, & le Maréchal lui ayant dit qu'il avoit dû voir les informations, le Maître des Requêtes lui répondit, que son Secrétaire ne les lui avoit pas encore données; ce qui lui servit d'excuse légitime. Le Maréchal sachant que c'étoit un usage établi chez lui que de laisser tout faire à son Secrétaire, il lui dit donc que la Dame qu'il voyoit là devant lui, se plaignoit qu'un Gentilhomme, qui étoit aussi là présent, l'avoit déshonorée par des contes scandaleux, & dont elle demandoit réparation; que quoiqu'il n'y eût point de témoins, la chose étoit néanmoins avérée par le propre aveu du Gentilhomme, qui soutenoit que, bien loin d'avoir eu tort

de parler mal de cette Dame, il en avoit eu fort grande raison : que pour justifier cela, il rapportoit qu'il l'avoit aimée passionnément, avoit recherché toutes les occasions de lui rendre service, lui en avoit rendu même d'assez considérables jusqu'à lui avoir prêté pour une seule fois 200 pistoles ; mais que pour toute récompense, elle ne lui avoit donné qu'une maladie qui l'avoit tenu trois mois entiers sur la litiere : croyant donc avoir lieu de se plaindre, il avoit publié que cette Dame n'étoit pas cruelle, mais que cependant il ne vouloit plus de ses faveurs à ce prix-là.

L'Avocat entendant une histoire qui avoit tant de rapport avec la sienne, crut que son intrigue étoit découverte, & qu'il falloit que quelqu'un eût écouté au travers de la porte de la duchesse de la Ferté. C'est pourquoi, perdant toute sorte de contenance, il rougit, il pâlit, & mettant son manteau sur son nez, il dit au Maréchal qu'il se moquoit de lui, & prit le chemin de la porte sans lui rien dire davantage. Le Maréchal, qui étoit dans son lit, rongé de ses gouttes, ne pouvant courir après lui, le rappella : mais voyant qu'il ne vouloit point revenir, il dit à son Capitaine de

Gardes de ne le pas laiſſer aller comme cela, & qu'il avoit beſoin de lui pour accommoder cette affaire. L'Avocat fit difficulté de revenir, diſant au Capitaine des Gardes, que monſieur le Maréchal ſe railloit de lui : mais le Capitaine des Gardes lui ayant dit qu'il n'y avoit point de raillerie à cela, & que ce qu'il en faiſoit n'étoit que parce qu'il eût été bien aiſe de rendre ſervice à ces perſonnes-là, il rentra dans la chambre ; & le Maréchal lui demanda depuis quand il ne vouloit plus accommoder les Gentilshommes : reproche qu'il lui faiſoit parce qu'il ſavoit que ſous prétexte de cette occupation il négligeoit les autres affaires qui étoient du dû de ſa charge de Maître des Requêtes.

Après que l'Avocat ſe fut excuſé le mieux qu'il put, on parla de l'affaire en queſtion, & ſans attendre qu'on en déduisît tout au long les particuliarités, il conclut que le Gentilhomme ſeroit envoyé en priſon, d'où il ne ſortiroit qu'après avoir demandé pardon à la Dame, qui pour le remercier de ſes concluſions favorables lui fit une grande révérence. Comme c'étoit là l'avis du Maréchal, ce qu'il avoit dit fut ſuivi de point en point, de ſorte que le Gentilhomme fut envoyé

en prison. Cependant monsieur l'Avocat s'étant retiré chez lui, se fit donner de l'encre & du papier, & écrivit à la duchesse de la Ferté un billet dont voici la copie.

« Je ne vous pouvois faire une plus grande réparation de ma faute, que celle que je vous ai faite en sortant de votre chambre. Un Gentilhomme qui avoit avec une Dame une pareille affaire que celle que j'ai avec vous, a été envoyé en prison, & je l'ai condamné outre cela à se rétracter de tout ce qu'il avoit dit, quoiqu'il n'eût peut-être dit que la vérité, comme je puis avoir fait. Si une semblable réparation vous peut satisfaire, ordonnez-moi seulement dans quelle prison vous voulez que j'aille, & j'y obéirai ponctuellement, ayant résolu d'être toute ma vie votre fidele prisonnier d'amour. »

La duchesse de la Feré à ce billet reconnut le caractere de l'Avocat, qui étoit de dire des sottises lorsqu'il croyoit dire les plus belles choses du monde. Elle fut tentée mille fois de lui faire une réponse fort aigre; mais jugeant que cela tiendroit plus du ressentiment que du mépris, elle demeura dans le silence. Cela affligea extrême-

ment l'Avocat, qui, outre le plaisir qu'il se faisoit d'être bien avec une Duchesse, se voyoit privé par-là d'aller dîner chez elle, ce qui lui étoit fort commode, & ce qui lui arrivoit souvent, ne faisant point d'ordinaire, & la Duchesse logeant fort près de chez lui. Comme il vit enfin que sa disgrace duroit toujours, il s'adonna entiérement chez le duc de Ventadour, à qui il conseilla de se raccommoder avec sa femme. Il fut l'entremetteur secret de ce raccommodement; & trouvant là ce qu'il avoit perdu, c'est-à-dire, autant de qualités tout au moins que chez la duchesse de la Ferté, une belle femme & une bonne table, il piqua la table assidûment; & tâcha de se mettre bien auprès de la femme, qui étant plus réservée que sa sœur dans ses plaisirs, le rebuta tellement la premiere fois qu'il lui voulut parler, qu'il n'osa plus s'exposer à un second refus.

Cependant le Duc & la Duchesse de la Ferté continuoient toujours de vivre comme ils avoient commencé. La Duchesse avoit l'Abbé de Lignerac pour tenant, & son argent lui tenoit lieu de mérite. Pour ce qui est du Duc, il ne s'arrêtoit nulle part, & comme il n'étoit

pas homme à filer le parfait amour, il trouvoit toutes fois & quantes qu'il en vouloit, des Maîtresses dans les lieux publics. Sa passion étant là bien assouvie, il les battoit le plus souvent après les avoir caressées, & faisoit après succéder les caresses aux coups. Un jour qu'il faisoit la débauche dans un de ces endroits-là avec le Duc de Foix, Biran & quelques autres, Biran lui dit, qu'il s'étonnoit de ce que lui, qui aimoit à goûter les plaisirs dans leur naturel, n'eût pas fait venir coucher sa femme une fois chez Louison d'Arquien, ou chez Madelon du Pré : qu'il y auroit trouvé mille fois plus de satisfaction que chez lui, & que s'il en vouloit essayer, il lui en diroit après son sentiment,

Quoique le duc de la Ferté ne fût pas trop délicat sur le chapitre de sa femme, il trouva à redire que Biran lui parlât de la faire venir dans un lieu de débauche, & le duc de Foix, qui étoit beau-frere de Biran, fut le premier à le condamner, ajoutant que la duchesse de la Ferté n'étoit pas femme à venir dans ces sortes de lieux-là. Biran lui répondit qu'elle étoit personne à y venir tout comme une autre, & même

sa femme qui faisoit plus la scrupuleuse que la duchesse de la Ferté : que s'ils vouloient parier seulement cent pistoles contre lui, lui qui parloit les y feroit venir quand il voudroit ; & s'étant mis à assurer la chose, il fit rire toute la compagnie, qui le connoissoit pour un homme infiniment agréable & qui avoit beaucoup d'esprit. Il ne se retracta pas cependant de ce qu'il avoit avancé ; mais formant en même tems la résolution de leur faire voir l'effet de ce qu'il disoit, il changea de discours adroitement, si bien qu'on ne fit plus de réflexion à ce qu'il avoit dit.

A cinq ou six jours de-là, Biran fut voir sa sœur la duchesse de Foix, & lui dit qu'il avoit fait une partie avec la duchesse de la Ferté pour aller à la foire Saint-Germain, & que si elle en vouloit être, il les y meneroit toutes deux un matin ; mais qu'il n'en falloit rien dire à son mari, que la duchesse de la Ferté n'en diroit rien pareillement au sien, & qu'il y avoit des raisons pour cela, qu'il ne lui apprendroit que quand ils seroient à la foire. La duchesse de Foix, sans s'informer autrement de ces raisons-là, accepta la partie, & le jour étant pris pour le lendemain, il la fut prendre dans

son carrosse, & fut querir de-là la duchesse de la Ferté, à qui il en avoit dit autant.

Comme ils furent en chemin, quelque chose manqua tout d'un coup au carrosse, & ces deux Dames ayant peur de verser, crierent au Cocher d'arrêter, qui leur obéit aussi-tôt, tout cela n'étant qu'une piece faite à la main par Biran, afin de montrer à leurs maris qu'il ne leur avoit rien dit qu'il ne fût sûr d'exécuter. Cependant ayant donné la main à ces Dames, il fit fort l'empressé, demanda à son Cocher ce que c'étoit, & le querella beaucoup en apparence, de ce qu'il n'avoit pas fait accommoder son carrosse devant que de sortir. Il dit cependant à ces Dames qu'il n'y avoit point d'apparence de demeurer dans la rue : qu'il connoissoit une Bourgeoise tout auprès de-là, qu'il falloit monter chez elle & se reposer, en attendant que le carrosse fût raccommodé.

Ces Dames n'ayant point d'autre parti à prendre que celui-là, elles y accorderent volontiers, & étant montées dans une maison, elles y furent reçues par une femme qui leur fit beaucoup de civilités. Cette femme les fit entrer dans

une chambre fort propre, où elle les entretint assez spirituellement, pendant que Biran fut écrire dans une autre chambre deux billets aux ducs de Foix & de la Ferté, par lesquels il les prioit de le venir trouver promptement chez la Madelon du Pré, qui étoit justement le lieu où il avoit fait entrer leurs femmes.

Les ducs de Foix & de la Ferté ayant reçu ces billets, se hâterent de se rendre au lieu désigné. Biran courut au devant d'eux leur dire qu'ils ne seroient pas fâchés de la peine qu'ils avoient prise: qu'il leur vouloit faire voir deux des plus jolies femmes de toute la Ville, dont la du Pré avoit fait la découverte depuis peu. Il leur ouvrit en même tems la chambre où étoient les duchesses de la Ferté & de Foix, & les leur présentant, il les pria d'en user si bien avec elles, qu'elles ne s'en allassent pas mécontentes. Il est aisé de juger de l'étonnement de ces deux Duchesses, qui sachant où elles étoient, voulurent prendre leur sérieux avec Biran. Mais lui les raillant tous quatre, il les obligea à en rire avec lui. Après, il envoya quérir à dîner, & ils dînerent tous cinq ensemble dans cet honnête lieu, quoique les femmes fissent

mine de n'y vouloit pas demeurer davantage.

Comme elles virent néanmoins que c'étoit là la volonté de leurs maris, elles s'y laisserent résoudre ; & pour ne pas s'ennuyer en attendant le dîner, elles dirent à la du Pré de leur faire passer ses religieuses en revue ; ce que la du Pré fit, parce que se doutant bien qu'elles étoient toutes de même confrairie, elle ne vouloit pas désobéir à celles qui méritoient bien d'être les Abbesses du Couvent.

Cependant la disgrace de monsieur l'Avocat duroit toujours ; mais étant arrivé en ce tems-là un malheur au chevalier de Lignerac, (frere de l'Abbé de Lignerac) qui avoit été mis en prison à la requête d'un nombre infini de personnes qu'il avoit attrappées, la duchesse de la Ferté l'envoya quérir, & lui dit qu'elle lui pardonneroit, pourvu qu'il le fît sortir de prison. L'Avocat qui savoit l'intrigue de l'Abbé & d'elle, trouva bien rude qu'il fallût s'employer pour le frere de son rival, & que sa grace ne fut qu'à ce prix-là; mais comme elle l'avoit puni l'autre fois pour avoir dit la vérité, il nosa la dire cette fois-là, & il lui promit que si le Chevalier ne sortoit pas

pas de prison, ce ne seroit pas manque d'y employer tout son crédit.

L'Avocat trouva de l'obstacle dans son entreprise : tous les créanciers du chevalier de Lignerac furent crier aux oreilles des Juges, & leur ayant fait voir qu'il avoit déja fait cession de bien, & que depuis ce tems-là il avoit encore emprunté deux cents mille écus sans avoir jamais eu ni servante ni laquais, les Juges firent comprendre à l'Avocat qu'il leur étoit impossible de le mettre hors de prison, & il en fut rendre compte à la Duchesse.

Il appréhendoit bien qu'elle ne le voulût rendre responsable de ce refus : mais la Duchesse qui aimoit le nombre, & qui s'étoit quelquefois ennuyée de ne le point voir, lui dit qu'elle lui étoit obligée de la peine qu'il avoit prise, & qu'il pouvoit revenir chez elle quand il voudroit. L'Avocat se jetta à ses pieds pour la remercier ; lui embrassa les genoux ; & lui protestant une fidélité éternelle, il lui dit que sa sœur la duchesse de Ventadour n'avoit pas la moitié de son mérite ; que quand il vivroit mille ans, il ne pourroit pas l'aimer un quart-d'heure ; qu'elle diroit assurément qu'il n'avoit guere d'esprit, parce qu'il ne

lui avoit jamais pu dire une seule parole; mais qu'il ne se soucioit pas en quelle réputation il fût auprès d'elle, pourvu qu'elle voulût bien considérer que tant d'indifférence pour une si aimable personne ne pouvoit procéder que de l'amitié qu'il lui portoit.

Comme il achevoit ces paroles, un laquais de la duchesse de Ventadour entra, & ayant présenté un billet de sa part à la duchesse de la Ferté, elle le prit & lut ce qui suit.

» Un de mes bons amis a une affaire par-devant monsieur l'Avocat, & il la croit si délicate, qu'il cherche à la faire recommander par tous ceux qui ont quelque crédit auprès de lui. Si j'avois prévu cet accident, j'aurois écouté volontiers quantité de sottises qu'il m'a voulu dire; mais n'ayant pas le don de deviner, m'ennuyant d'ailleurs d'une si sotte conversation que la sienne, je l'ai prié un peu rudement de ne la pas continuer davantage; ce qui fait que ne le croyant pas bien intentionné pour moi, j'ai recours à vous pour lui recommander l'affaire de mon ami, dont je vous prie de faire la vôtre propre. Vous obligerez une sœur qui est toute à vous.

La duchesse de la Ferté, à qui l'Avo-

cat vénoit de protester qu'il n'avoit jamais pu dire une douceur à la duchesse de Ventadour, voyant le contraire dans cette lettre, fut tentée plus d'une fois de la lui montrer pour s'en divertir; mais craignant que cela ne nuisît au Gentilhomme que sa sœur lui recommandoit, elle serra la lettre dans sa poche, & renvoya le laquais, à qui elle commanda de dire à sa sœur qu'elle feroit ce qu'elle lui demandoit. Le laquais étant sorti, l'Avocat qui étoit l'homme du monde le plus curieux, voulut savoir ce que contenoit cette lettre; & ne se contentant pas de ce que la Duchesse lui en disoit, il chercha à lui mettre la main dans la poche & l'attrapa. Il lui dit alors qu'il verroit à ce coup-là leurs secrets; mais qu'il n'y avoit pas beaucoup de danger pour lui, qui étoit de leurs amis.

La Duchesse qui, pour les raisons que j'ai dit, eût été bien aise qu'il ne l'eût pas vue, la lui voulut arracher: mais n'en ayant pu venir à bout, elle lui dit qu'il la désobligeroit s'il ne la lui rendoit à l'heure même. Mais l'Avocat croyant que plus elle faisoit d'efforts pour la ravoir, plus elle étoit de conséquence, se tira à l'écart pour la lire, ce que la Duchesse ne

pouvant empêcher, il fut tout surpris d'y trouver des choses à quoi il ne s'attendoit pas.

Il dit en même-tems à la Duchesse, que madame de Ventadour ne disoit pas vrai : qu'il ne lui avoit jamais parlé de rien ; & que pour lui faire voir qu'il ne l'avoit jamais estimée, & qu'il ne l'estimoit pas encore, il feroit perdre son affaire à son ami. La duchesse de la Ferté lui dit qu'il n'en feroit rien pour peu qu'il eût de considération pour elle ; que ce n'étoit plus l'affaire de sa sœur, mais la sienne propre ; qu'ainsi ce n'étoit pas avec la duchesse de Ventadour qu'il se brouilleroit, mais avec la duchesse de la Ferté. Madame de la Ferté eut beaucoup de peine à gagner cela sur lui ; mais lui ayant dit qu'elle ne croyoit rien de tout ce que lui mandoit madame de Ventadour, qui avoit un défaut commun à toutes les belles femmes, qui étoit de prendre la moindre œillade pour une déclaration d'amour, elle lui donna moyen par-là de se justifier auprès d'elle. Ainsi l'Avocat étant en si beau chemin, lui allégua qu'il falloit donc que madame de Ventadour eût interprété à son avantage quelques regards innocens ; & la *Du-*

chesse feignant de se confirmer toujours de plus en plus dans cette opinion, elle remit insensiblement son esprit, de sorte qu'il lui promit de faire tout ce qu'elle voudroit pour le Gentilhomme en question.

Pendant que tout ceci se passoit, l'on donna à la femme de Monsieur une Fille-d'honneur dont la beauté causa bientôt des desirs à tous les Courtisans, & de la jalousie à toutes ses compagnes. Elle étoit d'une taille ravissante, si bien que la médisance qui a coutume de mordre sur toutes choses, se trouva en défaut à ce coup-là. De fait, tout ce qu'il y avoit de gens de l'un & de l'autre sexe fut obligé d'avouer qu'il n'avoit jamais rien vu de si accompli. Le grand Alcandre, qui aimoit alors madame de Montespan plutôt par habitude que par délicatesse, ne l'eut pas plutôt vue qu'il en fut charmé. Mais comme il ne vouloit plus faire l'amour en jeune-homme, mais en grand Roi, il lui fit parler par un tiers; & afin que ses offres de service fussent mieux reçues, il les accompagna d'un fil de perles & d'une paire de boucles d'oreilles de diamans de grand prix.

Cependant madame de Montespan

étoit dans des alarmes mortelles que cette jeune beauté ne lui enlevât le cœur de ce Prince, avec qui elle avoit eu du bruit il n'y avoit que quelques jours. Car, prétendant qu'il la dût toujours traiter comme il avoit fait dans le commencement, elle lui avoit reproché qu'il n'avoit plus de complaisance pour elle. Comme il étoit assez naturel, & qu'il n'aimoit pas à être gêné, il lui avoit répondu franchement qu'il y avoit trop long-tems qu'ils se connoissoient pour observer tant de cérémonies; ce qui avoit été cause qu'elle s'étoit emportée, même jusqu'à lui dire des choses fort désobligeantes. Elle lui avoit d'abord reproché tout ce qu'elle avoit fait pour lui; qu'elle avoit quitté maison, enfans, mari, & jusqu'à son honneur, pour le suivre; qu'il n'y avoit sorte de complaisance qu'elle ne lui témoignât tous les jours pour l'engager; mais qu'il étoit devenu si froid, qu'il n'étoit plus reconnoissable. Que si c'étoit que les années lui eussent apporté quelques défauts, il ne s'en devoit pas prendre à elle, mais au tems qui a coutume de détruire toutes choses; que cependant elle ne s'appercevoit pas encore, grace à Dieu, qu'il y eût un si

grand changement en sa personne ; mais que pour lui, elle lui pouvoit dire, sans avoir dessein néanmoins de le fâcher, que quoiqu'il eût beaucoup de lieu de se louer de la Nature, il n'étoit pas exempt néanmoins de certains défauts qui étoient un grand remede à l'amour ; qu'il en avoit un grand entr'autres dont peut-être il ne s'appercevoit pas, mais dont elle s'étoit bien apperçue, sans s'en plaindre néanmoins, parce qu'elle croyoit qu'on n'y devoit pas prendre garde de si près avec une personne qu'on aimoit.

Le grand Alcandre, à qui personne n'avoit jamais osé rien dire d'approchant, fut extrêmement touché de se l'entendre dire par madame de Montespan, pour qui il n'avoit guere moins fait qu'elle n'avoit fait pour lui. Car si elle avoit quitté maison, enfans & mari pour le suivre, il avoit quitté pour elle le soin de sa réputation, qui étoit extrêmement flétrie, pour avoir aimé une femme qu'il avoit de si grandes raisons de ne pas regarder comme il avoit fait. Aussi, comme les injures qu'on reçoit des personnes que l'on aime sont beaucoup plus sensibles que celles que l'on reçoit des autres, il ne laissa pas tomber ce-

reproche à terre; & demandant à madame de Montespan quels étoient donc ses défauts, il lui reprocha lui-même les siens, dont madame de Montespan fut si touchée, qu'elle lui répondit, que si elle avoit les imperfections dont il l'accusoit, du moins elle ne sentoit pas mauvais comme lui.

Comme c'étoit dire par-là au grand Alcandre tout ce qu'il y avoit de plus désobligeant, il est impossible d'exprimer combien ce reproche lui fut sensible. Il lui répondit de son côté des choses qui la devoient toucher, & la faire rentrer en elle-même, si elle eût eu encore quelques sentimens de vertus; mais s'étant entiérement abandonnée à ses passions, elle continua ses reproches, qui n'auroient pas fini sitôt sans ce que je vais rapporter. Il faut savoir que comme ils se querelloient ainsi fortement, le prince de Marsillac arriva à la porte du cabinet où ils étoient: le grand Alcandre lui avoit permis d'entrer par-tout où il seroit sans en demander permission; ainsi il avoit déjà le pied dans la porte quant il entendit au son de la voix de ce Prince qu'il étoit en colere. Il s'arrêta tout court, & étant bien aise de savoir s'il trouvéroit bon

qu'il entrât, il commença à crier tout haut : Huissier, Huissier ; & comme il n'y en avoit point, il dit encore plus haut : qui est-ce donc qui m'annoncera ; & comment m'annoncer moi-même ? Le grand Alcandre qui prêtoit l'oreille à ce qu'il disoit, jugea bien, après la permission qu'il lui avoit donnée, que ce qu'il en faisoit n'étoit que par discrétion ; & étant bien aise d'avoir lieu de quitter une conversation si désagréable, il dit au prince de Marsillac qu'il pouvoit entrer, ce qui fut cause que madame de Montespan tâcha de se contraindre, de peur que le bruit de sa disgrace, qu'elle vouloit cacher, ne courût par toute la Cour.

Etant sortie un moment après, elle laissa le grand Alcandre dans la liberté d'ouvrir son cœur au prince de Marsillac, qui avoit grande part dans sa confiance, & à qui il avoit donné en moins d'un an pour plus de douze cents mille francs de charges. Car incontinent après la disgrace de monsieur de Lauzun, il l'avoit obligé de prendre le Gouvernement de Berri, que ce favori avoit, & qu'il ne vouloit pas accepter, parce que n'ayant jamais été de ses amis, il avoit peur qu'on ne dît dans le monde qu'il

auroit poussé le grand Alcandre à le faire arrêter, afin de profiter de ses dépouilles.

Le grand Alcandre trouva que sa délicatesse étoit d'autant plus belle, qu'elle étoit rare dans les courtisans; & comme elle ne pouvoit partir que d'un grand cœur, il l'eut encore en plus grande estime. A quelque tems de-là, il lui donna encore la charge de Grand-Maître de la Garderobe, vacante par la mort du marquis de Guitty, qui avoit été tué au passage du Rhin. Mais il la lui donna d'une maniere si obligeante, que le présent étoit moins considérable par sa grandeur en lui-même, que par la bonté qu'il lui témoigna en le lui faisant. Car il lui dit qu'il ne lui donnoit cette charge que pour accommoder ses affaire, & non pour l'incommoder : que s'il lui étoit plus utile de la vendre que de la garder, il lui vouloit chercher lui-même un Marchand, & qu'il lui en feroit donner un million.

Le grand Alcandre continua toujours ainsi de lui donner des marques de son amitié, & les autres Courtisans le regardoient comme une espece de favori, mais bien plus digne d'occuper cette place que monsieur de Lauzun, qui mé-

prisoit tout le monde, comme s'il n'y eût eu personne digne de l'approcher. Cependant cette faveur, qui ne laissoit pas de donner de la jalousie à un chacun, augmenta encore de beaucoup par le refroidissement où le grand Alcandre étoit tombé pour madame de Montespan, & par la nouvelle passion qu'il se sentoit pour mademoiselle Fontange, qui étoit cette fille-d'honneur de la femme de Monsieur, dont j'ai parlé ci-devant. Car le grand Alcandre ayant communiqué l'un & l'autre au prince de Marsillac, voulut que ce fût lui qui lui ménageât les bonnes graces de cette fille ; à quoi le prince de Marsillac n'eut pas beaucoup de peine, n'étant venue à la Cour que dans le dessein de plaire au grand Alcandre.

En effet, ses parens la voyant si belle & si bien faite, & ayant plus de passion pour leur fortune, que de soin pour leur honneur, boursillerent entr'eux pour pouvoir l'envoyer à la Cour, & pour lui faire faire une dépense honnête & conforme au poste où elle entroit. Or, comme ils lui avoient donné des leçons là-dessus, elle les mit en pratique dès le moment que le prince de Marsillac lui eut parlé de la part

du grand Alcandre. Elle lui dit donc qu'elle recevoit avec joie la déclaration qu'il venoit de lui faire de sa part; que ce Prince avoit des qualités si touchantes, qu'il faudroit qu'elle fût de bien mauvaise humeur pour n'être pas charmée de sa passion : mais qu'avec tout cela elle ne pouvoit pas prendre grande confiance en ce qu'il venoit de lui dire, tant que madame de Montespan posséderoit ses bonnes graces : qu'elle étoit jalouse naturellement : qu'ainsi elle ne seroit pas fâchée que le grand Alcandre fût, que quoiqu'il y eût beaucoup de gloire à posséder la moindre partie de son cœur, elle étoit assez délicate néanmoins pour n'en pas vouloir à ce prix-là : qu'aussi-bien ce n'étoit peut-être pas une véritable passion que celle qu'il se sentoit pour elle, mais quelque feu passager, qui seroit aussi-tôt éteint qu'allumé. Que s'il étoit vrai cependant que ce Prince l'aimât véritablement, ce qu'elle n'osoit croire encore, de peur de s'abandonner à une joie mal fondée, il lui en en donneroit bientôt des marques en n'aimant qu'elle uniquement, comme elle étoit prête de son côté de n'aimer que lui.

Le prince de Marsillac : qui vouloit réussir

réussir du premier coup dans son Ambassade amoureuse, répondit à cela, que si l'on pouvoit juger de l'avenir par les choses passées, il n'y avoit pas beaucoup d'apparence que le grand Alcandre, qui étoit mécontent de Madame de Montespan, dût jamais retourner vers elle : qu'il étoit constant quand il aimoit une fois, & que s'il avoit quitté madame la Valiere, c'est que cette Dame y avoit beaucoup contribué par une inégalité d'esprit qui ne plaisoit pas à ce Prince : qu'elle avoit pu entendre parler qu'avant qu'elle entrât tout-à-fait dans le Couvent où elle étoit religieuse, elle étoit déjà entrée dans un autre malgré lui : qu'il avoit été obligé même de la renvoyer quérir, & cela à la vue de tout son Royaume : que depuis ce tems-là, elle ne faisoit que lui parler des syndereses de sa conscience, ce qui l'avoit détaché d'elle peu-à-peu, ce Prince ne voulant pas s'opposer à son salut : qu'il avoit donc aimé madame de Montespan, & qu'il l'aimeroit peut-être toujours, si elle n'avoit voulu prendre avec lui des airs qui peuvent bien convenir aux maîtresses des particuliers, mais non pas à celle d'un grand Prince,

avec qui il eſt bon d'avoir l'eſprit plus ſouple & plus complaiſant : qu'il lui diroit comment elle en devoit uſer quand elle en ſeroit-là ; mais que n'en étant pas encore tems ; il ne s'agiſſoit que de mettre ſon eſprit en repos : c'eſt pourquoi, il vouloit bien lui dire en bon ami de ne pas laiſſer échapper une ſi belle occaſion ; qu'autrement il étoit aſſuré qu'elle s'en repentiroit toute ſa vie.

Il lui conta là-deſſus la querelle que le grand Alcandre avoit eue avec madame de Monteſpan, l'inſolence de cette Dame, le reſſentiment de ce Prince ; & cette circonſtance l'ayant convaincue plutôt que toutes ſes raiſons, elle manda au grand Alcandre, que ſi elle lui étoit obligée du préſent qu'il lui avoit fait, & dont j'ai parlé ci-devant, elle lui ſavoit encore bien meilleur gré de ce qu'il lui avoit fait dire par le prince de Marſillac, qui lui ſervoit de caution, qu'elle étoit toute prête de ſe donner à lui, pourvu qu'il voulût bien ſe donner à elle.

Cependant madame de Monteſpan, qui ſe déſioit de cettte intrigue, employoit tous ſes amis pour regagner la confiance du grand Alcandre. Le mar-

quis de Louvois qui en étoit, & même des plus affectionnés, lui conseilla de chercher l'occasion de lui parler en particulier. Mais comme le grand Alcandre tenoit sa colere, & qu'il la fuyoit avec grand soin, elle dit au marquis de Louvois qu'il lui étoit impossible de le retrouver tête-à-tête, & que s'il ne s'y employoit comme il faut, elle n'en viendroit jamais à bout. Ce Marquis lui dit là-dessus de se rendre de bonne heure où le grand Alcandre avoit coutume de tenir Conseil, & de prendre si bien son tems qu'elle ne le laissât pas aller sans se raccommoder avec lui.

Madame de Montespan ayant approuvé ce conseil, se rendit au lieu désigné. Le grand Alcandre y étant venu, il fut tout surpris de l'y rencontrer au lieu des Ministres. Cependant monsieur de Louvois, qui vouloit leur donner le tems de faire leurs affaires, entra dans la chambre tout proche du lieu où ils étoient; & voyant qu'il y avoit sept ou huit personnes de la Cour qui avoient coutume de venir là pour se faire voir quand le grand Alcandre sortoit, il prit une bougie de dessus un guéridon; feignant de chercher un diamant qu'il disoit avoir perdu. Il se dou-

toit bien que les Valets-de-chambre viendroient à lui pour lui aider à le chercher, & en étant venu un, il lui dit tout bas en lui donnant le flambeau, qu'il fît sortir tous ceux qui étoient dans la chambre, & qu'il dît à l'Huissier de n'y laisser entrer personne, pas même ceux qui étoient mandés pour le Conseil.

Ainsi, sans qu'on s'apperçût que cela vînt de lui, il écarta tous ces importuns, & au lieu d'y avoir Conseil ce jour-là ; il y eut un grand éclaircissement entre le grand Alcandre & madame de Montespan. Cependant, comme l'on savoit que monsieur de Louvois étoit demeuré dans la chambre, on le crut renfermé avec le Prince ; de sorte que les autres Ministres qu'on avoit renvoyés sans les vouloit laisser entrer, en eurent de la jalousie. Et de fait, ils ne furent à quoi attribuer cette longue conversation qui étoit cause qu'il n'y avoit point eu de Conseil ce jour-là, ce qui n'étoit point encore arrivé, le grand Alcandre étant ponctuel à tout ce qu'il faisoit.

Cependant quoique cet éclaircissement semblât avoir raccommodé toutes choses; & que le grand Alcandre retournât à

son ordinaire chez madame de Montespan, il ne laissa pas que de poursuivre sa pointe avec mademoiselle de Fontange. Il la vit en particulier; il lui donna des marques de son affection, & en reçut de la sienne; ce qui ne put être si secret que toute la Cour n'en fût bientôt abreuvée.

Le grand Alcandre fut si content de cette nouvelle conquête, qu'il donna au prince de Marsillac la charge de Grand-Veneur, pour recompense de la lui avoir procurée. Cependant, comme il étoit sujet à trouver des Maîtresses fécondes, il sut bientôt que mademoiselle de Fontange étoit grosse; ce qui l'obligea à lui donner le titre de Duchesse & à faire sa maison. Comme cette Demoiselle, bien loin de ressembler à madame de Montespan, dont l'avarice alloit jusqu'à la vilainie, étoit généreuse jusqu'à la prodigalité, il fut obligé aussi de lui donner un homme pour retenir cette humeur libérale, & pour prendre garde qu'elle pût subsister avec cent mille écus par mois qu'il lui donnoit. Ce Surintendant fut le duc de Noailles, dont on fut extrêmement surpris, sa dévotion semblant incompatible avec un emploi qui le faisoit entrer dans beaucoup

de petits détails, dont il auroit pu se passer honnêtement. Mais comme chacun s'étoit mis sur le pied de songer en premier lieu à sa fortune, & ensuite à Dieu, ce Duc, bien loin de refuser cet emploi, remercia le grand Alcandre de le lui avoir donné préférablement à beaucoup d'autres qui le briguoient aussi bien que lui. Ainsi il partagea son tems entre ce Prince & sa Maîtresse, qui fut alors appellée madame : & quand il en avoit de reste, il le donnoit à Dieu.

Cependant madame de Montespan tâchoit de se soutenir encore le mieux qu'il lui étoit possible ; elle avoit prié le grand Alcandre de vouloir du moins venir chez elle comme il avoit accoutumé, & elle tâchoit d'insinuer à tout le monde que son crédit étoit encore plus grand qu'on ne pensoit : que l'amour du grand Alcandre pour madame de Fontange n'étoit qu'un amour passager, & dont il seroit bientôt revenu : & qu'enfin il reviendroit à elle plus amoureux qu'il n'avoit jamais été. Ses partisans tâchoient d'ailleurs de donner quelque crédit à ces faux bruits : mais comme on voyoit que ce Prince s'adonnoit entiérement à sa nouvelle

passion, chacun rechercha les bonnes graces de madame de Fontange, qui procura des établissemens aux uns & aux autres, de même qu'à la plupart de sa famille.

Madame de Montespan voyant que le grand Alcandre se détachoit d'elle tous les jours de plus en plus, en conçut tant de rage, qu'elle commença à médire publiquement de madame de Fontange. Elle disoit à chacun qu'il falloit que le grand Alcandre ne fût guere délicat d'aimer une fille qui avoit eu des amourettes dans sa province; qu'elle n'avoit ni esprit ni éducation, & qu'enfin, à proprement parler, ce n'étoit qu'une belle peinture. Elle en disoit encore mille autres choses aussi fâcheuses, ce qui bien loin de ramener le grand Alcandre comme elle pensoit, le détourna encore davantage de revenir à elle. En effet, il lui voyoit toujours le même esprit d'orgueuil qu'il n'avoit jamais pu humilier, & qui étoit encore tout prêt de lui faire mille algarades. Il s'en plaignit au prince de Marsillac, qui l'entretint dans l'aversion qu'il se sentoit pour elle, & qui en sut faire sa cour ensuite à madame de Fontange.

Cependant cette fille vint à accoucher

peu de tems aprés ; & on prit ce tems-là, à ce qu'on croit, pour l'empoisonner : ce que l'on a attribué à madame de Montespan, soit qu'on s'imagine qu'une personne, dans le chagrin où elle étoit, dût se porter à un si grand crime, ou qu'on croie que dans le poste où étoit madame de Fontange, & ayant une rivale sur les bras, elle ne dût mourir que d'une mort violente. Quoi qu'il en soit, elle tomba dans une langueur incontinent après ses couches, dont il lui resta une perte de sang ; ce qui empêcha le grand Alcandre de coucher davantage avec elle. Cependant il la visitoit souvent, lui témoignant le déplaisir où il étoit de l'état où il la voyoit réduite. Mais madame de Fontange, qui se voyoit mourir tous les jours, le pria de permettre qu'elle se retirât de la Cour, ajoutant en pleurant, que la malice de ses ennemis étoit cause qu'elle ne devoit plus songer qu'à l'autre monde.

Le grand Alcandre, qui étoit bien aise qu'elle donnât ordre aux affaires de son salut, & qui d'ailleurs étoit sensiblement touché d'être présent à ses souffrances, lui accorda ce qu'elle demandoit. Elle se retira dans un Couvent

au Fauxbourg Saint-Jacques, où il envoyoit tous les jours ſavoir de ſes nouvelles. Le duc de la Feuillade y alloit auſſi deux ou trois fois la ſemaine la viſiter de ſa part : mais il n'en rapportoit jamais que de méchantes nouvelles; car cette pauvre Dame, qui avoit toutes les parties nobles gâtées, ſoit de poiſon ou d'autre choſe, ſe voyoit décliner tous les jours; de ſorte que le duc de la Feuillade dit au grand Alcandre que c'en étoit fait, & qu'il n'y avoit plus d'eſpérance. En effet, elle mourut peu de tems apres, laiſſant encore plus de ſoupçon après ſa mort d'avoir été empoiſonnée qu'on n'en avoit eu pendant ſa maladie; car l'ayant ouverte, on trouva qu'il y avoit de petites marques noires attachées aux parties nobles, leſquelles ſont des témoignages indubitables, à ce que l'on prétend, qu'on a été empoiſonné.

Le grand Alcandre témoigna publiquement la douleur qu'il avoit de ſa perte, & voulant faire voir que l'eſtime qu'il avoit eu pour elle duroit encore après ſa mort, il donna une Abbaye à un de ſes freres, il maria auſſi une de ſes ſœurs fort avantageuſement, & fit encore quantité d'autres choſes en faveur de ſa famil-

le. Madame de Montespan croyoit cependant que ce Prince alloit revenir à elle ; mais elle fut toute étonnée de voir que madame de Maintenon avoit toute sa confiance. Elle en fut au désespoir ; car comme c'étoit elle qui l'avoit faite ce qu'elle étoit, elle ne pouvoit souffrir que son propre ouvrage servît à la détruire elle-même.

Ce qui la chagrinoit encore davantage, c'est qu'elle ne croyoit pas qu'il entrât aucune foiblesse dans leur intelligence, qui devoit être par conséquent de plus longue durée, puisqu'elle ne dépendoit point d'un amour passager qui commence & finit souvent tout en un même jour. En effet, elle a vu que la confiance que le grand Alcandre a prise en cette Dame subsiste encore aujourd'hui, & qu'au contraire l'amour qu'il a eu pour elle a dégénéré en une espece de mépris. Cependant il ne lui en fait rien paroître, sachant qu'une certaine honnêteté de bienséance est toujours le reste de l'amour d'un honnête-homme, qui en use ainsi plutôt pour sa propre réputation que pour conserver encore quelque sentiment de tendresse.

Il sembloit que le grand Alcandre ayant renoncé à l'amour, chacun y dût

renoncer de même, & que les Dames, à l'exemple de madame de Montespan, qui fait maintenant la prude, dussent être prudes aussi; mais leur tempérament & leur inclination l'emportant par-dessus toutes sortes de raisons, elles continuent toujours la même vie. La duchesse de la Ferté sur-tout est plus emportée que jamais dans ses plaisirs. La duchesse de Ventadour, sa sœur, n'en est pas moins friande, quoiqu'elle fasse ses affaires avec plus de discrétion & de conduite. Pour ce qui est de la maréchale de la Ferté, elle est à qui plus donne, & est revêtue d'une si grande humilité depuis certains malheurs qui lui sont arrivés, semblables à ceux que j'ai rapportés de sa belle-fille, qu'elle a fait vœu de ne refuser personne pourvu qu'il ait de l'argent. Ses débauches, qui vont jusqu'à l'excès, feroient un gros volume si on se donnoit la peine de les écrire. On en verra un échantillon dans un manuscrit qui m'est tombé entre les mains, & où on lui rend justice, aussi-bien qu'à une autre Dame de son calibre. On y verra quelques aventures qui ont du rapport avec celle-ci; mais comme c'est une autre main qui a fait son histoire, on

la donnera au public telle qu'on l'a reçue.

Pour ce qui est de mademoiselle de Montpensier, après avoir pleuré pendant dix ans entiers la prison de monsieur de Lauzun, enfin elle a trouvé moyen d'obtenir sa liberté. Car considérant que tous les biens du monde ne sont rien en comparaison de son contentement, elle a appaisé la colere du grand Alcandre moyennant la principauté de Dombes & le comté d'Eu qu'elle a assuré au duc du Maine, son fils naturel. Par ce moyen-là monsieur de Lauzun est revenu, non pas à la Cour, mais à Paris, où il est obligé de vivre en homme privé. En effet, le grand Alcandre n'a pas voulu permettre que son mariage se déclarât; mais il est si souvent chez la Princesse, que c'est tout de même que s'il y logeoit. Cependant elle en est si jalouse, qu'il voudroit bien n'avoir jamais songé à elle. Elle a mis des espions auprès de lui, & il n'ose faire un pas qu'elle n'en soit avertie. Ainsi l'on peut dire de lui qu'en sortant d'une prison, il est rentré dans une autre, qui ne lui est pas moins rude. Elle lui a donné deux terres du consentement du grand Alcandre: mais c'est tout ce qu'elle a fait

pour

pour lui, car elle ne sauroit lui donner un sol, ayant perdu tout son crédit par ce mariage; personne ne lui voulant plus préter d'argent, de peur qu'on ne dise un jour à venir qu'étant en puissance de mari, elle n'a pu emprunter valablement. C'est ce qui fait qu'il y a bientôt quatre ou cinq ans qu'elle a commencé à bâtir sa maison de Choisi sans qu'elle soit achevée; car il faut qu'elle prenne cette dépense sur son revenu. Mais elle se consoleroit encore de tout cela si monsieur de Lauzun étoit le même qu'il a été autrefois; je veux dire, s'il étoit toujours aussi brave homme avec les Dames qu'il l'étoit dans le tems de sa faveur. Mais on dit que c'est maintenant si peu de chose, qu'on auroit peine à juger de ce qu'il a été autrefois par ce qu'il est aujourd'hui. Cependant, c'est un défaut qui est commun avec beaucoup d'autres; car on sait par expérience qu'il faut que toutes choses prennent fin. C'est pour cela aussi que la Princesse dit aujourd'hui que celui là a menti bien impunément, qui a dit le premier que tout bon cheval ne devint jamais rosse.



SECONDE PARTIE.

ENTRE tous les effets que l'amour à produits, il ne s'en trouve point de plus surprenant que celui qui joint le Sceptre à la houlette, & qui rend par ses effets les conditions les plus éloignées tellement unies ensemble, que les deux parties en oublient ce qu'ils ont été, & ce qu'ils se doivent. Plusieurs exemples nous ont appris cette vérité ; mais nous n'en avons aucune, qui nous en marque plus la netteté, & qui soit plus connu de nos jours, que celui que nous décrivons.

Personne n'ignore dans notre France que madame de Maintenon naquit dans l'Amérique ; que son pere, qui se nommoit d'Aubigné, étoit d'une famille noble, & assez connue dans le Royaume, & sur-tout du tems de Henri IV, Il se sauva de France par une aventure assez particuliere ; car ayant eu quelques affaires, il fut arrêté & mis prisonnier en Guienne ; mais après y avoir demeuré quelque tems, & ne voyant

pas de jour d'en sortir, il s'avisa de cajoler la fille du Géolier, & lui promit de l'épouser, si elle vouloit faciliter son évasion. Cette fille plus amoureuse que fidelle à son pere, écouta les propositions du galant Prisonnier, & sut si bien prendre son tems, qu'un Dimanche, pendant que ses parens étoient à la Messe, elle se sauva avec lui, & ils trouverent tous deux le moyen de s'embarquer pour la Martinique, où d'Aubigné lui tint parole, & l'épousa d'abord qu'ils y furent arrivés. Pour tâcher d'y pouvoir subsister, il prit des terres pour un plantage, suivant la coutume de ce pays-là; & de ce mariage naquit la dame de Maintenon, si connue dans le monde, & qui fait aujourd'hui tant de bruit à la Cour de France. Cependant, soit qu'elle eût perdu son pere & sa mere en bas âge, ou que sa marraine, qui n'avoit pas d'enfans, la prît en amitié, cette Dame charitable la retira chez elle à l'âge de trois ans, & en prit soin comme de sa fille; & comme elle étoit jolie & agréable, elle l'éleva chez elle; ensuite de quoi, elle l'amena en France, où, après un assez long & pénible voyage, à cause des mauvais tems de la saison, ils ar-

riverent heureusement, & vinrent débarquer à la Rochelle; & après quelque séjour, elles prirent leur route pour le Bas Poitou, où elles demeurerent quelque tems sans revers de fortune. Le premier qui arriva à notre Héroine, fut la mort inopinée de sa marraine. En ce tems elle étoit environ dans la quinzieme année de son âge. Cette mort la toucha sensiblement, & elle se souhaitoit cent fois dans l'Amérique; & il est à croire qu'elle en eût été inconsolable, si un Villageois, voisin du lieu où elle demeuroit, n'eût tâché, par ses complimens, de lui persuader qu'elle pourroit trouver en lui ce qu'elle avoit perdu dans sa marraine. Il avoit assez de bien pour un homme de sa qualité; mais il étoit mal bâti, & incapable de donner de l'amour à une jeune fille; à cela près, dis-je, on ne pouvoit trouver dans tout le village un homme qui le pût surpasser. Il avoit autant d'esprit qu'il en faut pour le négoce qu'il faisoit.

Long-tems avant la mort de la marraine de notre Héroine, il avoit un certain penchant pour elle, qui ne peut s'exprimer, car il sentoit un petit je ne sais quoi, qu'il n'osoit découvrir. Sans doute le respect de Madame de... mar-

raine de la Maintenon, l'en empêchoit; mais, dès qu'elle fut morte, il chercha tous les moyens pour l'accoster; il ne se chantoit point de grand'messe qu'il n'y fût, point d'Assemblée dans le village qu'il n'y eût part. Et s'il arrivoit une foire de conséquence, il n'y avoit aucune sorte de rubans qu'il n'achetât pour lui en faire présent, pour tâcher de gagner par-là ses bonnes graces. Mais il n'avançoit pas beaucoup dans ce langage muet; & on peut dire que toutes ses assiduités eussent été de nul effet; s'il n'eût trouvé l'occasion de l'aborder, un jour qu'elle puisoit de l'eau. *Voulez-vous que je vous aide*, dit-il? *Hélas!* reprit-elle, *vous m'obligerez.* Il se mit en devoir, & par excès de civilité, il porta ses cruches jusqu'à sa chambre, où se trouvant seul avec elle, il lui dit: *N'est-il pas vrai que vous avez bien du chagrin de la mort de votre marraine? C'étoit une bonne femme, qui avoit bien du soin de vous: & qui n'auroit pas manqué à vous donner quelque petite chose pour avoir un bon Laboureur du village; mais*, poursuivit-il encore, *quoiqu'elle ne vous ait rien laissé, j'ai assez d'amitié pour vous donner la moitié de ce que j'ai, si vous voulez être ma*

femme ; vous serez maîtresse avec moi ; & rien ne vous manquera. Donnez moi, lui répondit-elle, *un peu de tems pour y songer, & demain auprès de notre grange, je vous rendrai réponse*. Notre Esope amoureux fut fort satisfait de cette visite ; & après avoir folâtré quelque peu ; il se retira, en attendant le jour suivant pour sa réponse, lequel ne fut pas plutôt venu, & l'heure assignée, qu'il se trouva au lieu. De si loin qu'il la vit : Eh bien ! serez-vous ma femme, *dit-il* ? Je ne sais, *dit-elle*. Je n'aurois bas beaucoup de répugnance ; mais je n'ai pas encore grande amitié pour vous, il faut espérer que le tems amenera toutes choses. *Ah ! ma chere Guillemette*, dit-il, *que je t'aime ! je te ferai tant de bien, & de si beaux présens, que tu seras comme forcée d'avoir de l'amour pour moi*. En effet, il n'alloit en aucun des marchés voisins, qu'il ne lui apportât quelques gâteaux ou fouaces, des aiguilles, des épingles, des jarretières, & quantité d'autres raretés de cette nature. Elle qui voyoit avec quel zele, quelle affection il agissoit pour son service, commença à avoir de l'amitié pour lui. Elle se voyoit sans pere, mere, parens ni amis, dénuée de biens, comme

étrangere dans un pays ; & d'un autre côté, elle voyoit un bon Laboureur qui la recherchoit, & qui l'aimoit. Il étoit un peu mal fait ; mais enfin, ce n'auroit pas été le premier mariage que la néceſſité auroit fait ; car lorſqu'on ſe voit tomber dans un précipice, on s'attache à la premiere choſe qu'on rencontre pour éviter ſa perte. Elle lui témoigna donc beaucoup plus d'amitié qu'à l'ordinaire ; & ſans doute que leur mariage eût réuſſi, ſi une Dame d'un Château voiſin n'eût eu compaſſion de ſa jeuneſſe, & de l'embarras où elle ſe mettoit en épouſant ce villageois ; & ayant trouvé en elle un eſprit capable d'être amené à quelque choſe, elle la prit chez elle où elle ſervit de fille de chambre. Là, elle oublia tout-à-fait ſon pauvre village, & commença à s'éclairrer un peu l'eſprit à la mode de la Nobleſſe. Son pauvre amant fut au déſeſpoir de la perte qu'il faiſoit ; il auroit bien été juſques dans le Château pour la voir, mais on l'avoit averti de n'en point approcher, s'il ne vouloit en remporter une charge de bois, ſi bien qu'il étoit dans les plus grands chagrins du monde. Néanmoins il avoit toujours quelqu'eſpérance de lui parler ; & ſachant qu'elle

devoit à quelques jours de là aller seule faire ses dévotions dans l'Eglise de la Paroisse, il prit la résolution de lui parler ; pour cet effet, il s'y rendit de grand matin crainte de la manquer. Lorsqu'elle voulut entrer dans l'Eglise, il s'avança pour lui parler ; mais elle qui se sentoit le cœur relevé par les habits qu'elle portoit, & auxquels elle n'étoit pas accoutumée, le rebuta, & ne voulut point du tout l'écouter. Peu s'en fallut qu'il ne perdît tout-à-fait le respect dans ce lieu saint, & qu'il ne l'accablât d'injures ; mais sa raison se trouvant plus forte que sa passion, il attendit à la fin de l'Office ; & lorsqu'elle sortit, il l'accabla, en la suivant, des plus sanglantes injures ; il lui reprocha mille fois jusqu'à la derniere bagatelle qu'il lui avoit donnée ; quelquefois il juroit ; d'autres fois il la supplioit de ne point oublier l'amour ardent qu'il lui avoit témoigné. Enfin il fit cent postures par lesquelles il n'avança rien ; car elle poursuivoit toujours son chemin, sans vouloir l'écouter, ni même le regarder ; ce qui le pénétra tellement de douleur, qu'il fut le jour même saisi d'une grosse fievre, qui en peu l'emporta du monde. Elle ne laissa

pas d'en avoir un peu de chagrin, mais si peu que deux heures de tems le firent oublier pour jamais. Elle demeura bien quelque tems dans cette maniere de vivre médiocre, & sans doute elle y eût passé sa vie, si le marquis de Chevreuse n'eût trouvé des charmes en elle. Il la vit la premiere fois avec cette Dame, & ayant su son extraction, il médita de s'en faire une conquête. Pour cet effet, il l'attaqua par tous les endroits qu'il crut la pouvoir mieux vaincre; mais inutilement : elle étoit avec une personne vertueuse, qui avoit incessamment l'œil sur elle, & qui l'avoit instruite dans la voie d'honneur, si elle y eût voulu rester. *Monsieur de Chevreuse*, qui avoit vu la Cour, ne s'étonnoit pas de ses refus; il continuoit toujours dans sa poursuite, & ne désespéra point de venir à son but. Un jour que sa Dame étoit à recevoir visite, & qu'elle étoit, contre son ordinaire seule dans la chambre, il l'aborda avec de grandes civilites. *Eh bien ! Mademoiselle*, lui dit-il, *avez-vous juré de m'être toujours cruelle, & ne voulez-vous point correspondre à la plus forte passion du monde? Je vous aime, Mademoiselle, & je vous l'ai dit diverses*

demoiselle, toutes ces rigueurs si contraires aux belles ames comme la vôtre ; & en considérant la force de mon amour, agissez-en en généreuse, & rendez cœur pour cœur. Le mien est vôtre, il ne souffrira jamais d'autre image que celle de votre charmante personne, & jamais il ne sera partagé : donnez-moi donc une petite place dans le vôtre ; c'est l'unique chose que je demande au monde, & pour laquelle j'abandonnerois volontiers mes biens & mes dignités. Correspondez donc à mon amour, Mademoiselle, & ne soyez pas seulement maîtresse absolue de mon cœur, mais encore de mes biens. Le porteur prendra votre réponse, je vous supplie, ne me la déniez pas, non plus que ce que je vous demande sans quoi vous réduirez au désespoir un homme qui n'a de vie que pour vous aimer, & de bien que pour vous servir. »

DE CHEVREUSE.

Elle demeura toute déconcertée à la lecture de cette lettre, & ne savoit si elle y devoit répondre ou non : à la fin, elle se détermina de ne point faire de réponse, & même d'éviter la rencontre du messager, ce qu'elle fit en se rendant

rendant auprès de ses compagnes, où elle fut jusqu'à son départ, après quoi elle fut se promener seule auprès d'un petit bois joignant la maison, où elle ne fut pas plutôt, que la démangaison de revoir cette lettre la reprit. D'abord elle se fit un peu de violence pour martyriser la passion; mais la curiosité annexée au sexe l'emporta : elle lut & relut la lettre. D'abord il lui sembloit que ce n'étoit que divertissement, & que cent lettres n'auroient pas d'empire sur son cœur : après elle se plaisoit à la lire, & trouvoit un certain charme qui attachoit ses yeux comme par violence; & enfin elle commença d'y faire réflexion, elle la lut avec beaucoup d'attention & la trouvoit charmante. *Quoi*, disoit-elle, *un Marquis amoureux de moi, mais amoureux passionné, qui m'offre son cœur & ses biens, & je le dédaignerois? Non, je commence de voir ma faute, je veux l'aimer, il me fera grande Dame; & au lieu que je suis ici Servante des autres, j'en aurai qui me serviront, je releverai par-là l'obscurité de ma naissance.* Mais, disoit-elle en se reprenant elle-même, *tu connois qui tu es, & s'il t'aime, ce n'est que pour ravir ce que tu as de plus cher au*

monde, après quoi il ne voudra pas te regarder : alors tu seras abandonnée & sans appui. Non, ne l'aimons point. & conservons notre honneur.

Flottante ainsi entre ces deux passions, elle laissa tomber sa lettre, & l'oublia sans s'en appercevoir. Elle poursuivit la promenade, quand une vieille servante du logis, avec qui elle étoit intime, arriva : elle marchoit si doucement, que Guillemette ne la put voir que lorsqu'elle étoit déjà contre elle, & après qu'elle eut ramassé la lettre, laquelle elle cacha soigneusement, se doutant bien qu'il y avoit quelque mystere de caché ; elle l'aborda donc, & tâcha de la tirer de sa rêverie. Je ne vous ai jamais vue de telle humeur, lui dit-elle, & sans doute il y a quelque chose d'extraordinaire qui vous la cause ; ne me cachez rien de vos affaires, & si je puis y apporter du soulagement, soyez persuadée que je n'y épargnerai rien. Elle lui dit encore quantité de choses, mais le tout sans pouvoir tirer aucune réponse positive. Elle ne l'importuna pas davantage, se doutant bien qu'elle découvriroit quelque chose par la lettre. En effet, elles ne furent pas plutôt à leur appartement,

que la vieille fermant la porte sur elle, en fit la lecture, par laquelle elle fut à plein éclaircie de la cause du changement de Guillemette. Néanmoins elle eut du chagrin de ne pouvoir savoir comment le Marquis étoit avec elle, & quel effet avoit produit cette lettre: elle jugea bien que Guillemette ne lui découvriroit pas ce secret; ainsi elle résolut d'attendre le retour de Monsieur le Marquis, afin d'en pouvoir savoir quelque chose de lui; & comme elle savoit par expérience que les amans sont souvent libéraux, elle ne se promit pas une petite fortune, si elle pouvoit lui être utile dans ce commerce.

Dans ce temps, la pauvre Guillemette avoit l'esprit accablé de mille différentes pensées, elle vouloit relire encore cette lettre, & la chercha pour cet effet dans sa poche. Rien ne sauroit décrire son étonnement, lorsqu'elle ne la trouva pas. Elle courut d'abord au lieu où elle l'avoit lue pour la seconde fois; mais elle ne s'y rencontra point. Ce fut alors qu'elle ne douta plus d'être entierement perdue dans l'esprit de sa Dame: mille pensées différentes agitoient son ame, & elle déchut en peu de jours de l'embonpoint où elle étoit auparavant. Sa

Dame, qui l'aimoit, en voulut ſavoir la raiſon ; elle lui ſuppoſa quelque incommodité, & ne lui dit jamais la véritable. Il n'y avoit que notre vieille Agnès qui en ſavoit la cauſe : elle voulut auſſi y apporter le remede, & s'étant tranſportée dans la chambre de la malade : Hé bien ; Guillemette, lui dit-elle, vous ne m'avez pas voulu dire l'autre jour, auprès du bois, le ſujet de votre chagrin, & je crois que jamais je ne l'euſſe ſu, ſi le haſard ne me l'eût appris, en me faiſant trouver cette lettre qui m'a éclaircie de tout ; il n'y a qu'elle qui cauſe votre chagrin, mais elle a été en de bonnes mains ; la voilà que je vous remets, perſonne ne l'a vue que moi. Je vous ai toujours été affectionnée, & je vous le ſerai toujours ; mais pour correſpondre à mon amitié, il me faut faire votre confidente, & ne me rien cacher de vos intrigues. Guillemette prit cette lettre avec joie, & elle ne contribua pas peu à la remettre, puiſque ſon changement ne provenoit que de l'appréhenſion que ſa Dame n'eût vu la lettre : enſuite elle remercia Agnès, & lui fit une entiere confidence de toutes choſes. La vieille ne contredisoit à rien ; au contraire, elle tomboit

entierement dans ses sentimens, pour après en faire son profit, ainsi qu'elle se le proposoit.

Cependant Monsieur de Chevreuse étoit au désespoir de n'avoir point de réponse : il se résolut de lui écrire une deuxieme fois, & si sa lette ne faisoit pas plus d'effet d'abandonner tout, & aller lui-même travailler à cette conquête. Il prit donc la plume en main, & traça ce Sonnet, qu'il enferma dans le billet suivant,

» C'en est fait, Mademoiselle, & » vous avez juré ma mort ; vous serez » bientôt satisfaite ; car depuis que je » suis absent de vous, mon adorable, » je ne puis avoir un moment de re- » lâche à mes maux. Encore si tout au » moins vous les allégiez par un mot » de votre adorable main, j'aurois la » consolation d'être dans votre souve- » nir : faites-le donc, je vous supplie, » & si vous ne daignez pas répondre » à ma prose, du moins répondez aux » vers que vous envoie le plus passionné » & le plus sincere de tous les amans. «

DE CHEVREUSE.

Beauté, dont les attraits ont captivé mon ame,
Beaux yeux, qui m'ont percé d'un des traits de l'amour,

Que je ferais heureux, si je puis voir le jour
Auquel vous donnerez de l'espoir à ma flame!

Depuis que je vous vis je n'ai point de repos,
Jour & nuit je souffre martyre:
Au lieu que ci-devant je ne faisois que rire,
J'ai peine à prononcer deux mots.

Soulagez mon tourment, allégez mes douleurs,
Faites par un aveu déssécher tous mes pleurs,
Et me rendez par-la ma liberté nouvelle.

Donnez donc votre arrêt en Juge de mon sort,
Et qu'un oui ou non sóit ma vie ou ma mort,
Et prononcez en douce, & non pas en cruelle.

Il donna ceci ensuite à un autre Valet, espérant qu'il s'acquitteroit mieux de sa commission que le précédent. Il arriva au Château; & après s'être acquitté de quelques légeres commissions dont il étoit chargé, il épia le temps de trouver Guillemette seule, & il eut le bonheur de la rencontrer ainsi dans les parterres. Il s'en approcha, & d'abord l'ayant saluée avec une apparence de profond respect, il lui dit, qu'il avoit ordre d'attendre la réponse. Elle connoissoit ses livrées, & ce fut ce qui lui fit penser si elle recevroit la lettre ou non: mais le porteur la sut

ſi adroitement perſuader, qu'il l'obligea de la prendre. Toute la réponſe néanmoins qu'il put tirer d'elle, fut qu'il n'en auroit point : ainſi laſſé d'attendre, il fut obligé de ſe retirer, & de s'en retourner auprés de ſon maître, qui ne ſut pas plutôt le ſuccès de la ſeconde lettre, qu'il mit au plutôt ordre aux plus preſſantes de ſes affaires, & ſe prépara pour partir le lendemain de grand matin, comme en effet il partit, & arriva au logis de cette Dame.

D'abord il lui fut rendre ſes devoirs, & n'y reſta pas long-tems, dans l'impatience où il étoit de parler à ſa chere Guillemette, qui prenoit autant de peine à l'éviter qu'il en prenoit à la chercher. Elle réuſſit pour cette fois ; car elle fit toujours enſorte d'être auprès de ſa Dame. Le Marquis en étoit au déſeſpoir, & faiſoit bien remarquer ſon impatience ; néanmoins pour la cacher le plus qu'il lui étoit poſſible, il viſita toutes les filles de Madame, entr'autres en paſſant devant la chambre de la vieille Agnès, il la ſalua, & comme ils ſe connoiſſoient de longue-main, elle le pria d'entrer ; d'abord elle le fit aſſeoir, & débuta ſon diſcours ainſi : *Je ne ſais, Monſieur, quelle mélancolie s'eſt*

depuis peu emparée de votre esprit, je ne vous vois plus cette belle humeur toujours gaillarde que vous aviez accoutumé d'avoir : au contraire, on ne vous voit que penser, soupirer, & toujours les yeux attachés sur terre. Hé de grace ! d'où procede ce changement ? Cà, Monsieur le Marquis, point de déguisement : Guillemette vous en a donné ; ne cachez rien, & soyez persuadé que j'ai assez de compassion de votre état & assez d'amitié pour vous, pour entreprendre quelque chose pour votre service ; dites-moi seulement les progrès que vous avez fait sur son cœur, & en quel état vous êtes. Puisqu'il te faut donc tout dire, ma chere Agnès, répondit-il, *tu sauras qu'elle s'est jusqu'à présent moquée de moi, & qu'elle me fuit tout ainsi que si j'avois le mal pestilentieux : je ne t'en puis dire davantage, tâche à me faire contenter, & outre une bonne récompense que je te donnerai, voici dix louis que je te prie d'accepter.* Elle fit un peu de cérémonie pour les prendre : mais enfin elle se laissa vaincre, & lui promit de s'y employer d'une maniere dont il auroit sujet de se louer.

Guillemette d'ailleurs qui ne se méfioit de rien, après avoir lu sa lettre,

cherche une occasion favorable pour la communiquer à sa confidente Agnès, suivant sa promesse. Elle la trouva qui venoit de conduire le Marquis : d'abord elle lui montra la lettre, & lui demanda ce qu'elle en pensoit. En vérité, mon enfant, dit-elle, j'ai du déplaisir de n'être pas jeune & propre à plaire : un Amant si sincere ne se tireroit pas de mes filets, & Dieu sait comme je ménagerois cette fortune. Je te donne en amie le même conseil, fais ton profit de cette affaire, & ne le rebute point tant, car il pourroit s'attacher à quelqu'autre qui prendroit d'abord l'occasion aux cheveux. En un mot, elle lui allégua tant de raisons, & la sut si bien persuader, qu'elle promit à l'avenir de correspondre aux avances du Marquis. Notre vieille ne fut jamais plus aise : elle lui écrivit d'abord l'état où étoient les choses ; ce qu'il n'eût pas plutôt appris, qu'il se prépara à donner une visite à sa Dame malade, à laquelle ayant rendu ses respects, il sortit pour se promener dans le jardin, où il rencontra d'abord notre vieille Agnès, qui lui fit un récit fort ample de ce qui s'étoit passé, & lui apprit en même tems qu'il pourroit voir Guille-

mette, d'autant qu'elle étoit seule dans sa chambre. Il y courut d'abord & la trouva en effet occupée à travailler à son linge. *Enfin, Mademoiselle, je me puis compter le plus heureux des hommes, puisque j'ai*, dit-il, *un moment pour vous expliquer les véritables sentimens de mon cœur; ils sont sinceres & purs, Mademoiselle, je vous aime, je vous adore, correspondez à mon amour. Eh quoi!* continuoit-il, *vous ne me répondez rien, voulez-vous me réduire au désespoir?* A tout cela elle ne répondit que par des soupirs, qui firent comprendre au Marquis que les soins d'Agnês avoient beaucoup opéré. Il ne se contenta néanmoins pas de ce langage muet; mais par toutes sortes de raisons il la conjura, il la pria de se déclarer; & fit tant enfin, qu'il tira cet aveu de sa bouche, qu'il n'étoit point haï. Il en voulut être assuré par un baiser, mais elle ne voulut pas le lui permettre sitôt: en le lui refusant, elle ne lui ôtoit néanmoins pas l'espérance de l'obtenir à l'avenir; mais lui extrêmement passionné, ne pouvant avoir ce petit soulagement à son feu, pensa tomber en foiblesse, & il y seroit sans doute tombé, s'il n'y eût eu un fauteuil proche de lui

qui le foutint. Il en fut quitte pour une petite pâmoifon, de laquelle il ne fut pas plutôt revenu, que la regardant d'un œil languiffant, il lui adreffa ce Sonnet :

Ah ! mon Dieu, je me meurs, il ne faut plus attendre
De remede à la mort, fi tout foudainement,
Guillemette, je n'ai un baifer feulement,
Un baifer, qui pourra de la mort me défendre ?

Hélas ! je n'en puis plus, mon cœur, je vais le prendre.
Mais, non, car je crains trop ton couroux véhément.
Eh ! me faudra-t-il donc mourir cruellement,
Près de la guérifon qu'un baifer me peut rendre ?

Hélas ! je crains mon mal en pourchaffant mon bien.
Le dois-je prendre ou non ? Hélas ! je n'en fais rien.
Mille débats confus agitent ma penfée.

Si je retarde plus, j'avance mon trépas :
Je le prendrai. Mais, non, je ne le prendrai pas ;
Car j'aime mieux mourir, que te voir courroucée.

Cette agitation & cette maniere ref-pectueufe du Marquis acheverent de faire breche au cœur de la pauvre Guil-lemette : elle ne lui en fit pourtant rien remarquer ; & ne lui donna que l'aveu qu'elle lui avoit déja fait favoir, qu'il ne lui étoit pas indifférent.

Notre Marquis fut rendre compte à

Agnès de l'issue de son voyage, & visitoit sa Guillemette le plus qu'il lui étoit possible : il gagna tant qu'à la fin elle lui avoua qu'elle l'aimoit ; il ne s'en voulu pas tenir-là, il la conjura de répondre à son amour. Agnès d'autre côté la poussoit à ne se point ménager envers le Marquis, & à avoir soin de sa fortune ; ils furent en un mot si bien la persuader l'un & l'autre, qu'elle lui donna rendez-vous à la nuit prochaine dans sa chambre, où ils parleroient de leurs affaires. Mais le malheur voulut, qu'une Dame de qualité du voisinage, ayant perdu par la mort deux de ses filles de service, & sachant que dans la maison où étoit Guillemette il y en avoit plusieurs, elle envoya supplier la Dame de lui en envoyer une. Cette Dame, qui avoit soupçon de l'intelligence du Marquis avec Guillemette, eut de la joie d'avoir trouvé cette occasion pour s'en défaire ; & d'autant plus, qu'elle savoit que par une haine invétérée entre le Marquis & cette maison, il n'oseroit y fréquenter. Elle ordonna donc à notre amante, & à une autre de ses filles, de se préparer pour partir le lendemain, & commanda à Guillemette de venir ce soir-là pour la derniere fois,

fois, coucher dans sa chambre, & qu'elle avoit des avis d'importance à lui donner sur sa conduite à venir. Jamais un coup mortel ne causa plus d'étonnement : ces paroles furent une foudre, ou comme la tête de Méduse, car elle en pensa être changée en pierre. Sa Dame qui s'apperçut du désordre où elle étoit, en voulut savoir la cause : elle n'eut pas de peine à lui inventer une fourbe ; la conjoncture présente lui en fournissoit le moyen : & pour mieux donner la couleur à son jeu, elle répandit quelques larmes, après quoi elle lui parla en ces termes *Sans doute, Madame, que mon déplaisir vous est bien connu ; mais puisque vous le voulez encore savoir de ma bouche, je n'ai rien à y contredire ; ainsi, Madame, je crois qu'il ne vous semblera pas étrange, qu'après avoir tant reçu de graces & de bienfaits de vos mains libérales, je n'aie un sensible regret de vous quitter, après la resolution que j'avois faite de vous servir toute ma vie, & de correspondre par mes soins à toutes vos bontés. Le seul déplaisir de m'en voir frustrée, occupe tellement mon esprit, qu'il m'est impossible de songer à autre chose : & bien que vos commandemens m'aient tou-*

Premierement, soyez dévote sans affectation, & vous donnez bien de garde de tomber dans l'hypocrisie ; car par-là : on s'attaque directement à la Divinité.

2. N'ayez point tant à cœur les plaisirs de la chair, car celui qui préfere les plaisirs du corps au salut de son ame, fait ainsi que ceux qui laissent noyer un homme pour courir apres son vêtement.

3. Ne prenez point trop de plaisirs dans la mondanité, abhorrez-la, & que vos accoutremens soient modestes : ayez toujours plus de soin de parer votre ame que votre corps, sans quoi vous encensez une idole, & abandonnez Dieu.

4. Ne commencez jamais rien sans y bien penser ; & que d'un jugement mûr ; car celui qui commence une affaire sans cela, ne doit pas être surpris s'il ne réussit pas.

5. N'entreprenez rien au-dessus de vos forces ; car tout ce qui s'entreprend ainsi, ne sauroit produire des effets qu'au-dessous de l'espérance qu'on en a conçue.

6. Ne regardez jamais avec envie le bien d'autrui, car par-là vous

vous rendrez indigne de posséder le vôtre.

7. Fuyez avec soin ce qu'on appelle amour dans le monde, n'écoutez point les discours flatteurs de tout le monde : tel vous déifie dans ses discours, qui ne tend qu'à vous rendre la plus misérable des créatures. Bouchez donc, à l'imitation de l'Aspic, vos oreilles à la voix de ces Enchanteurs, & soyez fortement persuadée qu'il n'y a rien qui soit si dommageable à la réputation ; & que de tout ce qui est capable de gâter notre jugement, l'amour est le plus fort ; & celui dont on s'apperçoit le moins ; car il n'alume son feu que pour nous aveugler, & nous troubler le cerveau & l'esprit ; & pour nous en faire avoir de l'horreur, il nous est dépeint nud, non-seulement pour nous représenter son effronterie, mais encore pour nous apprendre qu'ordinairement il met en chemise ceux qui le suivent.

8. Si vous soumettez votre jugement à vos plaisirs, vous vous brûlerez d'un flambeau qui vous avoit été donné pour vous conduire.

9. Fuyez, autant qu'il vous sera possible, le jeu, car qui l'aime avec excès, cherche à mourir dans la pauvreté.

10. Pensez plus d'un moment à ce que vous voulez dire, & plus de deux à ce que voulez promettre, crainte qu'il ne vous arrive d'avoir du déplaisir de ce que vous aurez promis avec précipitation.

11. Obeissez en toute révérence, & avec joie, à la personne que vous servirez, tâchant, autant que vous pourrez, à vous rendre utile; ne point vous laisser commander ce que vous voyez nécessaire de faire, & considérez que le plus grand ressort qui fait agir la bonté des maîtres envers les serviteurs, c'est lorsqu'ils s'acquittent bien de leur devoir, & pour me servir du proverbe, *bon valet fait bon maître.*

12. Soyez contente de votre condition; car qui ne se contente pas d'une honnête fortune, se donne souvent bien de la peine pour la rendre moindre en tâchant de l'agrandir.

13. Ne vous empressez pas à savoir le secret d'autrui; soyez fort réservée à communiquer les vôtres: vous n'en êtes plus maîtresse dès-lors que vous en avez fait confidence à quelqu'un, & votre exemple justifie l'infidélité qu'on pourroit vous faire en le communiquant à un autre.

14. Encore une fois, défiez-vous des cajoleurs & des flatteurs; les uns & les autres visent par le vent de leurs paroles à tirer l'argent de votre bourse & à vous ravir l'honneur. Enfin l'infection de la peste n'est pas tant à craindre pour le corps que le poison des mauvaises compagnies, & qui se sert de discours trop étudiés pour vous persuader un crime, emploie un poignard parfumé pour nous percer le cœur.

Voilà, Guillemette, ce que j'avois à vous dire, & que je vous prie de bien retenir dans votre cœur; & crainte que vous ne l'oubliez, je l'ai succintement rédigé par écrit: le voilà, ayez-en soin, & le lisez souvent.

Guillemette le lui promit après quoi elles se reposerent jusqu'au matin, que sa Dame ne la voulut point quitter que pour se mettre dans le carrosse: ainsi nos amans ne purent se dire des adieux que dans des termes généraux. Et notre Marquis ayant demeuré là quelque tems, prit congé, & se retira à une de ses maisons située à deux lieues de distance du nouvel appartement que prenoit sa maîtresse, laquelle fut assez bien reçue à son arrivée, mais la suite n'y répondit pas. Elle avoit à faire à une Dame

que nous nommerons Olympe, pour ne pas découvrir sa famille. Elle étoit impérieuse & traitoit mal ses gens, quelque diligence qu'ils apportassent à faire leur devoir. Cette maniere parut fort rude à notre Guillemette : elle sortoit de chez une personne qui l'avoit toujours traitée comme son enfant ; au lieu que là elle se voyoit comme dans un esclavage, ce qui la dégoûta beaucoup ; & servit à établir d'autant plus le Marquis dans son cœur. Il étoit au désespoir, & il ne se passoit point de jours qu'il ne passât par-là à cheval ; mais jamais il ne put être apperçu d'elle : à la fin il se servit d'une ruse qui lui réussit. Il gagna un Paysan du Village, qui pourvoyoit le Château de poisson, & lui fit promettre de rendre une lettre à Guillemette : il lui désigna sa taille & sa figure, afin qu'il ne fît point de bévue. L'autre le lui promit ; en effet il réussit, & lui donna la lettre. Elle fut d'abord un peu surprise de la voie qu'on avoit prise pour la lui remettre ; mais le Paysan sut lui mettre l'esprit en repos, en l'assurant qu'il étoit tout dévoué à son service. Elle lui promit que le lendemain elle lui donneroit réponse. D'abord il en fut porter la nouvelle

au Marquis, qui l'attendoit avec impatience, Dans ce tems Guillemette ouvrit sa lettre & y lut.

MADEMOISELLE,

« Je suis persuadé que si je ne vivois entiérement pour vous, je n'aurois pu vous voir enlever à mes yeux sans mourir. Encore si j'eusse pu avoir l'honneur de prendre congé de vous, & de savoir vos sentimens, je m'en serois consolé. Faites-moi donc la grace que je vous puisse parler en quelque lieu. Ah! qui l'auroit cru, si près de nous voir, être si cruellement séparés ? Il n'importe, & j'espere que votre bonté réparera la perte que nous avons faite. Adieu, ma chere ; faites-moi savoir de vos nouvelles, & vous fiez entiérement au porteur, car il est de nos amis. »

Elle ne balança point sur la réponse. Il y avoit du tems qu'elle souffroit de cette nouvelle maîtresse, & elle en vouloit sortir absolument à quelque prix que ce fût ; ainsi elle fit la réponse suivante, qu'elle glissa subtilement dans la poche du Paysan.

ſion que vous y aviez ainſi
pour preuve de cela, trouvez
main à quatre heures, déguiſ
au bord du bois qui joint
chemin, là j'aurai l'honneu
voir. »

Jamais le Marquis n'eut pl
que lorſqu'il apprit cette no
baiſa vingt fois cette lettre. I
au rendez-vous à l'heure af
il lui dit mille douceurs. Elle,
apprivoiſée avec lui, ſe plaig
meur hautaine de madame O
de la maniere indigne dont e
toit. Le Marquis s'offrit d'al
tirer de cet eſclavage; ma
vouloit point conſentir dan
mencement, ne deſirant



donna ſon conſentement pour le Dimanche ſuivant, ſur le ſoir, & s'abandonna entiérement à ſa volonté. Il la remercia le plus éloquemment qu'il put, il l'embraſſa & la baiſa tendrement : à quoi elle ne fit pas tant la rigoureuſe qu'auparavant ; & il eſt à croire que s'ils euſſent été dans un autre endroit, elle n'en ſeroit pas ſortie vierge. Quoi qu'il en ſoit, il la baiſa aux yeux, à la bouche, au ſein & où il voulut ; il en étoit tellement extaſié, qu'il ne diſoit rien quand elle ſe réveilla. *Il me ſemble,* lui dit-elle, *que vous voilà dans le même état que l'autre jour, que vous fites cet impromptu de vers, parce que je ne voulois pas vous donner un baiſer. Si le chagrin vous en fit alors compoſer ſi promptemene, il me ſemble que la joie que vous témoignez vous en devroit auſſi dicter. Vous avez raiſon*, dit-il, *Mademoiſelle ;* & après avoir un peu rêvé, il récita ceux qui ſuivent, en badinant avec elle.

Fais que je vive, ô ma ſeule Déeſſe !
Fais que je vive, & change ma triſteſſe,
En plaiſirs gracieux.
Change ma mort en immortelle vie,
Et fais, cher Cœur, que mon ame ravie

S'envole avec les Dieux.
Fais que je vive, & fais qu'en la même heure
Que je te baise, entre tes bras je meure,
Languissant doucement:
Puis, qu'aussi tôt doucement je revive,
Pour amortir la flamme ardente & vive
Qui me va consumant.
Fais que mon ame à la tienne s'assemble,
Range nos cœurs & nos esprits ensemble
Sous une même loi.
Qu'à mon desir ton desir se rapporte:
Vis dedans moi, comme en la même sorte
Je vivrai dedans toi.
Ne me défends ni le sein ni la bouche;
Permets, mon Cœur, qu'à mon gré je les touche
Et baise incessamment,
Et ces cheveux où l'amour se retire;
Car tu n'as rien qui tien se puisse dire,
Ni moi pareillement.
Mes yeux sont tiens, des tiens je suis le maître
Mon cœur est tien, à moi le tien doit être,
Amour l'entend ainsi.
Tu es mon feu, je dois être ta flâme;
Tu dois encor, puisque je suis ton ame,
Etre la mienne aussi.
Embrasse-moi d'une longue embrassée,
Ma bouche soit de la tienne pressée,
Suçant également
De nos amours les faveurs plus mignardes;
Et

Et qu'en ces jeux nos langues frétillardes
S'étreingent mollement.
Au paradis de tes levres écloses,
Je vais cueillir de mille & mille roses,
Le miel délicieux.
Mon cœur s'y plaît, sans qu'il s'y rassasie
De la liqueur d'une douce ambroisie,
Pàssant celle des Dieux.
Je n'en puis plus; mon ame à demi-folle,
En te baisant par ma bouche s'envole,
Dedans toi s'assemblant.
Mon cœur ballotte à petites secousses,
Bref, je me fonds en ces liesses douces,
Soupirant & tremblant.
Quand je te baise, un gracieux zéphire,
Un petit vent moite & doux, qui soupire,
Va mon cœur éventant.
Mais tant s'en faut qu'il éteigne ma flâme;
Que la chaleur qui dévore mon ame
S'en augmente d'autant.
Ce ne sont point des baisers, ma Mignonne,
Ce ne sont point des baisers que tu donne;
Ce sont de doux appas,
Faits de nectar, de sucre & de canelle,
Afin de rendre une amour éternelle
Vive après le trépas.
Ce sont des fruits de l'Arabie heureuse,
Ce sont parfums qui font l'ame amoureuse
S'éjouir dans ces feux;

C'eſt un doux air, un baume, des fleurettes;
Où comme oiſeaux volent les amourettes,
Les plaiſirs & les jeux.
Parmi les fleurs de ta bouche vermeille,
On voit deſſus voler comme une abeille
Amour plein de rigueur.
Il eſt jaloux des douceurs de ta bouche;
Car auſſi-tôt qu'à tes levres je touche,
Il me pique le cœur.

En finiſſant, il laiſſa aller un ſoupir, & dit : Eh bien ! ma chere, que vous en ſemble, y en a-t-il aſſez ? Oui certes, dit-elle, & je vous proteſte que j'aime infiniment les vers ; & ſi je pouvois avoir pour vous plus d'amitié que j'en ai, ce ſeroit le don que vous avez de faire les vers ſi galamment qui pourroit y contribuer plus qu'autre choſe ; car je vous avoue que j'ai une grande paſſion pour les Poëtes ; & tous les gens d'eſprit, ce me ſemble, en doivent avoir auſſi. J'ai bien de la joie, ma chere, répondit-il, d'avoir quelque choſe dans mes qualités intérieures qui vous plaiſe, & je vous aſſure que je m'y attacherai avec plus de plaiſir, puiſque vous y en prenez, & qu'il ne ſe paſſera rien de galant dont je ne vous faſſe part en vers. En vérité je vous ſerai fort obli-

gée : lui répliqua-t-elle. Ils se dirent encore de tendres paroles, & se donnerent quelques raisons, puisqu'ils se séparerent avec promesse de ne point manquer à l'assignation. D'abord qu'elle fut de retour dans sa chambre, elle se mit à faire réflexion sur cette affaire. Et comme par hazard, en cherchant quelque chose dans son coffre, elle mit en méme tems la main sur les instructions que lui avoit données son ancienne Dame, elle les lut avec quelque espece de chagrin, parce qu'elle y trouvoit son action blâmée, mais qu'y faire? la parole est donnée, & la chose est trop avancée pour s'en dédire. Mais d'autre côté les instructions ont raison; elle va entreprendre une affaire dont elle se pourra repentir : que faire à cela? Elle trouva un expédient, c'est qu'elle sacrifia ces instructions au feu pour n'avoir rien qui lui pût reprocher son procédé. Les voilà donc brûlées & elle en repos. Le Dimanche cependant approchoit : elle se hâta de plier ses meilleures nippes dans un petit paquet, & à l'heure assignée elle le prit sous son bras, & sortit du Château sans être apperçue de personne. A deux cents pas de-là elle trouva son amant qui l'atten-

doit avec un carrosse à six chevaux, qui firent grande diligence quand les amans furent dedans : ainsi en moins de deux heures ils furent rendus à sa maison, où il lui avoit fait préparer un appartement magnifique, & où il coucha cette nuit avec elle, & lui ravit ce qu'elle avoit de plus précieux au monde. On la trouva d'abord à dire au Château, & on crut qu'elle s'en étoit retournée chez son ancienne Dame : on y envoya voir, mais elle n'y étoit pas. La vieille Dame s'en mit beaucoup en peine ; & Olympe aussi de son côté faisoit tous ses efforts pour savoir si elle n'auroit point été assassinée. Tout cela n'éclaircissoit rien ; & je crois qu'on auroit été long-tems sans en savoir des nouvelles si un des serviteurs de la vieille Dame, qui alloit chez le Marquis pour s'acquitter d'une commission, ne l'eût vue à la fenêtre. Il n'en fit pas paroître son étonnement, & elle, qui l'avoit apperçu, s'étoit incontinent retirée, mais lorsqu'il fut de retour à son logis, il déclara le tout à la bonne femme, qui du commencement en eut du chagrin, mais qui pourtant s'en consola : néanmoins elle bannit le Marquis de sa maison & ne l'a pas voulu voir depuis.

Il ne laissoit pas pour cela de bien passer son tems auprès de sa maîtresse. Et comme il se souvint qu'elle aimoit fort les vers, & qu'il ne cherchoit qu'à la divertir, il lui fit les suivans sur la premiere nuit qu'il l'avoit possédée.

Or ça, je te tiens, mon Cœur,
Guillemette mon bonheur.
Guillemette ma rebelle,
Ma charmante Colombelle,
Mon cher Cœur, voici le tems
Qui doit nous rendre contens;
Nous donnant la jouissance
De notre longue espérance.
Donc à l'honneur de Cypris,
Passons cette nuit en ris;
Et dans ces douces malices,
Nous trouverons nos délices.
Quoi! Cruelle, qu'attens-tu?
Las! que ne me permets tu,
Que ne me permets-tu, farouche,
Que je te baise la bouche.
Las! Guillemette, dis-moi,
Dis à mon ame pourquoi
Ta cruauté me dénie
Ce dont tu as tant d'envie?
Tu ne demandes pas mieux,
Mais je vois bien que tu veux
D'un front masqué, contrefaire

La pudique & la févere.
Ah! tu te veux déguifer,
Et tu feins de méprifer
Mes folâtres gaillardifes.
Et mes douces mignardifes,
Mais par tes yeux éclairans
Comme deux aftres naiffans
Dans la célefte voûture,
Par ton beau front, je te jure,
Et par cette bouche encor
Mon plus précieux trefor,
Par cette bouche rofine,
Par tes levres ambroifines;
Par tes blonds cheveux épars,
Dont l'or fin de toutes parts,
Au gré du vent par fecouffe,
Baife mille fois ta bouche;
Par ces deux gentils tetons,
Par ces deux gentils boutons
Plus rouges que l'écarlate
Dont une cerife éclate;
Par ce beau fein potelé,
Dont je fuis enforcelé;
Ne permets pas, je te prie,
Qu'ici je perde la vie.
Hélas! déjà je fuis mort:
A moins que d'un prompt effort,
Ma chere Ame, tu n'appaife
La chaude ardeur de ma braife:

Vénus, prends-moi à merci,
Et toi. Cupidon aussi :
Car d'une nouvelle rage
Furieusement j'enrage,
Rage qui me vient dompter,
Sans pouvoir la supporter.
La priant en cette sorte,
D'une façon demi-morte,
Mes soupirs eurent pouvoir
A la fin de l'émouvoir.
Ainsi elle fut vaincue,
Et sa colere abattue :
Une charmante pâleur
Lui fit changer de couleur.
Lors elle se prit à dire :
Tu as ce que tu desire.
Guillemette est toute à toi.
Et puis s'aprochant de moi,
Sans contrainte elle me baise,
Et coup sur coup me rebaise.
En se laissant aller,
Elle me vint accoller,
Et entre mes bras pâmée,
Elle demeura charmée.
Alors sur mon lit doré,
Mignardement préparé,
Dessus la folâtre couche
Nous dressons notre escarmouche.
Je me déchargeai soudain

De l'ardeur dont j'étois plein,
Et de cette ardente flâme,
Que je sentois dans mon ame,
Tout de mon long je me couche
Entre ses bras bouche à bouche.
Alors tout doucement j'entre
Là-bas dans ce petit antre,
Où Cypris fait son séjour
Dedans les vergers d'Amour;
Vergers qui toujours verdissent,
Vergers qui toujours fleurissent.
Mais pour cela je ne cesse
De la rebaiser sans cesse:
Et nos corps ensemble étreints
Sont sans contrainte contraints
D'une mignardise étrange
Faire un amoureux échange!
Et doucement haletans
Nos ames vont se mêlans
Nos languettes frétillardes
Se font des guerres mignardes:
Et sur le rempart des dents
S'entrechoquent au dedans.
O combien de friandises!
O combien de paillardises!
Apperçurent cette nuit
Et le flambeau & le lit,
Seuls témoins de nos délices:
Seuls témoins de nos malices,

Lorsqu'étroitement pressés,
Nous nous tenions embrassés,
Et qu'une chaleur fondue,
Par nos veines épandue :
Va d'une douce liqueur
Attiédissant sa langueur !
Alors je me pris à dire :
O Dieux ! gardez votre Empire,
Et jouissez sûrement
De ce haut gouvernement :
Moyennant que je te tienne,
Moyennant que tu sois mienne,
Guillemette, n'aie peur
Que j'envie leur grandeur ;
N'aie peur que je desire,
Ni le Ciel, ni leur Empire.
Ainsi je vais m'égayant,
Ainsi je vais m'égarant,
Souvent hasardant ma vie
Entre ses deux bras ravie.
Puis en ses yeux affectés
Noyant les miens enchantés,
Tantôt de sa chevelure
Je fais une entortillure :
Puis je baise ses mammelles,
Aussi charmantes & belles
Que celles de la Cypris ;
Puis de grand amour épris,
Visant à place plus haute,

Dessus son beau col je saute :
Puis après d'un coup de dent
Je vais sa gorge mordant,
Et d'une main frétillarde,
Par l'obscurité j'hasarde
De tâter les piliers nuds
Dont ses flancs sont soutenus ;
Flancs, où sous garde fidelle,
Amour fait sa sentinelle,
Portier de ce lieu sacré
A sa mere consacré.
Enfin de mille manieres
Dans ces amoureux mysteres,
Follâtres nous nous baisons,
Et jouant contrefaisons
Les amours des Colombelles,
Et celles des Tourterelles ;
Et à l'envi furieux,
Et à l'envi amoureux,
Par nos bouches haletantes,
D'un doux entrelacement,
Nos deux ames languissantes,
Se rassemblent doucement,
Et de leurs corps homicides
Tour-à-tour les laissent vuides.
Ainsi nous nous combattions
Comme vaillans champions,
Non sans sueur & sans peine,
Ni même sans perdre haleine ;

Quand enfin les nerfs lassés,
Et les membres harrassés ;
Lorsque l'humeur découlante,
Et ma vigueur défaillante,
Sans cœur, sans force & vertu,
Enfin je fus abattu.
A l'instant mon chef j'incline
Sur sa douillette poitrine,
Où un sommeil gracieux
Me ferma bientôt les yeux.
Lors voyant que je repose
D'une un peu trop longue pause,
Elle me fait réveiller,
Sans me laisser sommeiller.
Comment, me dit-elle alors,
Comment donc, lâche, tu dors ?
Comment donc tu te reposes ?
Lors les paupieres écloses,
A ces mots me relevant
Plus dispos qu'auparavant,
Je me saisis de mon arme,
Et d'abord donnant l'alarme,
Et d'une grande furie
Je perçai sa batterie.
Blessée d'un coup si doux,
Elle redouble ses coups:
Chacun de sa part s'efforce
De faire valoir sa force,
Et chacun de son pouvoir

S'acquitta de ſon devoir ;
Par de petites ſecouſſes,
Par reciproques repouſſes,
Chacun méle de ſa part
Quelque petit tour paillard,
Et de cent façons jouée,
Vénus eſt contre-imitée.
Cent mille fois je t'honore,
Nuit que je révere encore,
Nuit heureuſe, dont les Dieux
Doivent étre bien envieux ;
Nuit que Cypris immortelle
Ne peut promettre plus belle.
O claires obſcurités !
O ténébreuſes clartés !
Qu'entre tant de friandiſes,
Qu'entre tant de faveurs priſes,
Tant de douceurs, tant d'ébats,
Tant de glorieux combats,
Tant de ſoupirs, tant de crainte,
Tant de baiſers ſans contrainte ;
Tant d'étroites liaiſons,
Tant de douces pamoiſons,
Tant de baiſers, tant d'injures
Tant de friandes morſures,
Tant de plaiſans déplaiſirs,
Tant d'agréables plaiſirs,
Tant de belles gaietés,
Tant de douces cruautés,



Tant de folâtres malices,
Tant de paillardes délices;
Tant de copieux combats,
Qu'entre tant de vifs trépas,
Et tant de douceur sucrée,
O nuit nous t'avons passée.

Elle les trouva fort agréables, & eut de la joie de les lire; elle l'en paya de la même monnoie qu'elle payoit tous les bienfaits qu'elle avoit reçus de lui: & ainsi, selon toutes les apparences, ils passoient leur tems assez agréablement. Cela dura un petit espace de tems assez considérable, sans que ce cher couple songeât à autre chose. Le Marquis fit un voyage en Cour; après quoi il s'en revint plus amoureux qu'auparavant. Sur ces entrefaites, le Juge d'un des principaux villages du Marquis devint veuf. D'abord il songea à remplir cette place avec sa Guillemette. C'étoit un honnête homme, fort riche & encore jeune; mais la difficulté étoit de savoir si le Juge voudroit bien prendre les restes de son Seigneur. Il espéroit pourtant de le gagner, il en communiqua pour cet effet avec Guillemette, & lui représenta que c'étoit un parti fort avantageux pour elle; que cela

répareroit ſon honneur, & ne nuiroit en rien à leur commerce. Car enfin, ma chere, lui diſoit-il, ce n'eſt que pour votre bien, & ne croyez pas que je vous abandonne : non, j'abandonnerois plutôt tout mon bien, & trop heureux encore de vous poſſéder pour l'unique qui me reſteroit ; ce n'eſt donc que pour votre fortune & pour tenir nos intrigues plus à couvert. Si vous le jugez ainſi pour votre bien ; nous ferons nos efforts pour l'attirer. Elle convint de la force de ſes raiſons ; & le remercia de ſes bons ſoins, lui promettant de bien jouer ſon perſonnage pour attirer ce pigeon à ſon pigeonnier ; mais à bon chat, bon rat.

Le Marquis invitoit monſieur le Juge ſouvent chez lui ; il plaignoit avec lui la perte de ſa femme, il le faiſoit manger à ſa table, & lui donnoit tout autant de marques d'amitié qu'on peut, ſans que notre pauvre juge en ſût la véritable cauſe. Guillemette l'entretenoit auſſi ſouvent en particulier, quand Monſieur étoit empreſſé à d'autres compagnies. Jamais Veſtale ne marqua plus de prudence & de piété qu'elle en faiſoit éclater dans ſes diſcours & dans ſon maintien : & qui ne l'auroit connue,

l'auroit prise pour une seconde Lucrece. Cependant le Marquis sondoit peu-à-peu l'intention du Juge sur un second mariage ; & lui touchoit toujours quelque petite chose en passant, à quoi l'autre ne répondoit que fort ambiguëment : mais un jour notre Marquis voulut s'en éclaicir plus à fond ; pour cet effet, après être sorti de table un jour qu'il y avoit dîné, il le mena promener dans un des parterres de son jardin, & lui dit : Vous savez, Monsieur le Juge, l'estime que j'ai toujours faite de votre personne ; je vous ai distingué de tous les justiciers de mes Terres pour vous placer comme vous êtes ; de plus, je trouve en vous une certaine humeur civile, honnête & complaisante, qui me fait avoir un grand penchant pour vous : c'est pourquoi je voudrois bien vous voir placé avantageusement dans votre second mariage, & pour cela j'ai envie de vous marier de ma main. D'abord le Juge le remercia des éloges qu'il lui donnoit, de la bonté qu'il avoit pour lui, & de l'honneur qu'il recevoit journellement. Mais monsieur le Marquis, dit-il, vous me parlez d'une chose à laquelle je n'ai encore eu aucune pensée depuis la mort de ma femme. Je

ne doute pas, que venant de votre main, ce ne soit une personne qui ait infiniment de l'honneur & du mérite: mais, Monsieur, pourroit-on savoir qui est cette personne? C'est, lui répondit le Marquis, cette Demoiselle que vous avez souvent vue dans le Château, qui m'a été donnée pour Gouvernante, & pour la vertu de laquelle j'ai assurément beaucoup d'estime. Elle a beaucoup d'esprit, & outre cela, quatre mille livres que je lui veux bien donner, outre la premiere place vacante au Présidial de Poitiers, que je m'offre de vous faire avoir.

Le juge n'étoit pas ignorant, & dès-lors qu'il entendit nommer Guillemette; il s'apperçut de l'appât, & prit résolution qu'il n'en feroit rien. Mais comme il étoit de son intérêt de ménager monsieur le Marquis, il ne voulut pas d'abord le rebuter par un refus, ne doutant pas que l'autre, qui épioit tous ses gestes, ne se fût douté qu'il avoit connoissance de leur dessein: c'est pourquoi il prit un milieu à cela, & dit à monsieur le Marquis, après l'avoir humblement remercié de la bonté qu'il avoit pour lui, qu'une affaire de l'importance d'un mariage méritoit que l'on y

songeât ; que dans la quainzaine il feroit sa réponse par écrit, ou du moins qu'il dépeindroit son sentiment au cas qu'il ne pût accepter ce parti. Le Marquis le pressa de s'expliquer plus clairement sur cette affaire, mais inutilement ; il ne fit que réitérer la promesse précédente, de quoi le Marquis fut obligé de se contenter, & en fut incontinent porter la nouvelle à Guillemette, qui d'abord n'en prévit rien de bon ; néanmoins ils attendirent la parole, qui ne manqua pas d'être apportée au bout du tems préfix. Ils eurent de la curiosité pour savoir ce que le papier leur apprendroit, & l'ayant ouvert ils trouverent : *Monsieur, après avoir bien fait de la reflexion sur les malheurs & les incommodités qu'apporte le mariage, je me suis proposé de ne me point embarquer pour la seconde fois sur cette Mer orageuse, mais de jouir des délices du Port. Les plus fortes raisons qui m'ont porté à suivre cette résolution, est une Lettre d'un Poëte de mes amis. Je vous l'envoie, afin que vous ayez aussi la satisfaction de voir les avis qu'il me donne, & comme il déclame contre le mariage. Cependant, Monsieur, je ne cesserai jamais de vous rester obligé des*

bontés qu'il vous a plu d'avoir pour moi, & j'ai un sincere déplaisir de ne pouvoir forcer mon inclination, pour offrir mes vœux à cette charmante personne : il faut croire que je ne suis pas destiné à un si grand bonheur : mais je me réserve celui de me dire toujours, Monsieur, votre, &c.

La Femme est une mer, le Mari un Nocher,
Qui va mille périls sur les Ondes chercher ;
Et celui qui deux fois se plonge au Mariage :
Endure par deux fois le péril du Naufrage,
Cent tempêtes il doit à toute heure endurer,
Dont n'y a que la mort qui l'en peut délivrer.
Sitôt qu'en Mariage une Femme on a prise,
On est si bien lié qu'on perd toute franchise :
L'Homme ne peut plus rien faire à sa volonté,
Le riche avec orgueil gêne sa liberté,
Et le pauvre par là se rend plus misérable,
Car pour un, il lui faut en mettre deux à table :
Qui d'une laide femme augmente sa maison,
N'a plaisir avec elle en aucune saison,
Et seule à son mari la belle ne peut être ;
Les voisins comme lui tâchent de la connoître;
Elle passe le jour à se peindre & farder,
Son occupation n'est qu'à se regarder
Au crystal d'un miroir, conseiller de sa grace ;
Elle enrage qu'une autre en beauté la surpasse.
Semblable en son beau tein au fer d'une arme à feu,

Qui n'étant point fourbi, se rouille peu à peu.
Si le pauvre Mari leur manque de caresses,
On l'accuse d'abord d'avoir d'autres Maîtresses;
La Femme trouble un lit de cent mille débats;
Si son desir ardent ne tente les combats,
Et si l'homme souvent en son champ ne s'exerce,
Labourant & semant d'une peine diverse.
La Mer, le Feu, la Femme avec nécessité,
Sont les trois plus grands maux de ce monde habité.
Le Feu bientôt s'éteint; mais le feu de la Femme
La brûle incessamment, & n'éteint point sa flamme.
Ainsi crois-moi, dessus ce point,
Mon cher ami, n'y songe point.

Le Marquis eut du chagrin que la chose n'eût pas réussi. Cependant ils s'en consolerent par la continuation de leurs amours.

Mais comme par résistance
On augmente le desir,
Ainsi dans la jouissance
On perd bientôt le plaisir.

En effet notre Marquis perdit bientôt le souvenir de ses promesses; car il commençoit à la négliger, & ne le voyoit qu'avec une espece de chagrin. Elle fut encore assez heureuse de l'avoir possédé pendant près de dix ans; après

quoi voyant qu'il ne l'eſtimoit pas comme il avoit fait, qu'au contraire il la négligeoit tout-à-fait, elle prit une réſolution de ſe retirer. Elle lui en demanda la permiſſion : d'abord il l'en voulut retenir par maniere de bienveillance, mais il y conſentit enfin ſans grands efforts. Elle eut, tant de ſes épargnes, que de ce qu'il lui donna, une petite ſomme avec quoi elle s'achemina à Paris. D'abord elle fit aſſez bonne chere, ne pouvant ſe déſaccoutumer des bons morceaux qu'elle mangeoit avec le Marquis : mais comme â Paris tout eſt cher, elle fut obligée de retrancher ſa dépenſe, & de ſonger à ſe mettre en condition. Elle pria pour cet effet une vieille entremetteuſe de lui en procurer une : mais cette femme la voyant jeune & d'aſſez bonne mine, lui propoſa un parti pour ſe retirer : elle ne s'en éloigna pas beaucoup, & s'enquêta de la perſonne & de ſa vacation, â quoi l'autre lui répondit que c'étoit monſieur Scaron, & qu'il étoit Poëte. Ce nom de Poëte lui ravit d'abord l'ame ; & elle demanda incontinent à le voir : mais la vieille jugeant qu'il étoit à propos de la préparer à voir cette figure, & de lui en faire

d'avance un petit portrait, afin que l'aſpect ne lui en parût pas ſi horrible, lui dit : *Ecoutez, Mademoiſelle, je ſuis bien aiſe de vous dépeindre la perſonne avant que vous la voyiez. Premiérement, c'eſt un jeune homme, qui eſt de moyenne taille ; mais incommodé ; ſes jambes, ſa tête & ſon corps ſont, de la maniere dont ils ſont ſitués, la forme d'un Z. Il a les yeux fort gros & enfoncès, le nez aquilin, les dents couleur d'ébene & fort mal rangées, les membres extrêmement menus, j'entends les viſibles, (car pour le reſte je n'en parle point :) il a infiniment d'eſprit au-deſſus du reſte des hommes; de plus, il a de quoi vivre, il a une penſion de la Cour, & eſt fils d'un homme de Robe. A préſent ſi vous voulez nous l'irons voir.* Elle s'y accorda & elles y furent. Scaron, qui avoit été averti de leur venue, s'étoit fait ajuſter comme une poupée, & les attendoit dans ſa chaiſe. A leur abord il les reçut avec toute la civilité poſſible : à quoi Guillemette tâcha de correſpondre, mais non pas ſans rire de voir cette plaiſante figure. Leur converſation ayant duré près d'une bonne heure, elles prirent enfin congé de lui, & la vieille l'engagea encore à y retourner avec elle : elles eurent à laſeconde viſite qu'elles

lui rendirent, un petit régal de collation, & la vieille s'étant employée pour aller chercher quelque chose qui leur manquoit, Scarron fit briller les charmes de son esprit, & étala sa passion aux yeux de Guillemette. Il lui dit qu'il pouvoit bien conjecturer qu'une personne aussi bien faite comme elle l'etoit, ne seroit pas bien aise de s'embarrasser d'un demi-monstre comme lui : mais pourtant disoit-il, *Mademoiselle, si j'osois me priser moi même, je dirois que je n'ai que l'étui de mon ame mal composé, & possible y loge-t-il un esprit, qui à peine se trouve dans ces personnes dont la taille est si avantageusement pourvue par la nature. D'ailleurs une personne comme moi sera toujours obligée de rester dans un certain respect, au cas qu'on eût le bonheur de vous agréer. Je vous déclare peut-être trop nettement mon sentiment ; mais, Mademoiselle, la longueur n'est pas bonne dans de telles occasions.* Comme elle alloit répondre, il entra une des sœurs de Scarron, qui lui fit retenir ce qu'elle avoit à dire, tellement qu'elle ne s'en expliqua point pour cette fois : mais à l'autre visite qu'elle lui rendit, la vieille la sut si adroitement persuader, qu'elle lui promit d'être sa femme,

Il en eut toute la joie imaginable; & depuis cet heureux aveu, il ne manquoit journellement de lui écrire des billets doux, qu'il dictoit agréablement: ce qui ne servit pas peu à la tenir toujours dans le même sentiment, où elle ne demeurera pas long-temps, car il arriva entr'eux une petite rupture. Sa vieille se remit aux champs pour raccommoder leur affaire; mais Guillemette demeura ferme dans sa résolution; & jura de ne le voir ni de l'entendre jamais. Lorsque le pauvre Scarron sut cela, il en fut au désespoir, & encore plus de ce qu'elle avoit rebuté toutes ses lettres. Il étoit presque à bout de son rôle, aussi-bien que sa confidente: mais comme il avoit infiniment d'esprit, il se souvint qu'elle avoit marqué d'aimer fort les vers, & qu'elle avoit pris un indicible plaisir à lui en entendre réciter: il voulut donc la tenter par-là, il lui écrivit plusieurs billets de cette maniere. D'abord elle les rebuta comme les autres; après elle les lut; mais n'y vouloit point faire de réponse: néanmoins notre amant ne se lassa jamais de lui envoyer ses billets doux: sa constance, ses soins respectueux, à quoi joint les assiduités de la

Confidente, le firent rentrer dans ses bonnes graces ; & comme il avoit éprouvé l'inconstance du siecle, il ne crut pas à propos de prolonger longtemps cette affaire : il la pressa donc, & y réussit si bien, que dans peu ils acheverent leur mariage, de crainte de quelque autre désastre, car le sieur Scarron avoit tout sujet de se méfier de lui-même, connoissant son état & sa foiblesse. Mais au lieu de trouver son bonheur & son repos dans son mariage, il y trouva tout le contraire ; & n'ayant pas rencontré dans sa nouvelle épouse la satisfaction & la pudeur qu'il s'attendoit, & qu'un mari souhaite en telle occasion, il eut recours aux plaintes & aux reproches. Mais la nouvelle mariée, qui n'étoit pas sotte, se prévalant de la mauvaise constitution de son époux, le traita d'abord du haut en bas, & bien loin de dénier la chose, elle ne se mit pas beaucoup en peine de l'événement ; car elle lui dit d'un ton impérieux, que ce n'étoit pas à une posture comme la sienne de posséder tout entier une femme comme elle, & qu'il devoit encore être trop heureux de ce qu'elle le souffroit. Ce discours, qu'il n'attendoit pas, le réduisit au dernier des

chagrins

chagrins ; & comme cela lui pesoit extrêmement sur le cœur, il s'en voulut décharger entre les mains d'une de ses sœurs, ne croyant pas qu'il pût être mieux confié, & qu'elle voulût elle-même publier l'infamie de sa famille. Mais il se trompoit beaucoup de faire fond du secret sur un sexe autant fragile & inconstant que celui-là. Il le lui découvrit donc enfin, après lui en avoir fortement exagéré la conséquence, & combien il leur importoit que la chose demeurât secrette. Elle ne manqua pas de lui promettre tout ce qu'il voulut, dans la démangeaison où elle étoit de savoir l'affaire, qu'elle n'eut pas plutôt su, qu'elle en avoit une plus grande de s'en décharger ; ainsi tous les jours, dans une irrésolution féminine, elle se disoit la même chose. Un jour entr'autres elle se disoit :

Je ne l'ai dit qu'à moi, & si je me défie
Que moi-même envers moi je ne sois ennemie,
En disant un secret que j'ai pris sur ma foi,
Je ne le dirai point. Mais pourrai-je le taire ?
Non, non, je le dirai ; mais se pourroit-il faire
Que je puisse trahir ainsi mon frere & moi ?
Oui-dà, je le dirai : je m'imagine & pense
Que ne le disant point, je perdrai patience :

qu'en peu elle fut sa confidente. Rien ne se faisoit pour lors auprès du Roi que par la faveur de la Montespan, & rien auprès d'elle que par la Scaron. Elle sut si bien ménager sa fortune, que jamais elle n'en a souffert de revers : au contraire, sa grande faveur lui attiroit journellement quantité de présens, & singuliérement un d'assez grande importance pour en rapporter ici la cause, & pour marquer son pouvoir dans ces commencemens, lequel n'a fait qu'augmenter depuis.

Le premier Médecin du Roi étant mort, Sa Majesté résolut de n'en prendre plus par faveur, mais d'en choisir un de sa main ; & pour remplir cette place, il avoit jetté les yeux sur monsieur Vallot ; & il est à croire que si la mort ne l'eût ravi, il l'auroit possédé. Sa mort fit réveiller grand nombre de prétendans, qui n'avoient osé paroître de son vivant, & chacun employa les brigues & les prieres de ses amis pour y parvenir : mais toutes les prieres ne servirent pas de grand'-chose, & la priere sans don étoit sans efficace ; ce qui fit bien voir à plusieurs qui étoient mal en bourse, qu'ils n'avoient rien à y prétendre. Celui qui trouva le plus d'accès fut Monsieur d'Aquin, car

il ne débuta pas par de foibles & simples oraisons, mais par une promesse à Madame Scarron de lui compter ving mille écus, incontinent qu'elle lui en auroit fait avoir le Brevet. L'offre étoit trop belle pour être refusée ; ainsi elle s'y employa de tout son poùvoir auprès de la Montespan, avec toutes les voies dont elle se put imaginer, & ne lui déguisa même pas le gain qu'elle feroit si son affaire réussissoit. La Montespan, qui l'aimoit beaucoup, ne fut pas fâchée de trouver l'occasion de lui faire gagner cette somme, & elle employa pour cet effet toute sa faveur auprès du Roi, en quoi elle réussit, & donna ce beau gain à notre Héroïne. Pour lui en faire paroître plus ses reconnoissances, elle redoubla tellement ses soins auprès d'elle, qu'il lui étoit presqu'impossible d'en souffrir une autre ; car c'étoit elle qui gardoit tous ses secrets, & entre les mains de laquelle la Montespan ne faisoit point de difficulté de laisser les lettres que le Roi lui écrivoit, & même souvent de se servir de sa main pour y répondre. Elle en dicta une un jour si charmante & si spirituelle, que le Roi, qui est fort éclairé, connut bien qu'elle n'étoit pas de sa maîtresse : il résolut de s'éclaircir de quelle

main elle partoit, & commença même d'avoir quelques soupçons jaloux, dans la crainte de quelque chose de funeste à son amour ; s'étant rendu chez Madame de Montespan, il lui déclara qu'il vouloit savoir quelles personnes avoient dicté cette lettre ; car pour vous, Madame, dit-il, il y a assez long-temps que je vous connois pour savoir quel est votre style : point ici de déguisement, dites-moi qui c'est. Quand je vous l'aurai dit, Sire, lui dit-elle, vous aurez peine à le croire ; mais pour ne vous point laisser l'esprit en suspens, c'est la Scarron qui me la dictée, & moi je l'ai transcrite ; & afin que Votre Majesté n'en fasse aucun doute, j'en vais rapporter l'original de sa main. En effet, elle l'apporta & le lui présenta. Le Roi fut satisfait de cela, & demanda à voir mademoiselle Scarron, qui pour lors ne se trouva point ; mais un jour qu'elle étoit auprès de la Montespan, le Roi arriva : d'abord elle voulut se retirer par respect, mais il n'y voulut pas consentir, & lui dit mille louanges sur son beau génie à écrire des lettres. Elle répondit avec tant d'esprit à ce qu'il lui dit, qu'il l'en admira de plus en plus, & qu'il commença de la distinguer des autres domestiques ; & en sortant, il la

recommanda à madame de Montespan, à laquelle il écrivoit beaucoup plus souvent qu'à l'ordinaire, pour avoir le plaisir de voir les réponses que la Scarron dictoit, & il les trouvoit si agréables, qu'il en redoubloit ses visites, à toutes lesquelles il ne manquoit point d'entrer en conversation avec elle. Cela ne plaisoit pas beaucoup à sa maîtresse, qui commença de s'apperçevoir, qu'à l'exemple de Madame, elle avoit fait connoître au Roi une créature pour la supplanter. La Scarron, qui aussi s'appercevoit de l'altération que sa faveur causoit à la Montespan, fit tout son possible pour affermir son esprit, & se rendoit toujours de plus en plus assidue auprès d'elle, ce qui la remit un peu.

Le Roi prenoit un tel plaisir dans sa conversation, qu'il sembloit qu'il y avoit un peu d'amour : en effet, il s'apperçut qu'il étoit touché de cette passion en sa faveur. Il ne se mit pas beaucoup en peine d'y résister, car il crut qu'elle s'évanouiroit aussi-tôt comme elle étoit venue, mais il se trompa : car sa passion redoubla tellement, qu'il resolut de lui parler de son amour. En effet, un jour que la Montespan avoit

la fievre, & qu'elle avoit besoin de repos, le Roi passa dans la chambre de la Scarron. D'abord toutes les filles sortirent par respect; & le Roi se trouvant seul avec elle, il lui dit: il y a déjà quelques jours, Mademoiselle, que je me sens pour vous un je ne sais quoi plus fort que de la bienveillance; j'ai cherché diverses fois les moyens de vous le déclarer, & en même tems de vous prier d'y apporter du remede; mais le tems ne s'étant jamais trouvé si favorable qu'à présent, je vous conjure de m'accorder ma demande, & de recevoir l'offre que je vous fais d'être maîtresse absolue de mon cœur & de mon Royaume. Ce discours donna à notre Héroine une étrange émotion, & toute pénétrée de joie: Helas! Sire, lui répondit-elle, que Votre Majesté est ingénieuse à se railler agréablement des gens! Quoi! n'est-ce pas assez de sujet que celui que vous aviez sur ma maniere d'écrire, sans en trouver un nouveau? je me dois néanmoins estimer heureuse de pouvoir contribuer au plaisir du plus grand Monarque du monde.

Non, non, Mademoiselle, lui repliqua-t-il précipitamment, ce ne sont

point des sujets de raillerie. & c'est la vérité toute pure que je vous dis.; je suis sincere, croyez-moi sur ma parole, & répondez à mon amour. Seroit-il bien possible, Sire, poursuivit-elle, qu'un grand Roi voulût jetter les yeux si bas ? Je ne suis pas digne d'un tel honneur, Sire, & un nombre innombrable de beautés les plus rares du monde, dont votre Cour est remplie, sont plus propres à engager le cœur d'un si grand Prince; on traiteroit Votre Majesté d'aveugle dans ce choix ; & à moi, on me donneroit un nom qui ne m'appartient pas. Enfin, Sire, outre mon âge avancé & mon peu d'attraits, Votre Majesté ne peut ignorer que je suis veuve ; ainsi elle ne sauroit faire un choix marqué de tant d'imperfections sans s'attirer le mépris de tout le beau sexe. Ah ! Mademoiselle, reprit le Roi, il ne faut pas tant chercher de détours pour faire un refus, je vois bien que c'en est un. Vous voulez donc que je mene une vie languissante ? Eh bien ! il faudra vous contenter, & vous faire voir que bien que je sois au-dessus du reste des hommes, j'ai pourtant un cœur susceptible pour les belles choses : j'appelle belles choses, cet esprit brillant que l'on voit en vous, cette gran-

deur d'ame que vous faites paroître jusque dans les moindres choses ; en un mot, vos perfections qui m'ont charmé.

Il n'en dit pas davantage pour lors ; & en sortant, il lui fit une profonde révérence, & lui dit : Songez, songez à ce que je vous ai dit, Mademoiselle. Elle n'eut pas le tems d'y répondre, parce que le Roi entra chez la Montespan, où son chagrin ne lui permit pas de demeurer long-tems.

Lorsqu'il fut parti, Mademoiselle Scarron repassa toute sa conversation dans son esprit ; elle se représentoit la passion avec laquelle le Roi s'étoit exprimé, & ne douta plus qu'elle ne fût aimée. Elle prit néanmoins la résolution de dissimuler encore un peu, afin que son peu de résistance pût augmenter le desir du Roi : en quoi elle réussit admirablement bien, car ayant encore souffert deux de ses visites sans vouloir se déclarer, elle le mit dans une forte passion, & résolu de la vaincre, il lui écrivit la lettre suivante.

« Je dois avouer, Mademoiselle, que votre résistance a lieu de m'étonner, moi qui suis accoutumé qu'on me fasse des avances, & à n'être jamais refusé. J'ai

toujours cru qu'étant Roi, il n'y avoit qu'à donner une marque de desir pour obtenir : mais je vois dans vos rigueurs tout le contraire, & ce n'est que pour vous prier de les adoucir que je vous écris. Au nom de Dieu aimez-moi, ma chere, ou du moins faites comme si vous m'aimiez. Je vous irai voir sur le soir ; mais si vous ne m'êtes pas plus favorable que dans mes précédentes visites, vous réduirez au dernier désespoir le plus passionné des amans. »

LOUIS.

Elle eut une joie incroyable de cette lettre, & résolut de se rendre dès ce même soir à ses volontés, afin de ne le point aigrir par une résistance affectée. Madame de Montespan, qui s'apperçut de cette intrigue, en fut, comme l'on peut croire, au désespoir : mais comme elle a beaucoup de politique, elle dissimula son ressentiment, & n'en fit rien paroître. Cependant le Roi arrivant dans sa chambre, elle tâcha de le retenir auprès d'elle par ses caresses, mais il avoit autre chose en tête; il vouloit savoir l'effet qu'avoit fait sa lettre. Il la quitta donc assez précipitamment, & courut à l'appartement de sa nouvelle maîtresse.

D'abord qu'elle l'apperçut, Elle se mit en devoir de pleurer. Le Roi en voulut savoir la cause. Hélas! Sire, je pleure, dit-elle, ma foiblesse qui laisse vaincre mon devoir & mon honneur: car enfin il m'est à présent impossible de plus résister à votre volonté: vous êtes mon Roi, je vous dois tout.... Mais, non, Mademoiselle, lui dit-il, je ne veux pas que vous fassiez rien par un devoir forcé: je me dépouille auprès de vous de ma qualité de Souverain, dépouillez vous de celle de cruelle, & agissez par un amour réciproque, en aimant celui qui vous aime.

Il lui dit ensuite quantité de choses fort tendres, auxquelles elle se laissa gagner, & ainsi le Roi vint dans ce moment à bout de son dessein; & après diverses carresses réitérées, ils se séparerent. A quelques jours de-là, le Roi lui fit meubler un magnifique appartement qu'il la pria d'accepter, & ne voulant pas qu'elle fût en rien moindre que ses autres précédentes maîtresses, il lui chercha un titre, & enfin il lui donna celui de Marquise de Maintenon: mais comme ce n'étoit qu'un titre honnoraire, le Roi lui acheta cette terre du marquis de Maintenon, lequel la vendit volontiers, &

eut

eut tant de Sa Majesté que d'elle, de grandes gratifications : car il a eu pendant quatre ou cinq ans une Frégate dans l'Amérique, défrayée par le Roi à son profit, & encore la permission de pirater sur les Espagnols ; & s'il avoit eu du cœur, & eût su ménager sa fortune, lorsque les Flibustiers le prirent pout aller avec eux, sans contredit il seroit l'homme de la France le plus puissant en argent ; mais bien loin d'entreprendre rien, il a toujours eu assez de lâcheté pour se dérober de la Flotte, lorsqu'il a fallu en venir aux coups. Cependant lors du partage, il n'en faisoit pas de même, car il aimoit bien d'avoir son lot ; mais on le chargeoit de confusion : & à présent il est tellement haï de ces gens-là, qu'un parti d'entr'eux l'ayant saisi dans l'anné 1685, qu'il venoit d'Europe à la Martinique, le voulut tuer lui & sa femme, après les avoir pillés ; néanmoins la compassion l'emporta, & ils lui laisserent la vie, & lui ayant ôté son Navire, ne lui laisserent qu'une petit Chaloupe pour se rendre à terre. Mais si jamais il est rencontré une seconde fois, il ne le sera jamais une troisieme. Le Roi ayant donc fait cet achat, n'épargna rien pour le rendre un lieu agrable.

Madame Scarron, que nous nomme-

rons à présent madame de Maintenon, n'oublioit rien pour en marquer au Roi ses reconnoissances : elle étoit assiduement deux heures le jour seule avec lui, & le Roi souvent lui communiquoit des affaires d'importance, & suivoit aussi quelquefois ses avis, qu'il avoit trouvés bons en diverses occasions.

Cependant elle ne s'énorgueillissoit point auprès de madame de Montespan, & agissoit toujours avec elle avec respect & modération ; ce qui les a tenues assez long-tems de bonne intelligence ensemble.

Les Révérends Peres Jésuites n'eurent pas plutôt apperçu cette élévation de la Maintenon, qu'ils résolurent de la gagner aussi de leur côté : ils lui rendirent toutes sortes de devoirs & de soumissions ; de quoi ils sont assez larges, quand il s'agit de leur profit : ils ordonnerent aux révérends peres la Chaise & Bourdaloue, d'en louer Sa Majesté, & de lui insinuer qu'il ne pouvoit faire un choix plus digne d'entretenir l'esprit d'un grand Prince, que celui qu'il avoit fait en elle. Ils s'insinuerent donc tellement dans son esprit, qu'elle avoit de la joie de les voir chez elle : pour témoigner la confiance qu'elle avoit en leur Ordre, elle en choi-

fit un pour le directeur de sa conscience, se fit du Tiers-Otdre de la Société, & voulut même porter le nom de Fille de la Société.

Mais comme le changement que le Roi faisoit souvent de maîtresse donnoit de la peine à la Société, parce qu'il falloit à chaque fois faire de nouvelles intrigues pour s'acquérir les bonnes graces de la Dame aimée; & cette derniere, qui craignoit aussi de son côté de tomber du Pinacle où elle se voyoit élever, crut que poûr pouvoir s'y maintenir, elle devoit s'acquérir les bonnes graces des Révérends Peres Jésuites, & en particulier l'amitié du Confesseur du Roi, ce qui ne lui fut pas fort difficile, parce que les Revérends Peres avoient un même desir. Il y eut pour ce sujet plusieurs assemblées des plus notables du Corps, au Collége de Montaigu; mais enfin ils ne trouverent pas de meilleur moyen pour fixer le Roi à madame de Maintenon, & l'attacher entiérement à la Société, que de faire trouver bon, à ce grand Monarque, de faire avec elle un mariage de conscience, & de l'épouser secretement de la main gauche, puisque c'étoit la seule maîtresse qui lui étoit restée, & qui apparamment lui plaisoit le plus. Cet

avis ne fut pas rejeté ; au contraire , il fut généralement approuvé ; & comme il n'y avoit que le Pere la Chaise son Confesseur qui pût dispofer les affaires pour l'accomplissement de ce mariage , l'on trouva bon , avant toutes choses , de le charger d'en dire quelques mots à cette Dame , & de lui faire espérer cet honneur , pourvu qu'elle voulût bien se dévouer entiérement à la Société. Le Pere Bourdaloue , qui avoit l'avantage de lui plaire par ses prédications , fut aussi député de son côté pour faire les mêmes propositions , & il est facile de se persuader qu'elle les reçut avec une grande joie , & des témoignages de reconnoissance , & avec une entiere soumission ; non pas , dit-elle , pour les honneurs , mais pour mettre ma conscience en repos. C'est , lui dirent les Révérends Peres , le seul motif qui nous a poussés à travailler à cette grande affaire. Cette bonne Dame , pénétrée de joie , baisa plusieurs fois la main du Révérend Pere la Chaise qui portoit la parole , & lui dit : Mon Révérend Pere , je remets entre vos mains mon corps & mon ame , aussi-bien que le bonheur de ma vie. Après que leurs Révérences lui eurent donné la bénédiction , & quelque instruction sur ce qu'elle

devoir faire, & comme elle se devoit comporter auprès du Roi, ils lui recommanderent deux personnes, & la prierent de les recevoir à son service; ce qu'elle accepta avec empressement. Il étoit nécessaire à la Société d'avoir chez elle des personnes affidées, afin de pouvoir être informés de tout ce qui se passeroit, pendant qu'ils travailleroient à disposer le Roi.

Madame de Maintenon, toute occupée de ses grandes espérances, ne manquoit pas de carresser le Roi autant qu'il étoit possible. Elle ne lui refusoit aucun plaisir, suppléoit en tout à sa foiblesse, & tâchoit même de se rendre utile dans les incommodités dont ce Prince est atteint; enfin elle sut si bien gagner le cœur de ce Monarque par ses services & ses soumissions, qu'il avoit de la peine à se passer d'elle, & ne pouvoit être un jour sans la voir pour la consulter sur quelque affaire. D'autre côté le pere la Chaise avoit déjà donné son consentement au choix que ce Monarque avoit fait de madame de Maintenon, & approuvé le congé donné à la Montespan, tâchant de persuader Sa Majesté de se tenir à ce dernier choix, parce que la pluralité étoit un beaucoup plus grand pêché que non pas un attachement

particulier à une ſeule perſonne. Que le mariage étoit pourtant l'état le plus parfait pour une perſonne qui ne pouvoit demeurer dans le célibat ; mais que ne le pouvant pas, pour des raiſons d'Etat, il étoit néceſſaire pour ſa conſcience de ne s'attacher qu'à une ſeule ; ce que le Roi lui promit pour l'avenir. Le Pere la Chaiſe ; qui étoit tout-à-fait content de l'acquiſition que la Société venoit de faire de cette dévote, ne faiſoit plus de difficulté de lui communiquer tout ce qui ſe paſſoit dans cette affaire, afin qu'elle prît là deſſus ſes meſures dans les converſations qu'elle avoit journellement avec le Roi.

Mais il arriva un petit contre-tems dans leur commerce galant ; c'eſt que le Roi, qui eſt d'une complexion amoureuſe, a de la peine à voir une belle ſans concevoir d'abord de l'amour pour elle. Madame de Soubiſe, qui a beaucoup de charmes & d'agrémens, eut l'honneur de plaire à Sa Majeſté ; mais comme cette Dame eſt d'une vertu exemplaire, & avoit reconnu depuis quelque tems au langage muet des yeux de ce Monarque, qu'il avoit pour elle plus que de l'eſtime, & que le Roi cherchoit les momens de lui parler en particulier, elle fit ſon poſſible

pour l'éviter, jusqu'à ce que finalement, après quelque déclaration que le Roi lui avoit faite, elle pria son époux de la mener á une de ses terres pour y passer le reste de la belle saison, & tâcher de rompre par son absence tous les desseins du Roi. Cependant ce petit commerce avec madame de Soubise avoit en quelque façon altéré la liaison qu'il avoit avec madame de Maintenon. Elle s'en apperçut d'abord, & ne manqua pas d'en avertir le Pere la Chaise : elle ne voyoit plus au Roi cette assiduité qu'elle lui avoit remarquée auparavant. Néanmoins elle n'osoit en parler au Roi, de crainte de le chagriner, ou même de le perdre entiérement : car ce Prince ne veut pas être contredit dans ses volontés imperieuses.

Madame de Maintenon, qui ne manquoit pas d'adresse, & qui savoit qu'autrefois elle avoit su lui plaire par le doux style de ses billets amoureux, jugea que peut-être elle pourroit encore réussir par cet endroit. Elle prit donc la résolution de lui écrire. Le Roi, qui vouloit prendre conseil d'elle sur quelque affaire, l'alla trouver dans son appartement, car il ne faisoit pas souvent de façon d'aller secrettement chez elle comme pour la

ſurprendre. Ce Monarque la trouva la plume à la main, & elle n'eut que le tems d'enfermer ſon papier dans ſa caſſette. Le Roi qui eſt naturellement curieux & ſoupçonneux, voulut voir ce qu'elle écrivoit. Elle s'en défendit le plus qu'il lui fut poſſible; mais elle lui avoua enfin qu'elle écrivoit une Lettre. Le Roi la voyant ainſi embarraſſée: eſt-ce à quelque amant, pourſuivit-il? A ces paroles elle rougit un peu, & ſa contenance obligea le Roi à la preſſer davantage: & enfin ne pouvant plus réſiſter, elle dit, qu'il étoit vrai qu'elle écrivois à un galant, & que ſi Sa Majeſté vouloit voir la Lettre, elle la lui feroit voir. Voyons-la, dit le Roi, puiſque vous me voulez bien faire confidence de vos ſecrets. Madame de Maintenon ſans héſiter plus long-tems ouvrit la caſſette, & donna au Roi ſa lettre: mais il fut un peu ſurpris, d'abord qu'il eut jetté la vue ſur le papier, de voir à la tête de la lettre le mot de SIRE en gros carractere. Hélas! dit le Roi, en embraſſant ſa Belle, pourquoi faire tant de façon pour me faire voir une lettre qui m'appartient. Elle crut que le Roi ſe contenteroit d'avoir vu ce mot: elle avanca la main pour reprendre ſon papier, mais il retira la ſienne, & vou-

sut avoir le plaisir de lire le reste, dont voici le contenu.

SIRE,

« Un jour d'absence de V. M. m'est un siecle. Je suis persuadée que lorsque l'on aime, on ne peut vivre tranquillement sans voir la personne aimée. Pour moi, SIRE, qui fais consister tout mon bonheur & les plaisirs de ma vie à voir V. M. qu'elle juge dans quelle inquiétude & dans quelle peine je suis dès que je la perds de vue. Je puis vous assurer que votre absence me coûtera la vie; car après les honneurs que j'ai réçus de V. M. je ne sais encore quelle sera ma destinée : mais je tremble, & suis dans de continuelles émotions en écrivant ce Billet à V. M. & Dieu veuille que ce ne soit pas le pressentiment de ce que j'appréhende le plus au monde ! La mort me seroit mille fois plus douce & plus agréable que la nouvelle de...

Elle en étoit-là, lorsque le Roi entra dans la chambre. Je ne m'étonne pas, dit le Roi, de vous trouver dans l'embarras où je vous trouve : car il y avoit sujet d'y être. Je crois, poursuivit le

Roi, que qui vous auroit tâté le pouls dans le moment que je suis entré, l'auroit trouvé en grand désordre. Je l'avoue, Sire, répondit madame de Maintenon; mais votre présence a remis le calme dans mon cœur agité.

Le Roi, qui est savant dans le commerce d'amour, & qui comprend d'abord le moindre mouvement que l'on y fait, connut fort bien ce que sa Dame appréhendoit. Il voulut aussi avoir la bonté de la rassurer, & en l'embrassant tendrement, il jura qu'il ne l'abandonneroit jamais, & qu'il espéroit même qu'elle pourroit lui être plus utile à l'avenir qu'elle n'avoit été jusqu'alors; & en effet, l'on a vu qu'elle a toujours, préférablement à tous autres, assisté Sa Majesté dans toutes ses incommodités, & qu'elle fut choisie, à l'exclusion de ceux de la Famille Royale, pour être présente à la grande opération qu'on fit à ce Monarque, & elle s'offrit de prendre soin d'essuyer & bander une petite fistule qui lui est restée. Le Roi pénétré de reconnoissance & d'amour de toutes les soumissions de sa Vénus, prit, dans la Semaine-Sainte, la résolution de satisfaire au conseil pieux du Pere la Chaise, & d'en faire sa Junon, espérant par-là de mettre en quelque ma-

niere sa conscience en repos. Mais comme Jupiter ne laissa pas d'avoir des Concubines, ce grand Héros, Dieudonné, ne prétendoit pas aussi se priver du doux plaisir de l'amour : c'est pourquoi, lorsqu'il en fit la déclaration à la Dame, il lui dit en même tems qu'il souhaitoit deux choses d'elle : la premiere, qu'elle renonçât pour toujours aux honneurs du Diadême, & qu'elle seroit épousée de la main gauche : mais en suite le Roi lui dit, soit en se divertissant ou autrement ; qu'il prétendoit qu'elle ne deviendroit jamais jalouse, comme ordinairement les femmes peu commodes le font. Il ne faut pas douter qu'elle ne donnât fort agréablement les mains, & de bon cœur, à tout ce que Sa Majesté demanda d'elle : c'est pour ce sujet que dans la crainte qu'étant devenue vieille, & le Roi qui à une longue jeunesse, ne se dégoûtât d'elle comme de plusieurs autres, elle fut assez fine & industrieuse pour ériger la Congrégation des jeunes Demoiselles de S. Cyr, afin de pouvoir en tous temps divertir le Roi, & lui fournir de nouveaux objets qui pussent lui plaire. L'on peut dire à la louange de madame de Maintenon, qu'elle n'a jamais été de ces maîtresses importunes, ni de ces femmes fâ-

cheuses & goulues, qui n'en veulent que pour elles. Je sais bien que les critiques traitent cette maison de Sérail: mais ils ont tort; car plusieurs Demoiselles en sortent aussi pucelles qu'elles y sont entrées. Cependant madame de Maintenon a cru par-là se rendre la maîtresse des petits plaisirs du Roi, & avoit trouvé un moyen de se maintenir en tout âge dans les bonnes graces de Sa Majesté, qui en matiere d'amourette a toujours aimé les plus commodes. Je ne m'étudierai pas ici à rapporter tout ce qui se passe en particulier dans cette belle maison, où tout le monde n'a pas permission d'entrer. Mais je sais très-bien, sur de très-bons rapports, que dès aussi-tôt que le Roi a jetté les yeux sur quelque Nymphe, madame de Maintenon prend un grand soin de la catéchiser, & de l'instruire de la maniere qu'elle doit recevoir l'honneur que le Roi lui fait. Ce qu'il y a de bon dans cette illustre Ecole, c'est que le secret y regne; car chacune est bien aise de sauver les apparences, pour se pouvoir marier à quelque Officier. Et si un domestique, qui ne juge souvent des choses que par l'écorce, avoit divulgué ce qui se passe dans la maison, il seroit mis entre quatre murailles pour tout le reste de sa vie.

L'on

L'on dit à l'Honneur de la Fondatrice, qu'elle prend soin de couvrir promptement & adroitement les petits accidens qui arrivent dans cette Société, par des mariages qu'elle fait réussir. C'est sur ces mariages qu'on a fait cette chanson, que l'on chantoit dans les rues de Paris.

En France il n'est pas de Mari,
Quoique bien fait & bien joli,
Qui n'ait pour sa devise;
Hé bien!
Les armes de Moyse,
Vous m'entendez bien.

Ces esprits médisans sont la cause que plusieurs de ces jolies Demoiselles n'ont pas encore goûté les plaisirs de l'hymen : mais elles ne doivent pas savoir mauvais gré à madame de Maintenon, car elle n'épargne ni ses soins, ni son crédit auprès du Roi pour les faire réussir, puisque nous avons vu qu'elle a fait donner des Compagnies & des Majorités d'Infanterie à quelques-uns des Galants de ces Demoiselles, pour faire avancer leur mariage. Quoi qu'il en soit, c'est une commodité pour le Roi, qui peut se satisfaire & se divertir sans grand'peine, & à petits frais, dans

ce tems de guerre, où l'argent est si nécessaire pour l'entretien des Armées de notre Héros. Mais laissons Jupiter préparer des Foudres contre ses ennemis, pour nous attacher à une matiere plus conforme à notre sujet que la guerre, qui est ennemie déclarée de la galanterie & la meurtriere de l'Amour.

Fin du Tome cinquième.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

Fin de la Table.

